هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13228 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 9-LUNDI 10 AOUT 1987

Accord des cinq chefs d'Etat de l'isthme

Espoir de paix en Amérique centrale

Un résultat encore fragile

Un espoir de paix est apparu en Amérique centrale : les cinq chefs d'Etat des pays de l'isthme sont parvenus, le vendredi 7 août, à un accord pour le règlement des conflits. Les présidents du Costa-Rica, Honduras, Guatemala, El Salvador et Nicaragua ont signé, à l'issue d'un sommet de deux jours dans la capitale guatémaltèque, un texte de quatorze pages reprenant les principaux points du plan du président costaricien Oscar Arias. Outre un calendrier prévoyant l'instauration d'un cessez-le-feu dans les quatre-vingt-dix jours, l'accord exclut le soutien de tout pays aux mouvements de guérilla. Contrairement à l'initiative américaine de jeudi dernier, qui ne concernait que le Nicaragua, ce plan de paix s'applique à l'ensemble de la région.

(Lire nos informations page 14.)

La paix va-t-elle enfin s'installer en Amérique centrale ? Bien qu'il soit prématuré de répondre par l'affirmative, l'objectif est aujourd'hui envisageable avec l'accord intervenu à l'issue du sommet de Guatemala par les chefs d'Etat de la région. Alors que les discussions s'enlisaient depuis plusieurs années entre les multiples groupes qui recherchaient, en Amérique latine et ailleurs, une solution au conflit nicaraguayen, les gouvernements centraméricains proposent pour la première fois un calendrier commun pour une initiative de paix dans la région. Lyrique, le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, principal artisan de cette négociation, a déclaré à la signature du texte : « Nous avons donné un exemple au monde, démontrant que le dialogue peut mener à la paix. »

Pour consolider ce résultat encore bien fragile, les chefs d'Etat ont prévu la création d'une commission internationale de vérification et de suivi réunissant toutes les organisations concernées par ce conflit. L'enjeu est de taille. Il s'agit de surmonter en trois mois des obstacles qui se sont accumulés au fil des ans et qui sont restés entiers malgré d'interminables discussions.

Beaucoup de zones d'ombre subsistent encore. Le point qui a, semble-t-il, provoqué le plus de difficultés concerne l'organisation d'élections libres et honnêtes sous les auspices d'observateurs internationaux dans chacun des cinq pays, une fois les mandats présidentiels en cours terminés. Managua s'est toujours opposé à l'idée d'une supervision externe, mais le président Ortega aurait cette fois-ci accepté la présence future d'« observateurs ». Une concession importante qui demande encore à être précisée.

L'accord ne fait qu'une allusion à l'aide américaine à la Contra et ne prend guère en considération les anciennes exigences de Washington. Le plan hâtivement proposé par M. Reagan à la veille du sommet des chefs d'Etat était sensiblement différent.

Même si les « cinq » ont ainsi lancé une forme de défi au président américain, dont on ne voit pas comment il pourrait justifier une opposition de principe à cette initiative, l'absence de références claires à l'avenir de l'« ingérence » soviétique et cubaine par exemple est à l'évidence un handicap pour l'appui éventuel que Washington pourrait apporter à ce texte.

Autre raison de prudence : les réactions des groupes insurgés. Les mouvements de guérilla et la Contra n'ont pas été consultés. Les rebelles antisandinistes, pourtant venus dans la capitale guatémaltèque pour « observer le déroulement du sommet » n'ont fait pour l'instant aucun commentaire alors qu'ils avaient bien évidemment tout de suite approuvé le plan de paix américain.

Ces incertitudes constatées — mais comment n'y en aurait-il pas dans l'ébauche de règlement d'un conflit de cette nature ? — il reste que la démarche des cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale représente un petit pas vers la fin de cet état de guerre larvée qui empoisonne l'isthme depuis plus de six ans.

6 % de sans-emploi au mois de juillet

Aux Etats-Unis, le chômage le plus faible depuis 1979

Aux Etats-Unis, le chômage a atteint au mois de juillet son plus bas niveau depuis 1979. Le département du travail a annoncé, le vendredi 7 août, que l'on comptait 7,2 millions de chômeurs, soit 6 % de la population active. Ils étaient un million de plus il y a encore un an.

Depuis le début de l'année, le chômage n'a cessé de baisser aux Etats-Unis. La proportion de chômeurs dans la population active, qui était de 6,7 % en janvier, est revenu à 6,3 % en avril et à 6,1 % en juin. Un nouveau record vient d'être établi puisque le taux, pour le mois de juillet, est tombé à 6 % a annoncé le département du travail. Il faut remonter à 1979 pour retrouver un niveau aussi faible : 5,8 % en moyenne annuelle. En 1982, ce taux était monté à presque 10 %.

On compte maintenant 7,2 millions de chômeurs, soit un million de moins qu'en juillet 1986. Le nombre d'emplois progresse et l'économie américaine en a créé 470 000 supplémentaires au cours du seul mois de juillet. Le commerce de détail et les services privés quant à eux sont à l'origine pour le même mois de juillet de respectivement 60 000 et 80 000 emplois. L'industrie, malgré le recul de l'automobile, a augmenté ses effectifs de 70 000 personnes. Désormais, 112,7 millions d'Américains ont une activité, sommet jamais atteint. Pourtant la population en âge de travailler s'est accrue de plus de 10 millions depuis la fin des années soixante-dix. Une ombre au tableau, cependant : le travail à temps partiel, déjà fort répandu depuis 1983-1984, ne cesse de se développer. Ce type d'emploi rassemblait 5,5 millions de personnes en juillet et 350 000 de plus qu'en juin dernier.

Ces bons résultats amènent l'administration Reagan à réviser en baisse ses prévisions pour le chômage. Le taux moyen prévu pour 1987 est de 6,2 % et de 6 % pour 1988. Malgré son déséquilibre, l'économie américaine a connu depuis 1982 une forte expansion. La production industrielle a augmenté de 15,1 % entre 1980 et 1986 et la Maison Blanche estime que la croissance pourrait être de 3,5 % en 1988. La baisse du chômage est donc bien le résultat d'une activité soutenue que ne connaît plus l'Europe.

Un deuxième convoi américano-koweïtien a franchi le détroit d'Ormuz
PAGE 3

Un pas en arrière de M. Alan Garcia
Le président du Pérou suspend momentanément la nationalisation des banques.
PAGE 11

La mort de Camille Chamoun
Le camp des chrétiens libanais affaibli.
PAGE 3

Marilyn, il y a vingt-cinq ans
Une si jolie victime.
PAGE 2

L'économie britannique en bonne voie
L'OCDE décerne un bon point à Mme Thatcher.
PAGE 11

L'exposition Jean-Emile Laboureur
Un graveur au Pavillon des arts.
PAGE 7

Le sommaire complet se trouve page 14

Vacances studieuses à Beidaihe

Les caciques chinois à la plage

BEIDAIHE
de notre envoyé spécial

L'été, les dirigeants chinois fuient la canicule de Pékin. Sous les Mandchous, la fraîche cité de Chengde (ou Jehol) avait été promue au rang de capitale d'été. Aujourd'hui, des stations de montagne comme Lushan, mais surtout la plage de Beidaihe, à 300 kilomètres au nord-est de Pékin, hébergent les caciques du régime pour des vacances studieuses. Beidaihe fut le « Deauville » de la Chine au début du siècle. Elle en a gardé des villas de style occidental, parfois un peu kitsch, et son restaurant-pâtisserie Kiessling, fondé par des Autrichiens, sert encore une cuisine « occidentale », plus proche de celle d'une cantine d'entreprise que de celle d'un trois étoiles.

L'été dernier, entre deux baignades pendant lesquelles les plus vieux sont pratiquement portés dans l'eau par de jeunes gardes du corps musclés, réformistes et conservateurs s'y étaient affrontés au cours d'une bataille homérique qui aboutit, en janvier 1987, à la chute du secrétaire général du PCC, M. Hu Yaobang — jugé trop réformiste, — et à un retour en force des dogmatistes. Rien n'en avait transpiré et il fallut la crise étudiante de la fin de l'année pour en mesurer l'ampleur. En août 1958, Beidaihe avait déjà servi de cadre à la réunion élargie du bureau politique au cours de laquelle Mao Zedong avait lancé les « *communes populaires* ».

Beidaihe est une station où se succèdent par millions « *congés payés* », « *travailleurs méritants* » et cadres du régime dans des centaines de pensions très simples ou dans des villas cossues. La foule estivale — maillots de bain désuets (le bikini n'est pas autorisé) et bouées multicolores — y envahit plages et rues. Rien ne vient, cependant, troubler le calme des dirigeants blottis dans la verdure et protégés par des escouades de policiers vigilants.

Il faut montrer patte blanche pour atteindre la station balnéaire. Chaque voiture doit être munie de macarons aux couleurs différentes — alors que la ville est « ouverte », même aux étrangers — indiquant le statut du véhicule et donnant la liste des rues qu'il peut emprunter. En dehors du centre-ville, la circulation automobile est réservée, en fait, aux seuls véhicules officiels dûment autorisés. On trouve à Beidaihe une des plus grandes concentrations de limousines noires, Mercedes ou Toyota, voire parfois une énorme « américaine ».

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 4.)

Le temps des Français

La télévision avant la table

L'INSEE vient de publier un minutage très précis des différentes activités des Français. En dix ans, le temps libre a beaucoup augmenté au net bénéfice de la télévision, la pratique des sports, les spectacles et les sorties étant les parents pauvres. La répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes est moins inégalitaire ; le temps consacré au bricolage augmente, tandis que celui dévolu au ménage diminue. Enfin, les ruraux travaillent plus longtemps que les citadins.

(Lire page 11 l'article d'ALAIN LEBAUBE.)

AVIGNON
40 ANS DE FESTIVAL VUS PAR
Le Monde

Un numéro rétrospective exclusivement consacré au Festival
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Une cité touristique sous les jardins du Carrousel

Le vestibule du Grand Louvre

Faute de place, Paris continue la conquête de ses tréfonds. Après l'immense souterrain des anciennes Halles, dont le chantier s'achève avec le centre océanographique de la Fondation Cousteau, après l'entrée du Grand Louvre et de sa pyramide, qui seront inaugurés dans quelques mois, un troisième projet de grande envergure va être lancé : une cité touristique située sous les jardins du Carrousel.

Alors même que M. Edouard Balladur, ministre des finances, et M. François Léotard, ministre de la culture, annonçaient leur accord pour continuer l'aménagement du Grand Louvre (*le Monde* du 31 juillet), un autre dossier à l'étude a trouvé sa solution : celui de l'opération Carrousel-Tuileries.

Il s'agit d'utiliser les 6 hectares s'étendant entre la place du Carrousel et l'avenue du Général-Lemonnier pour recevoir convenablement les véhicules et les visiteurs que ne manquera pas d'attirer la pyramide de M. Pei.

Comme il ne pouvait être question d'encombrer cet espace historique et de borner aussi peu que possible la grandiose perspective, tout devait disparaître sous les parterres à la française : parkings, galeries d'accès, boutiques, restaurants, salles d'exposition. Difficulté supplémentaire : ces aménagements ne pouvaient être financés par le ministère de la culture dans l'enveloppe Grand Louvre. Il fallait donc trouver des promoteurs publics et privés acceptant de se lancer dans cette nouvelle conquête du sous-sol parisien.

Depuis deux ans, M. Pierre-Yves Ligen, qui fut pendant une décennie le grand patron de l'urbanisme parisien à l'Hôtel de Ville, s'efforçait de boucler ce dossier délicat. Il y est parvenu quelques jours à peine avant d'être nommé à la tête de l'établissement public du Grand Louvre en remplacement de M. Emile Biasini.

Le voici donc coordinateur de l'ensemble des travaux souterrains s'étendant à l'ombre des bâtiments du musée : 4 000 mètres carrés sous la cour Carrée, 20 000 mètres carrés sous la cour Napoléon et à présent 60 000 mètres carrés sous la cour du Carrousel. Au total, l'une des cryptes touristico-culturelles les plus vastes du monde.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Mardi 11 août. — *Sao-Paulo :* réunion des ministres des affaires étrangères de Contadora et du « groupe d'appui ».

Mercredi 12 août. — *Brasilia :* appel à la grève générale contre la politique salariale du gouvernement.

Samedi 15 août : élections législatives en Nouvelle-Zélande.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 538 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 38th Street, LIC, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC. 45-45 38 thStreet, LIC, NY 11104.

Il y a vingt-cinq ans, la mort de Marilyn Monroe

Une si jolie victime

TOT dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 août 1962, dans un cottage de Brentwood, près de Los Angeles, une dose indéterminée, massive, de pentobarbitol et d'hydrate de chloral envoyait au paradis (sûrement) une petite fille perdue de trente-six ans, la femme la plus célèbre de son temps. Vingt-cinq ans plus tard, le mystère de la mort de Marilyn Monroe est intact. Les ouvrages les plus divers, les plus farfelus, les plus sérieux, les plus invraisemblables, se sont accumulés sans rien éclaircir de cette fameuse nuit, et il est peu probable qu'on connaisse jamais la vérité, à supposer même qu'il n'y en ait qu'une.

Le fait est que, pour tout le monde, dès l'aube du 5 août, la mort de Marilyn a paru suspecte : cette main sur le téléphone, ce carreau brisé à la fenêtre... suicide ou accident ? Ce n'aurait pas été sa première tentative, une foule d'amis, de confidents et de psychiatres pouvaient en témoigner. Elle était souvent déprimée, habituée aux somnifères, à l'alcool, aux nuits quand même blanches (il y a d'ailleurs, invariablement, quelqu'un dans ces circonstances pour dire qu'il s'en doutait, s'y attendait, un prophète de l'après-coup), et traversait une période difficile, pour le moins, en plein tournage d'un film intitulé *Quelque chose va craquer...*

Mais elle n'avait pas semblé trop inquiétante au téléphone, la veille. Elle n'avait peut-être fait qu'oublier — la chose lui était déjà arrivée — de compter le nombre de pilules roses, vertes ou blanches qu'elle avalait depuis le milieu de la journée... Et très rapidement on s'est mis à parler de crime. Ce suicide ressemblait trop à Marilyn, c'était cousu de fil blanc. Pourquoi ce geste interrompu vers le téléphone ? Et si on l'avait tuée ailleurs et amenée ici ensuite ? Ou droguée d'abord, et achevée d'une overdose par intraveineuse ou suppositoire ?

L'autopsie pratiquée par le docteur Noguchi (un grand découpeur de célébrités, de Sharon Tate au sénateur Robert Kennedy) n'était pas concluante, pleine de lacunes. A qui aurait profité le crime ? Il n'y avait que l'embarras du choix. Les Kennedy, justement, ou leur pire ennemi, la Mafia. Ou les deux.

Des éléments troublants

Les liens de Marilyn avec John Fitzgerald Kennedy, avec son beau-frère Peter Lawford, avec son frère Robert, attorney général des Etats-Unis, n'étaient pas secrets pour nombre d'observateurs. Les frères Kennedy n'étaient pas toujours discrets ni conscients des risques qu'ils prenaient. On aurait vu Robert (l'équivalent de notre garde des sceaux) se risquer avec Marilyn sur une plage de nudistes, seulement affublé d'une fausse barbe. Le 28 mai précédent, Marilyn avait fait une apparition surprise à la soirée d'anniversaire du président à New-York et chanté « Happy birthday, Mr President » d'une voix légèrement brumeuse et grave.

Quant à la Mafia, Marilyn s'en était imprudemment approchée en devenant la maîtresse de Sinatra, en acceptant quelques dîners ou week-ends en douteuse compagnie.

L'attorney général avait engagé une lutte à mort contre le crime organisé et s'était promis de réduire à néant de grands personnages comme Jimmy Hoffa, le chef du syndicat des camionneurs, mafieux notoire. Et la Mafia s'était juré d'en finir avec le clan des Kennedy, ces beaux gosses trop riches, arrogants.

Les uns comme les autres avaient quelque raison de penser que Marilyn en savait trop. Robert était bavard dans l'intimité : Marilyn l'était aussi, surtout au téléphone, et tenait un journal intime. La supprimer, c'était évidemment la faire taire, mais aussi prévenir un chantage contre les Kennedy. Ou, à l'inverse, le provoquer, selon les thèses, les points de vue. De toute façon, beaucoup y trouvaient leur compte.

De plus, certains éléments troublants allaient dans ce sens. Il est singulier que le lendemain matin, dès la nouvelle connue, la liste des derniers numéros de téléphone composés par Marilyn ait disparu et soit restée introuvable. Pour « couvrir » qui ? Seule une autorité très haut placée pouvait agir aussi vite, ou les services du FBI, qui espionnaient Marilyn depuis des années (à cause de ses opinions politiques jugées trop à gauche, subversives, et de ses amours tumultueuses avec John et Bob). Il est étrange que l'on ait effacé tant d'indices, tout de suite, avant l'arrivée de la police (d'aucuns croient avoir aperçu Robert Kennedy lui-même entrer et sortir du bungalow) et après, dans les dossiers, etc...

Que dire des dizaines de traces bizarres dont le journaliste anglais Anthony Summers a fait le relevé en 1985 dans *les Vies secrètes de Marilyn Monroe* (Presses de la Renaissance), avec une patience d'archiviste et une passion de détective insatiable ?

Ses cinq cents pages d'investigation quasi maniaque sont à la fois captivantes et décevantes. Les grands acteurs du drame sont morts pour la plupart, ceux qui survivent se taisent obstinément. La montagne d'Anthony Summers, son érudition, son ambition de « tout dire », accouchent d'une souris qui fait le désespoir de tous les biographes depuis longtemps : plus on en sait, moins on en sait. Il ne nous livre que des listes d'hypothèses et de « peut-être », sans être en mesure d'affirmer quoi que ce soit avec certitude, et épluche les moindres ragots, ergote dans une note impertubable sur les dimensions exactes du tour de poitrine de Marilyn, se déchaîne en précisions macabres sur les résultats de l'autopsie du docteur Noguchi. Inutilement parfois, mais sans malveillance.

Car on ne peut s'empêcher de mentionner, à ce propos, le comportement souvent odieux, répugnant, d'une majeure partie de la presse à l'égard de Marilyn et la basse sottise de nombreux témoignages publiés : dans *Marilyn secrète* (Pygmalion éditeur), son ancienne femme de chambre, l'abominable Lena Pepitone, nous explique comment sa patronne était une fausse blonde qui se décolorait le pubis à l'eau oxygénée — même qu'une fois elle s'est brûlée, — mangeait les spaghettis avec ses doigts et pétait à table, oui, très simplement. Et on ne compte plus les vantardises de tels jobards qui prétendirent avoir « eu » Marilyn et révélèrent l'inventaire de ses spécialités sexuelles. De quoi largement haïr le genre humain dans son entier.

Finalement, le scénario imaginé par Summers au terme de ses fouilles est complexe, mais il tient debout : Marilyn était depuis des mois de plus en plus dépressive, perturbée, arrivait avec tant de retard sur le plateau de tournage (on se faisait « porter pâle », hospitaliser, paniquée à l'idée de n'être pas assez belle, assez gaie, de ne pouvoir se retenir de bégayer à chaque réplique) que la Fox l'avait renvoyée en juin 1962, puis l'avait rengagée. Ni le champagne ni son psychiatre, le docteur Greenson, ne peuvent endiguer son angoisse ; les doses de barbituriques augmentent en conséquence. Plus elle est amoureuse de Robert Kennedy, plus il s'en détache, décidé à rompre.

C'est à lui qu'elle téléphonera en dernier ; c'est lui qui la découvre dans le coma, encore vivante ; il est dans l'ambulance qui la conduit à la clinique lorsqu'elle meurt pendant le trajet ; s'il est publiquement mêlé à cette histoire, il est politiquement fichu ; le cadavre est ainsi ramené au cottage pour une autre mise en scène, et, tandis que Kennedy s'éclipse et demande au FBI de supprimer les ultimes relevés téléphoniques de sa maîtresse, Peter Lawford empoche quelques documents compromettants. Après cela, le docteur Greenson est prévenu vers 4 heures du matin et « découvre » Marilyn, froide et rigide. Ni meurtre, ni accident, ni suicide, à proprement parler. Ou plutôt les trois.

On ne racontera pas une fois de plus, comme au premier anniversaire de sa mort, au cinquième, au dixième, au vingtième — jusqu'à quand, au fait ? Va-t-on décréter le 5 août jour férié ? — la vie de Marilyn Monroe, ses trois maris, ses amours. La légende est connue à satiété. Elle est triste du début à la fin. Née le 1er juin 1926, de père inconnu (le nom d'état civil de Marilyn est Norma Jean Baker), sa mère entre en asile psychiatrique juste après l'accouchement, là où sont déjà ses grands-parents. « Adoptée » onze fois, violée très tôt (selon Maurice Périsset, *Marilyn Monroe*, éditions Garancière), mariée à quinze ans, toujours malheureuse en amour, elle avorte douze fois et se désespère de n'avoir pas d'enfant. Trahie par les hommes, traquée par la presse... Peu de gens auraient eu le courage de vivre trente-six ans de cette existence.

La force du mythe

L'énigme de sa fin n'explique cependant pas la durée de sa gloire posthume. La force du mythe Marilyn est sans doute profondément liée à sa personnalité contradictoire, divisée. Elle est, dans le travail, exigeante, très professionnelle, *et* distraite, exaspérante. Pour le public, elle est le symbole sexuel du siècle *et* une enfant, la pute *et* l'innocente ; l'inaccessible, irréelle, *et* pourtant si fragile, vulnérable, touchante. Une si jolie victime.

Elle eut tout de même, outre ses trois maris — qui dans l'ensemble se conduisirent très correctement avec elle, — des amis fidèles, tels le docteur Greenson ou Norman Rosten (*Marilyn Monroe, un autre regard*, Lherminier éditeur) qui tentèrent de rétablir la vérité contre les commérages les plus sordides. Faut-il rappeler que, sur la trentaine de films auxquels elle a participé, il y a quelques merveilles, de *Niagara* à *Les hommes préfèrent les blondes*, en passant par *la Rivière sans retour*, *Sept ans de réflexion*, *Certains l'aiment chaud*, *les Misfits*... ? Bref, qu'elle était une bonne comédienne ?

Une perfectionniste, sachant ses limites et désirant éperdument être un jour une « grande actrice », anxieuse comme tous ceux et toutes celles que le regard d'autrui a figés dans le statut d'idole, de star, de ne rien céder à l'âge, à l'usure des cœurs et des corps (ce qui justifie ses « retards » : il lui était forcément de plus en plus difficile, sinon impossible, de recomposer l'image Marilyn et on comprend aisément le mot qu'eut Jean Cocteau en apprenant la mort de Marilyn : « *Je veux espérer que ce n'est pas le cinéma qui l'a tuée* ») ; de rester éternelle, « *forever young* » ; une femme splendide et fêlée, généreuse et intelligente — plus que tous les imbéciles qui l'ont tourmentée — pleine d'humour et douée de répartie.

Dans le livre de Norman Rosten figure le texte intégral de l'une des rares interviews, détendue et non piégée, qu'ait accordée Marilyn, celle à Georges Belmont, rédacteur en chef de *Marie-Claire*, en 1960. On peut juger de sa délicatesse et de sa perspicacité, de sa pudeur et de sa franchise, de sa tendresse inaltérée. La bande magnétique de cet entretien a été nettoyée, dépoussiérée, montée en film, commentée par Catherine Deneuve, et passera à la fin août sur Canal Plus. Que les plus incrédules écoutent encore cette voix, cette petite voix qui, selon Yves Montand, empêchait Marilyn d'être une tragédienne comme elle le souhaitait, et qui sut pourtant dire, trois mois avant de s'éteindre à jamais : « *La gravité finit toujours par nous rattraper.* »

MICHEL BRAUDEAU

Le Monde dossiers et documents
UN DOSSIER HISTORIQUE SPECIAL
14 F chez votre marchand de journaux
LA GUERRE D'ALGERIE
L'histoire d'une tragédie à travers les articles les plus significatifs du *Monde*.
La chronologie des événements. Le portrait des principaux protagonistes.

هكذا من الأصل

LIBAN : la mort de Camille Chamoun

Une disparition qui affaiblit le camp chrétien

Un des derniers monstres sacrés de la politique libanaise, Camille Chamoun, ancien président de la République, est mort, le vendredi 7 août, à quatre-vingt-sept ans.

BEYROUTH
de notre correspondant

L'islam, par la voix de ses principaux personnages officiels – le président de la Chambre, M. Hussein Husseini, le chef du gouvernement par intérim M. Selim Hoss qui a décrété une journée de fermeture des administrations publiques samedi, et le mufti sunnite de la République Cheik Hanan Khaled, – s'est associé à l'hommage à Camille Chamoun et au deuil de la communauté chrétienne. La radio sunnite s'est mise à l'heure de la musique classique et si celle des druzes continue d'émettre des variétés, M. Joumblatt a fait le geste essentiel d'ouvrir les routes du chouf devant le cortège pour que le vieux leader soit enterré dans son terroir, à Deir-El-Kamar où il était né. Le président Gemayel a décrété un deuil national de sept jours et les chrétiens ont exprimé leur tristesse par un cortège monstre qui d'Achrafieh à Antélias a accompagné samedi matin la dépouille mortelle à l'église où se dérouleront dimanche les obsèques.

Sa disparition était, à vrai dire, cette fois si peu dans l'air que son hospitalisation avait, encore moins que les précédentes, été perçue comme l'antichambre de la mort. Aussi n'avait-elle pas suscité d'émotion particulière. Mais quand le décès fut annoncé, la tristesse et la consternation se sont manifestées et pas seulement chez ses admirateurs inconditionnels : pour beaucoup d'autres cela symbolisait la fin d'une époque, celle du Liban heureux de naguère qui s'estompe encore plus.

Son hospitalisation avait même été perçue par certains comme une manœuvre d'une suprême habileté pour venir à bout du premier ministre par intérim, le musulman sunnite M. Selim Hoss, avec qui il avait engagé une épreuve de force autour d'une situation financière en pleine débâcle. Camille Chamoun est mort le jour où le dollar a crevé le plafond des 200 LL. Il avait un jour de l'an dernier scandalisé les Libanais par son cynisme en sortant de sa poche un billet de 50 LL pour préfigurer le taux qu'il voyait atteindre par la monnaie américaine. Cette prévision, il y a un inconcevable, est déjà quatre fois dépassée. C'est un pays à la dérive que laisse Camille Chamoun.

Le personnage occupait une telle place depuis si longtemps que sa disparition engendre un grand vide. Camille Chamoun pesait lourd, et apportait au président Amine Gemayel, notamment ces derniers temps, une caution cruciale, face aux Forces libanaises, la milice chrétienne unifiée commandée par M. Samir Geagea.

Le successeur

Son successeur politique, M. Dany Chamoun, son fils cadet, parviendra-t-il à remplir la place ? Le rôle qui lui est naturellement dévolu lui donnera-t-il l'envergure que l'ombre géante de son père, même vieilli, ne pouvait que limiter ? M. Dany Chamoun aspire déjà, en tout cas, à une présidence de la République dont on ne sait même plus d'ailleurs si elle survivra au mandat de l'actuel président qui expire en septembre 1988, ni *a fortiori* sous quelle forme.

Bien que, d'une certaine façon, l'échiquier libanais ne doive pas en être bouleversé, la conséquence la plus évidente et la plus grave de la disparition de Chamoun sera, outre un appauvrissement du leadership du camp chrétien qui perd sa principale figure de proue et ne conserve de sa vieille garde que M. Soleiman Frangié, une accentuation du blocage des institutions. En à peine plus de deux mois, le gouvernement se trouve ainsi amputé de son principal ministre chrétien, après avoir perdu son premier ministre musulman, Rachid Karamé, sans qu'il soit possible ni d'en constituer un autre ni même de le replâtrer.

A chaque événement, le Liban est un peu plus déstructuré. Et, manifestement, la mort de Camille Chamoun risque d'être un facteur paralysant supplémentaire. Damas, qui, dit-on, y joue à fond la carte du blocage – du gouvernement, de l'armée, de l'administration, de l'économie, – ne pourrait dans ce cas que bénéficier de tout coup de pouce du destin.

L. G.

Un des derniers monstres sacrés

Dans le palace volant qui nous emmène de Paris à Larnaca – l'aéroport de Beyrouth était alors, une fois de plus, fermé, – le propriétaire du somptueux appareil est aux petits soins pour un beau vieillard à la crinière blanche. Réparateur de Vespa dans les années 50, marchand d'armes (très) enrichi, mais (très) discret, il a accès aux grands de ce monde, président Reagan compris, chuchote-t-on. Mais lui n'a d'yeux que pour l'idole de ses vingt ans et ressent comme un privilège d'avoir mis à sa disposition un de ses deux Boeing particuliers, consacrant, suprême bonheur, sa journée de milliardaire volant à accompagner l'increvable leader jusqu'aux portes du Liban tourmenté par la guerre.

Camille Chamoun avait le don de susciter pareilles fascinations et des fidélités indéfectibles. Adoré ou haï, il ne laissait jamais indifférant. Ses ennemis, même le jugeant « méprisable », reconnaissaient son talent ; ses amis le vénéraient et l'adulaient ; ceux qui n'étaient ni l'un ni l'autre étaient néanmoins sensibles à sa séduction. « Mafioso » se disait à son propos avec une pointe de sympathie et d'admiration. Camille Chamoun était un « animal » politique.

Né avec le siècle, le 3 avril 1900 à Deir-el-Kamar, village chrétien de la portion druzo-maronite de la montagne libanaise, il lui en était resté un sens inné de la coexistence avec « l'autre » – le musulman, en l'occurrence druze – et une non moins ataviqe méfiance de ce même autre qui engendrait chez lui un besoin de le contenir, donc de le dominer ; à défaut de se retrancher, pour s'en éloigner.

D'où, chez ce dernier monstre sacré de la scène politique chrétienne au Liban, une dualité qui, souvent, en faisait un partenaire plus acceptable pour l'islam (et presque toujours pour les druzes : Walid Joumblatt l'amènera pour la fête de la Vierge, en 1984 à Deir-el-Kamar assiégé) que d'autres leaders maronites, alors même qu'il s'érigeait en conscience vivante des droits de sa communauté.

C'est que ce bastion de la chrétienté libanaise militante eut son heure « arabiste » : durant une bonne décennie, à partir de la deuxième guerre mondiale, il est un « homme des Anglais », interlocuteur privilégié du général britannique Edward Spears et, dans ce cadre, un des artisans de l'indépendance du Liban en 1943. Cela supposait alors d'épouser les causes panarabes, malgré leur connotation islamique, notamment concernant la création et les statuts de la Ligue arabe. Chamoun les épouse et, selon le vœu de Londres, où il était alors ambassadeur du Liban fraîchement indépendant, contre celui de son propre gouvernement, il prône que la Ligue soit l'instrument d'une unité arabe à l'époque favorisée par le Foreign Office et combattue par Paris. Ses manœuvres pro-arabes lui valent un retentissant : *« Faites taire M. Chamoun »* de la part du chroniqueur francophile Georges Naccache. Lequel M. Chamoun, sans jamais se taire, fera ultérieurement volte-face et deviendra un farouche adversaire du panarabisme.

Résolument pro-occidental

Mais, entre-temps, il avait engrangé au centuple les fruits d'une politique qui avait fait de lui, en 1952, un président hautement agréé par les musulmans avant de devenir leur bête noire. Une fois élu, grâce à l'islam, mais confronté à son irrésistible ascension de l'époque sous la bannière arabo-nassérienne, Chamoun est en effet amené à le contrer. Résolument pro-occidental – pro-anglo-saxon, serait plus exact – il refuse de rompre avec le Royaume-Uniet la France lors de l'équipée de Suez en 1956, se place l'année suivante sous l'ombrelle du président américain Eisenhower en adhérant à sa doctrine, mais ne parvient pas , sous la pression du rapport de forces jusque dans son propre pays, à se joindre au pacte de Bagdad, rempart érigé par Londres pour endiguer le panarabisme progressiste montant, alliance de régimes moyen-orientaux conservateurs qui s'effondrera sans avoir finalement été d'une grande efficacité.

Commencé dans l'euphorie d'une farandole – tout réussissait à ce président jeune et beau, alors que les pétrodollars de la première génération ne savaient encore se diriger que vers le Liban, le Liban du négoce, des centres de villégiature polissons, du Festival de Baalbek, – son mandat s'achève dans le drame : six mois de guerre en 1958 qui, pour n'être pas totalement civile, n'en fit pas moins s'entredéchirer les Libanais. Répétition à petite échelle de celle qui, dix-sept ans plus tard – et depuis (x) ans déjà, sans que le terme en soit intervenu – devait carrément faire éclater le Liban, Chamoun, toujours présent, prenant de plus en plus, à mesure que s'égrenait les jours de tragédie, l'allure du vieux patriarche, certes magouilleur mais, sur le fond, inflexible.

Ayant contre vents et marées, grâce notamment à un débarquement américain, achevé son mandat, indéniable succès pour son opiniâtreté, mais n'ayant pas réussi à en obtenir un autre, indéniable échec pour son ambition, Camille Chamoun subit une traversée du désert que lui impose son successeur, Fouad Chehab. Mais au lieu de se draper dans la dignité bafouée d'ancien président, il saisit la première occasion pour reprendre du service par le bas : député (en 1968), chef de coalition, ministre (en 1975), comme au bon vieux temps de ses trente ans.

Par la suite, il devait mieux tenir le cap du maronitisme ombrageux, malgré quelques flirts occasionnels avec l'islam, notamment lorsqu'il pensait pouvoir constituer aux yeux des musulmans un pôle alternatif dans l'exercice du pouvoir de la part des maronites.

L'alliance inter-chrétienne, dite tripartite, qu'il conclut en 1968 avec ses vieux rivaux en maronitisme, Pierre Gemayel et Raymond Eddé, est l'instrument de son retour en force. Elle est, néanmoins, considérée par des politologues libanais comme une erreur stratégique de la part des maronites, pères fondateurs du Liban, puisqu'ils se retrouvaient en bloc d'un même côté de ce qui pouvait – et devait – devenir une barricade.

En ce qui le concerne, Chamoun triomphe : il empêche, en 1970, le retour au pouvoir de son ennemi Chehab et redevient un des pivots de la scène politique libanaise. Quand la guerre du Liban éclate en avril 1975, après une courte période conciliante, devient un dur parmi les durs du camp chrétien face aux Palestiniens ; et sa milice – les « nounours » : les « tigres », dont le nom dérive du sien, Camille Nemr Chamoun – se montre bien plus active, voire activiste, notamment en prenant l'initiative de donner l'assaut au camp de Tell-el-Zaatar, qu'elle n'est forte sur le terrain. On lui prête, ce qui ne le gênait guère, d'avoir été le grand prêtre des rapports entre Israël et les chrétiens du Liban noués à l'époque, qui déboucheront sur l'invasion de 1982 et l'éphémère remise en place du pouvoir chrétien à Beyrouth.

La Syrie, l'ennemie

Mais au fond, peut-être plus que les Palestiniens qu'il combattait alors, aux yeux de Chamoun, l'ennemi le plus dangereux pour le Liban, cristallisant le péril arabo-musulman, aura été la Syrie. Bien qu'il se soit rendu, aux premières années de la guerre, au temps de l'alliance syro-chrétienne, à Damas, il sera, dans sa syrophobie, constant, tenace, percutant, prônant certes des relations de bon voisinage mais réclamant – symbole pour les chrétiens du Liban, mais hérésie pour tout Syrien – qu'un sommet bilatéral se tienne, enfin ! à Beyrouth.

La guerre lui donne, dans le microcosme politique des chrétiens du Liban, la stature du Commandeur, guide obligé des uns et des autres, qui traverse le temps, naviguant avec aisance d'un président au suivant. Il s'impose à son vieil ennemi, M. Soleiman Frangié, qui en fait un super-ministre en 1976, dénigre le successeur de Frangie, M. Elias Sarkis, honnête homme qu'il horripile et envoûte à la fois, adopte Bechir Gemayel bien que celui-ci, pour unifier sous sa férule la milice chrétienne ait liquidé sans sourciller la milice chamounienne dans un bain de sang à Safra en 1980. A moins que le vieux lutteur n'ait été, précisément, impressionné par la froide détermination du jeune loup dont il dira : *« Ah ! si seulement c'était mon fils... »*. Mais, Bechir assassiné, Chamoun se recyclant d'un frère à l'autre, pourtant antinomiques, devient durant la présidence de M. Amine Gemayel, l'oracle consulté chaque semaine.

Opportuniste, Chamoun ? Cet opportuniste-là symbolisait paradoxalement, au soir de sa vie, la résistance des chrétiens du Liban à l'assujettissement, leur confiance dans leur destin, leur identité patriotique.

Sur le (très) tard, à quatre-vingt-cinq ans révolus, Camille Chamoun a passé le flambeau de la présidence de son parti à son fils cadet, M. Dany Chamoun, mais il était demeuré en réalité, jusqu'à sa mort, seul maître à bord. L'unique source de son pouvoir étant d'ailleurs sa personne.

La « baraka » l'a suivi jusqu'au bout : cinq attentats en 1968, 1978, 1980, 1985 et 1987, dont quatre coups au but, des tas de morts alentour à chaque fois, et lui, émergeant de l'hécatombe, quasi intact. Même quand il est atteint de deux balles à la tête, sa blessure n'est finalement pas grave.

Le sarcasme, l'audace, l'insolence, la provocation, la formule lapidaire – *« le diplômé de l'université de Saasaa »*, hameau syrien atteint par l'armée israélienne en 1973, collera longtemps au vice-président syrien Khaddam, – un langage souvent cru ; la manœuvre, des nerfs d'acier, la perspicacité, le réalisme, le cynisme, étaient ses armes. La (grosse) fortune et la chasse, ses passions.

Camille Chamoun n'était un parangon d'aucune vertu : ce dur n'était assurément pas un pur. C'était un homme politique.

LUCIEN GEORGE.

EGYPTE

La victoire des artistes

LE CAIRE
de notre correspondant

Les artistes égyptiens ont finalement eu gain de cause, au terme d'un bras de fer d'une semaine avec les responsables. Les élections syndicales, pour le report desquelles une quarantaine d'acteurs, cinéastes et musiciens avaient entamé une grève de la faim (*le Monde* du 5 août), n'auront pas lieu le dimanche 9 août et sont reportées *sine die*.

Après ce qu'ils considèrent comme une victoire, les artistes ont décidé de mettre un terme à leur action de contestation. Acteurs, cinéastes et musiciens avaient organisé il y a une semaine un *sit-in* dans les locaux de leur syndicat, commencé à partir de mercredi une grève de la faim à laquelle participait notamment le metteur en scène Youssef Chahine, tandis que les comédiens interrompaient chaque soir leurs représentations dans la quasi-totalité des théâtres égyptiens pour attaquer la loi contestée devant des dizaines de milliers de spectateurs.

A.B.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

Emeutes à Amritsar à la suite d'un massacre d'hindous

Des émeutes ont éclaté le vendredi 7 août à Amritsar, la ville sainte des sikhs au Pendjab, après le massacre par des séparatistes sikhs de treize hindous.

La police a ouvert le feu sur des manifestants hindous qui s'attaquaient à un commissariat et à des véhicules, blessant au moins trois personnes, selon la police. Le couvre-feu a été instauré pour une durée indéfinie.

Les émeutes ont éclaté quelques heures après le massacre de treize hindous par des séparatistes sikhs, dans le village de Jagdeo-Kalan, à une vingtaine de kilomètres d'Amritsar. Les forces de l'ordre de l'Etat du Pendjab ont été mises en état d'alerte maximum après le massacre, tôt dans la matinée de vendredi. Sept autres personnes avaient déjà été tuées dans l'Etat dans la soirée de jeudi.

Selon un responsable de la police, les services de renseignement craignent d'autres attaques des séparatistes (qui luttent pour la création d'un Etat indépendant au Pendjab) d'ici au 15 août, jour anniversaire de l'indépendance de l'Inde.

Le village de Jagdeo-Kalan est réputé être un bastion communiste. Les communistes sont fréquemment la cible des séparatistes sikhs, qui leur reprochent de s'opposer à leurs revendications. La violence liée à la question sikh a fait plus de cinq cent quatre-vingt-dix morts depuis le début de l'année. (*AFP.*)

● **Accident d'autobus : 90 morts.** – Un autobus transportant 110 personnes a brusquement quitté une autoroute, vendredi 7 août, pour plonger dans un canal. 90 passagers ont été tués, selon la radio All-India. L'accident s'est produit dans le nord de l'Etat d'Uttar-Pradesh, à 175 kilomètres au nord-est de la capitale provinciale de Lucknow. 35 corps ont été retrouvés, et les sauveteurs recherchent les autres victimes. – (*AP.*)

La tension dans le Golfe

● Un deuxième convoi de pétroliers américano-koweïtiens a franchi le détroit d'Ormuz

● Mise en garde du président iranien aux navires de guerre français

Les manœuvres navales iraniennes se sont achevées samedi 8 août à 0 heure sans aucun incident. Quelques heures avant la fin de celles-ci, plusieurs bâtiments de la marine américaine ont effectué des exercices à tir réel dans la mer d'Oman. Ces navires protègent les trois pétroliers koweïtiens sur le point de passer sous pavillon américain au mouillage au large de Khor-Fakkan (EAU), à 120 kilomètres au sud du détroit d'Ormuz.

Alors que Washington avait annoncé le report du départ de ce deuxième convoi de pétroliers vers Koweït dans l'attente d'équipements anti-mines, les trois pétroliers et leur escorte américaine ont franchi ce samedi le détroit d'Ormuz.

A ce propos, l'Italie a demandé officiellement à l'Allemagne de l'Ouest, qui assure actuellement la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, d'examiner la possibilité d'une « *initiative* [pour draguer les mines du Golfe] *sous l'égide de l'ONU* ». Des sources diplomatiques à La Haye indiquaient, jeudi, que la Grande-Bretagne, l'Italie, la RFA et les Pays-Bas pouvaient examiner la création d'une force européenne conjointe de déminage. La France, quant à elle, aurait fait savoir qu'elle ne veut pas participer à une opération commune.

Le président iranien Seyed Ali Khamenei a affirmé vendredi que les navires de guerre français arrivant dans le Golfe devraient naviguer dans les eaux internationales et sans « *intentions hostiles* », faute de quoi un « *affrontement* » se produirait certainement. M. Khamenei, qui assistait à bord d'un navire iranien aux dernières phases des manœuvres Martyre, a déclaré que « *toute flotte étrangère essayant de créer une tension dans le Golfe, recevrait certainement des coups* », a indiqué IRNA.

Mais, a ajouté le président iranien, « *si un navire de guerre français ou d'autres navires de guerre* » entrant dans le Golfe « *choisissent de naviguer dans les eaux internationales et sans intentions hostiles, personne ne s'attaquera à eux.* »

A propos des missiles tirés par les forces iraniennes durant les manœuvres Martyre, M. Khamenei a affirmé que les missiles sol-mer étaient parmi « *les plus puissants de leur catégorie* » et que les missiles sol-air comptaient parmi « [les missiles ayant] *la plus longue portée au monde* », rapporte également IRNA.

A Moscou, M. Guerassimov, porte-parole du ministère scientifique des affaires étrangères, a également critiqué la présence dans la région du Golfe d'« une armada » de 24 bâtiments américains et l'envoi de vaisseaux français. « *Qui a besoin d'un tel déploiement et pourquoi ?*, a-t-il demandé. *La région est déjà une poudrière.* »

M. Guerassimov a confirmé à cette occasion que l'URSS et l'Iran négociaient actuellement (*le Monde* du 8 août) la construction d'un oléoduc entre les deux pays, l'extension d'un gazoduc et la construction d'une liaison ferroviaire. M. Guerassimov a toutefois indiqué qu'« *aucun accord n'était encore intervenu sur ces divers projets* ».

Ces exercices dans le Golfe ont relégué au second plan le front terrestre de la guerre irano-irakienne. Des combats sérieux s'y déroulent pourtant depuis mercredi dernier, l'Iran a annoncé une nouvelle opération baptisée Nasr-7, au Kurdistan irakien, au nord du front, pour la conquête de hauteurs stratégiques. L'agence IRNA a annoncé jeudi la mort au combat du numéro deux de l'aviation, le général de brigade Abbas Babaï. Bagdad n'avait pas réagi, vendredi après-midi, à ces informations de Téhéran, mais son aviation, non mobilisée les jours précédents, a mené mercredi et jeudi de nombreuses missions, près de 150 en 24 heures, signe indéniable de tension.

Les combats n'ont en fait jamais cessé depuis l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 20 juillet, d'une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat. L'Irak a accepté cette résolution, avec des réserves au cas où l'Iran ne la respecterait pas. L'Iran ne l'a pas rejetée formellement, tout en la critiquant violemment.

D'autre part, le rapatriement des corps des victimes des affrontements de La Mecque se poursuit. Un avion d'Iran Air a atterri vendredi à Téhéran avec à son bord cinquante et un morts et trente blessés. Présent à l'aéroport, le ministre iranien de l'intérieur, l'hodjatoleslam Ali Akbar Montachemi, a averti une nouvelle fois que la vengeance de l'Iran et de « *la communauté Hezbollah* » [les partisans de Dieu dans le monde islamique] s'exercera « *directement sur les Etats-Unis* ». Au même moment, une manifestation de centaines d'élèves étrangers de l'école théologique de Qom a eu lieu à proximité de l'ambassade saoudienne de Téhéran, gardée par les forces de l'ordre.

Des milliers d'Iraniens jurant de venger leurs morts ont manifesté à travers le pays lors des funérailles des premiers pèlerins morts, rapatriés de La Mecque. Selon l'Iran, six cents pèlerins ont été tués ou portés disparus lors des affrontements de La Mecque. Un responsable iranien a dit jeudi que la mort de trois cent vingt Iraniens avait été confirmé. Ryad avait annoncé la mort de quatre cent deux personnes dont deux cent soixante-quinze Iraniens.

Sur le plan diplomatique, Téhéran a essuyé trois revers dans les capitales non arabes du monde islamique, dont l'Iran attendait un soutien, n'obtenant aucun appui de la Turquie, du Pakistan et de l'Indonésie, plus grand pays musulman du monde. – (*AFP, Reuter.*)

Asie

JAPON : la mort de Nobusuke Kishi, ancien premier ministre

De la prison au pouvoir

TOKYO
de notre correspondant

La défaite du Japon en août 1945 marqua assurément, à bien des égards, une rupture avec le passé. Mais la nouvelle ère de son histoire qui s'ouvrit alors n'allait pas moins aussi comporter des continuités parfois troublantes – en particulier au niveau de la classe politique. Si certains dirigeants de l'avant-guerre furent jugés pour crimes de guerre par le tribunal de Tokyo (pendant à celui de Nuremberg qui jugea des nazis) et certains exécutés, comme le général Tojo, d'autres, en revanche, renouèrent avec le pouvoir dès le début des années 50.

L'un des exemples les plus significatifs de ces retours inattendus fut celui de Nobusuke Kishi, qui est mort, le vendredi 7 août, à l'âge de quatre-vingt-dix ans et fut premier ministre de 1957 à 1960 après avoir été considéré comme un criminel de guerre (*le Monde* du 8 août). Son nom reste lié à l'une des périodes les plus troublées de l'après-guerre : le renouvellement du traité de sécurité avec les Etats-Unis en 1960 qui provoqua de grandes manifestations de protestation et la chute de son cabinet.

On l'avait surnommé le « spectre de Showa » *(showa yokai)*. Nobusuke Kishi fut, en effet, l'une des grandes figures, insaisissable, insubmersible et très influente de cette ère Showa qui débuta avec le règne de l'empereur Hirohito en 1926 et s'achèvera avec la mort de celui-ci.

Brillant, habile et aussi suave que déterminé, Nobusuke Kishi fait partie de cette élite sortie de l'Université impériale dans les années 20. Il fut alors fortement influencé par Ikki Kita, le grand idéologue de l'ultranationalisme. Ministre du commerce et de l'industrie de 1941 à1943 dans le cabinet Tojo, Kishi fut également brièvement ministre sans portefeuille chargé du ravitaillement de l'armée. Il démissionna fin 1944. Auparavant, il avait été responsable (de 1936 à 1939) des affaires générales du gouvernement de l'Etat fantoche de Mandchoukouo, c'est-à-dire de la Mandchourie annexée par le Japon. A ce titre, Kishi fut étroitement lié à ce qu'on appela la « *clique de l'armée du Kwantung* » qui régenta une partie de la Chine de 1931 à 1939 et arriva au pouvoir avec le général Tojo.

Arrêté après la capitulation et considéré comme un criminel de guerre de classe A (comme le général Tojo), Nobusuke Kishi passa trois ans à la prison de Sugamo, à Tokyo. Mais son procès ne fut jamais instruit et il fut inopinément libéré en 1948. Comme d'autres prisonniers accusés à l'origine de crimes de guerre, il bénéficia en fait du revirement de la politique américaine à l'égard du Japon.

Avec l'arrivée au pouvoir de Mao Zedong en Chine en 1949, le début de la guerre froide puis, en 1950, le déclenchement de la guerre de Corée, les Américains étaient plus préoccupés par la lutte contre le communisme que par la poursuite de la démocratisation du Japon ou les crimes de guerre. Une partie de l'administration américaine s'était, en outre, inquiétée de la montée du Parti communiste japonais, particulièrement fort dans l'immédiat après-guerre, et de la menace de grève générale de 1947. Les Américains cherchaient donc des Japonais qui pouvaient partager leur anti-communisme et les aider à faire de l'archipel la clé de leur stratégie dans le Pacifique le jour où il retrouverait son indépendance (ce qui allait être le cas, en 1952, avec la signature du traité de San-Francisco). Ils trouvèrent certains de ces hommes à la prison de Sugamo.

Parmi les bénéficiaires du changement de politique de Washington se trouvait, outre Nobusuke Kishi, Toshio Kodama, chef du réseau d'espionnage japonais en Chine, qui allait devenir l'éminence grise de l'extrême droite nippone et contribua à financer le Parti conservateur avec le trésor de guerre considérable accumulé en Mandchourie. Tout naturellement, étant donnés les liens qu'il avait avec les Américains, Toshio Kodama fut impliqué dans le scandale Lockheed. Une autre de ces figures troubles, libérées sur ordre exprès du général Willoughby, chef des services de renseignement de MacArthur, alors sorte de pro-consul américain régnant sur le Japon, fut Ryoichi Sasagawa, complice de Kodama en Chine, lié à Mussolini, aujourd'hui à la tête d'un empire bâti autour des courses de hors-bord.

Associé à ces personnages avant la guerre et les ayant retrouvés à la prison de Sugamo, Kishi prit quelque distance à leur égard après sa libération. Mais il n'hésita pas à faire appel à Kodama, fortement implanté dans les milieux de la pègre, pour fournir les hommes de main qui assistèrent la police débordée lors de la visite tumultueuse du président Eisenhower au Japon en 1960.

« Le plus subtil... »

Entre-temps, Nobusuke Kishi avait opéré un retour foudroyant sur la scène politique. Réélu au Parlement en octobre 1953 (quelques mois après qu'il eut recouvert ses droits civiques) comme membre du Parti libéral, il joua un rôle déterminant dans la création du Parti libéral démocrate en 1955, dont il devint le secrétaire général. Ministre des affaires étrangères, puis vice-premier ministre, il prit la direction du gouvernement en 1957.

Après la chute de son cabinet, Kishi conserva une influence considérable sur la vie politique japonaise. D'abord parce qu'il était à la tête de tout le courant de droite du Parti libéral démocrate, pro-Taïwan et pro-régime Park Chung Hee en Corée du Sud, mais aussi parce son successeur fut son propre frère, Eisaku Sato, qui resta au pouvoir de 1960 à 1972 (1).

La carrière de Nobusuke Kishi est en fait révélatrice d'une particularité du système politique japonais : les clans familiaux. Kishi était originaire de la région de Yamaguchi, qui, depuis Meiji, donna sept premiers ministres au pays, dont quatre ont des rapports de parenté. La famille Kishi-Sato fut ainsi liée à Yosuke Matsuoka, délégué japonais à la Société des nations lorsque Tokyo décida de quitter cette organisation en 1932. C'est encore l'ultranationaliste et germanophile Matsuoka qui signa l'alliance tripartite avec l'Allemagne et l'Italie en 1940. Aujourd'hui, M. Abe, l'un des successeurs potentiels de M. Nakasone, est marié à la fille de Nobusuke Kishi et il a hérité du clan de M. Fukuda, lequel tenait celui-ci de Kishi.

Assurément un conservateur, lié à la droite et favorable à la révision de la Constitution pacifique du Japon, Kishi était un trop fin politique pour être un extrémiste. Il passa d'ailleurs allègrement du cabinet Tojo, qui décida d'entrer en guerre contre les Etats-Unis, à un pro-américanisme qui ne faillit jamais. Lui rendant hommage, M. Ishibashi, ancien président du Parti socialiste, a déclaré : « *C'était certainement le plus subtil des premiers ministres de l'après-guerre.* »

PHILIPPE PONS.

(1) Le père de Nobusuke Kishi prit le nom de sa mère, Sato. Comme la famille Kishi n'avait pas de descendant, Nobusuke fut adopté par celle-ci. C'est pourquoi, bien que frères, Nobusuke Kishi et Eisaku Sato portent des noms différents.

L'anniversaire d'Hiroshima

Quand des Japonais interpellent des journalistes des cinq puissances nucléaires

HIROSHIMA
de notre envoyé spécial

« *Dormez en paix. Nous ne répéterons pas l'erreur.* » Cette épitaphe au bas du Mémorial aux victimes de la bombe atomique à Hiroshima n'a pas été inscrite par les Américains mais par les survivants d'août 1945. Ils se sont mis à reconstruire la ville presque immédiatement, avant même de découvrir les effets des radiations sur ceux qui croyaient avoir échappé à la mort. Aujourd'hui, Hiroshima est une agglomération riante et prospère d'un million d'habitants. Elle pourrait être une ville touristique nichée entre des montagnes verdoyantes et une mer intérieure couleur émeraude. Elle préfère s'en tenir obstinément à une seule mission : être la cité de la paix.

Celui qui la dirige depuis douze ans et préside la Fondation pour la paix et la culture, M. Takeshi Araki, ne cesse de répéter : « *Nous ne voulons pas simplement témoigner pour l'histoire de l'horreur du nucléaire ; nous voulons, en permanence, alerter l'humanité sur les risques d'une apocalypse.* »

Pour que cette mission ne soit pas seulement une incantation, les dirigeants d'Hiroshima multiplient chaque année, au début du mois d'août, les rencontres internationales d'hommes politiques, de scientifiques, de religieux, consacrées au désarmement nucléaire. Cette année, en association avec le plus influent quotidien japonais, *l'Asahi Shimbun* (12 millions d'exemplaires diffusés chaque jour), ils avaient invité un représentant du journal jugé le plus représentatif de chacune des cinq grandes puissances nucléaire (*le New York Times*, la *Pravda*, *le Quotidien du peuple*, le *Times*, et *le Monde*). Thème du débat : la contribution des journalistes à la paix. Interpellateurs : des journalistes japonais de *l'Asahi*, du *Chugoku Shimbun*, principal quotidien régional, et de la chaîne publique de télévision NHK qui a diffusé en direct pendant deux heures quarante le colloque. Le débat s'est poursuivi le lendemain sous l'égide du seul *Asahi*, qui devrait en publier une double page de compte rendu.

Un tel écho est révélateur des interrogations de nombreux Japonais, surtout à Hiroshima, à l'égard des pays possesseurs d'armes nucléaires.

Comment les habitants de ces pays peuvent-ils admettre, voire approuver, la possession d'armes atomiques ? Comment peuvent-ils croire qu'on ne se servira jamais de ces armes alors qu'on ne cesse de les perfectionner ?

Le journaliste chinois comme ceux de Grande-Bretagne et de France ont expliqué qu'une analyse de l'histoire des cinquante dernières années en Europe et en Asie était nécessaire pour tenter de comprendre sinon d'admettre la position de pays qui se sont dotés d'armes nucléaires de dissuasion. L'URSS, ont-ils ajouté, doit fournir des signes concrets de changement d'attitude en Afghanistan, au Cambodge, en Europe de l'Est et par rapport aux droits de l'homme, chez elle, si elle veut créer un climat de confiance sans lequel de réelles négociations de désarmement ne sont pas possibles.

Le rédacteur en chef de la *Pravda*, M. Victor Afanasiev, après avoir critiqué l'attitude de la Grande-Bretagne et de la France, qui « *renforcent leur armement nucléaire* » au moment où l'URSS fait des propositions positives de désarmement, a déclaré : « *Les droits de l'homme sont en expansion en Union soviétique ; une grande révision de notre ligne diplomatique est en cours.* »

Le représentant du *New York Times*, M. Seymour Topping, comme celui de la *Pravda*, sont convenus qu'un accord soviéto-américain sur les missiles à courte et moyenne portée avaient de bonnes chances de se réaliser à brève échéance. Ni l'affaire des Pershing 1-A, propriété des Allemands mais dotés d'ogives nucléaires par les Américains, ni le projet IDS auquel « *il est peu probable que les Etats-Unis acceptent de renoncer car il répond aux intérêts des groupes économiques du pays* », ne sont de nature à faire échouer les négociations, a estimé le responsable de la *Pravda*.

A l'évidence satisfaits à l'idée qu'un premier pas significatif pourrait être prochainement sur la voie du désarmement nucléaire, les responsables d'Hiroshima ont, *mezzo voce*, émis un vœu : que les Deux Grands se rencontrent un jour prochain dans leur ville.

JEAN-MARIE DUPONT.

Europe

RFA

La polémique autour des quatorze Chiliens demandeurs d'asile tourne au désavantage de M. Strauss

BONN
de notre correspondant

A l'initiative des partis de l'opposition, SPD et Verts, les protagonistes gouvernementaux de la « crise chilienne » ont été entendus vendredi 7 août lors d'une réunion extraordinaire des commissions des affaires étrangères et de l'intérieur du Bundestag (Parlement fédéral). L'opposition voulait forcer le gouvernement à avancer sa décision quant à l'accueil des quatorze militants du MIR, le Mouvement de la gauche révolutionnaire chilienne. En s'engageant à leur assurer l'asile, Bonn réduirait le risque qu'ils courent d'être exécutés, après avoir été contraints – sous la torture, selon les conclusions du ministre allemand du travail, M. Norbert Blüm – à avouer des meurtres et des hold-up (voir *le Monde* du 30 juillet).

M. Hans-Dietrich Genscher, le ministre libéral des affaires étrangères, a interrompu ses vacances à Berchtesgaden, M. Blüm abrège celles qu'il passait au Brésil après son sensationnel affrontement à Santiago avec le général Pinochet à propos de la torture. Les deux principaux défenseurs des quatorze Chiliens ont rencontré l'intraitable ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, qui ne cédera rien tant qu'il n'aura pas la certitude que les quatorze ne se sont pas rendus coupables d'actions terroristes.

Avec de fermes recommandations du chancelier Helmut Kohl, en vacances en Autriche, et en quarante-cinq minutes de réunion, les membres du gouvernement ont réussi la prouesse de reconstruire une apparence d'unité. Le « lifting » a tenu pendant cinq heures, ce qu'il devait tenir devant les députés. Plusieurs commentaires de la presse estiment samedi qu'il ne rehausse pas l'image du gouvernement ouest-allemand. La cohésion trouvée est un retour aux principes minimums sur lesquels le chancelier a pu mettre d'accord les troupes de la majorité : Bonn va continuer d'étudier le dossier cas par cas. Il n'y a aucun doute à avoir quant à sa condamnation de la torture. Aucune peine exécutoire n'a été prononcée par les tribunaux militaires chiliens, rien ne presse donc.

Etant donné que de nombreux pays (Autriche, France, Italie, Pays-Bas...) se sont dits prêts à accueillir les Chiliens, la décision de Bonn tend à devenir superflue.

Depuis plusieurs jours déjà, on ne se déchire plus, on campe sur ses positions. La « crise chilienne » de la coalition gouvernementale est « *une affaire artificielle utilisée à des fins de politique intérieure* », écrit samedi le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le journal des milieux d'affaires. Le *General Anzeiger*, quotidien de Bonn proche du ministère des affaires étrangères, estime que « *le règlement de comptes avec Pinochet s'est transformé en règlement de comptes entre les partis* ».

Si l'affaire dite « chilienne » ne menace sans doute plus la coalition, elle paraît devoir modifier les rapports de forces entre CDU-CSU et libéraux. Des bagarres multiples se sont livrées à propos des Chiliens, dont les plus inédites sont celles du secrétaire général de la CDU, M. Heiner Geissler, contre la CSU de M. Strauss, et contre la « vieille garde » de son propre parti. M. Geissler, avec une énergie qui devrait inquiéter le président de la CDU, M. Helmut Kohl, a profité de l'affaire pour imposer une nouvelle stratégie de l'union, visant à en faire « *un grand parti populaire du centre* ». C'est pour la CSU, qui redoute que les unions chrétiennes perdent l'électorat de droite, une « *dérive gauchiste* » intolérable, opinion partagée par les barons de la CDU rassemblés autour du président du groupe parlementaire CDU-CSU, M. Alfred Dregger. M. Geissler, qui cherche à détacher une partie de l'électorat du SPD et qui vise, avec l'aide de M. Blüm, la conquête du dernier bastion social-démocrate, la Rhénanie du Nord-Westphalie, a proprement acculé M. Strauss et la CSU.

En s'emportant dans cette affaire, le leader bavarois, qui, depuis des années, rêve d'entrer au gouvernement, a sans doute piqué la plus malheureuse de ses « crises ». Sa marge de manœuvre est rapidement devenue très étroite. Un de ses conseillers, M. Guenther Rohrmoser, professeur de philosophie sociale, pense que la CSU bavaroise doit rompre son alliance avec la CDU et devenir un parti national. L'aventure n'a apparemment pas tenté M. Strauss, qui se retrouve contraint à baisser le ton. Le chancelier Kohl ne s'est pas privé de le lui faire sentir.

Une délégation des proches et parents des quatorze Chiliens menacés de mort était vendredi à Bonn, à l'invitation des Verts. Ils n'ont pas pu déposer devant les commissions parlementaires. Silvia Acdo, compagne de Carlos Garcia Herrera, dont la condamnation à mort est examinée en appel, a dit que tous conservaient l'espoir que Bonn contribuerait finalement à sauver les quatorze.

(Intérim.)

Un hôtel de luxe à Berlin-Est

Berlin-Est a son hôtel de luxe : la suite à 2 500 DM (en devises fortes), c'est-à-dire environ 10 000 F ou, pour les plus modestes des visiteurs occidentaux, la chambre simple à 275 DM (plus de 1 000 F). Le « Grand Hôtel », construit par les Suédois et les Japonais en un style post-moderne supposé rappeler ce qu'était à la Belle Époque le palace du même nom, a ouvert ses portes le jeudi 6 août. Au moment où les festivités marquant le 750e anniversaire de la ville vont bon train, il augmente de trois cent cinquante chambres la très insuffisante capacité d'accueil de l'hôtellerie est-berlinoise réservée aux Occidentaux.

Bien qu'il soit situé à deux pas du « check-point Charlie », ses hôtes pourront passer le mur sans pratiquement s'en apercevoir : des limousines avec chauffeur les attendront s'ils le désirent à l'aéroport Tegel de Berlin-Ouest pour les conduire jusqu'à leur chambre. Pour rester démocratique, on a prévu que plusieurs restaurants occupant le rez-de-chaussée de l'hôtel accepteront les marks est-allemands et les citoyens de la RDA.

ESPAGNE

Six blessés dans un attentat contre une caserne au Pays basque

MADRID
de notre correspondant

Vingt-quatre heures à peine après l'explosion d'une voiture piégée qui avait coûté la vie à deux policiers près de Vitoria, la caserne de la garde civile de Zaraus, à une vingtaine de kilomètres de Saint-Sébastien, a été la cible, le vendredi 7 août, des indépendantistes basques. Trois engins explosifs, propulsés par un lance-grenades artisanal caché dans une fourgonnette et actionné à distance, ont été tirés contre l'édifice, dont la façade a été, en grande partie, détruite. Six personnes ont été blessées : deux gardes civils ainsi que deux femmes et deux enfants, dont une fillette de douze mois, qui a été hospitalisée dans un état très grave.

Peu auparavant s'étaient déroulées à Vitoria, dans un climat de tension, les obsèques de l'un des deux membres des forces de l'ordre assassinés la veille. A l'issue de la messe de funérailles, plusieurs policiers en civil, à grand-peine contenus par leurs collègues en uniforme, ont conspué les représentants officiels présents, parmi lesquels le sous-secrétaire du ministère de l'intérieur et le directeur général de la police nationale, et ont tenté, sans succès, de s'emparer du cercueil.

L'attentat de Zaraus est le cinquième en un mois. Après les critiques qu'avait provoquées, parmi leurs propres partisans, le sanglant attentat du 19 juin dernier contre un supermarché de Barcelone, les indépendantistes basques ont apparemment voulu reprendre l'initiative en revenant à un type d'attentat plus « traditionnel », c'est-à-dire ayant pour cible les forces de l'ordre espagnoles.

T. M.

CHINE : vacances studieuses à Beidaihe

Les caciques à la plage

(Suite de la première page.)

Entourées d'arbres et de jardins, datchas et résidences pour « *VIP* » sont isolées du commun des mortels et disposent de plages privées dont l'accès est interdit par des patrouilles de police.

Dans cet environnement estival, depuis juillet, les dirigeants chinois sont réunis pour préparer le XIIIe congrès du PCC, prévu pour octobre. Ces conciliabules ont été brièvement interrompus par le retour à Pékin des principaux dirigeants pour célébrer le soixantième anniversaire de l'Armée populaire de libération (APL), à l'occasion duquel on a vu, pour la première fois ensemble depuis le début de l'année, les cinq membres du comité permanent du bureau politique, y compris M. Hu Yaobang et M. Chen Yun, ce dernier tellement faible qu'il ne peut plus marcher tout seul. Après cet intermède, ce petit monde est retourné à Beidaihe.

Confidences

Si l'opinion chinoise n'est en rien informée de ces conciliabules estivaux, les confidences faites à des visiteurs étrangers par M. Deng Xiaoping et par le chef de l'Etat, M. Li Xiannian, ont révélé d'abord que M. Zhao Ziyang, secrétaire général intérimaire du PCC, devrait être confirmé dans ses fonctions lors du XIIIe congrès, tout en cédant son poste de premier ministre à un autre. On parle de M. Wan Li, vice-premier ministre. Ensuite que la réforme politique, mise en veilleuse sous la pression des conservateurs, y sera débattue. Enfin, les déclarations de MM. Deng et Li laissent entendre que quatre des cinq membres du comité permanent du bureau politique (MM. Deng, Li, Chen Yun et Hu Yaobang) démissionneraient et que seul M. Zhao conserverait son siège au sein d'un bureau politique rajeuni. M. Li abandonnerait la présidence de la République et M. Deng celle de la commission militaire du parti, sans doute en faveur de son adjoint, M. Yang Shangkun.

Il s'agit d'un projet longtemps caressé par M. Deng afin de contraindre à une retraite bien méritée ces octogénaires qui entravent les réformes. Il n'est toutefois pas sûr qu'il parvienne à ses fins. Les dirigeants mis à la retraite se replieraient, le cas échéant, vers la commission des conseillers, organe consultatif, mais qui prendrait à cette occasion une importance déterminante, permettant à M. Deng de continuer à surveiller le jeu et les joueurs.

En attendant, apparemment indifférents à ces débats, les touristes continuent de se dorer au soleil. Quelques jeunes désargentés dorment sur le sable. Ceux qui en ont les moyens fréquentent l'unique boîte de nuit, le Chat noir, ou, pour 5 yuans (8 F) plus les consommations, ils dansent au son d'un orchestre assourdissant. Cette « boîte » privée est gérée par deux habitants de Tianjin, qui ont loué le local 120 000 yuans par an pour un profit quotidien d'au moins 1 000 yuans (1). « *Qu'importe qu'un chat soit blanc ou noir pourvu qu'il attrape des souris* », avait dit un jour M. Deng. « *Nous avions d'abord pensé au « Chat blanc »*, explique l'un des patrons, *mais un ami étranger nous ayant dit que c'était de mauvais augure, nous avons opté pour le noir.* » Récemment, entre deux réunions, le dynamique maire de Tianjin, M. Li Ruihuan, un des hommes qui « montent », est venu au Chat noir, il y a dansé avec une serveuse et s'y est fait photographier.

PATRICE DE BEER.

(1) Le revenu urbain moyen était de 1 400 yuans en 1986.

هكذا من الأصل

L'enquête sur l'assassinat d'un gendarme en Corse

Un nouvel appel à témoins

La gendarmerie, avec l'appui du GIGN, a lancé, samedi 8 août, deux importantes opérations de police en Haute-Corse, notamment dans la région de Calvi.

BASTIA
de notre envoyé spécial

Le million de francs de récompense promis par le ministère de l'intérieur produira-t-il son effet ? Les gendarmes et les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat, mardi, du gendarme Guy Aznar espèrent en tout cas que cette offre publique pourra permettre de mieux connaître les circonstances et peut-être les auteurs de l'embuscade de la route de la Marana, près de Bastia.

Les enquêteurs savent en effet, désormais, que près d'une trentaine de personnes ont pu voir le guet-apens, la 205 du commando avant l'attaque, peut-être même la fuite à pied de trois, voire quatre hommes. Quinze témoins se sont présentés depuis mardi. D'autres personnes ont été interpellées – cinq au total – pour quelques heures jeudi et vendredi parce que la mémoire leur faisait trop défaut. Ces premiers témoignages et les auditions de quatre militants nationalistes du sud de Bastia auraient déjà permis aux enquêteurs de mieux comprendre les conditions de l'embuscade.

Les gendarmes de Bastia ont cependant lancé un nouvel appel à témoins. Ils cherchent à améliorer un, peut-être deux portrait-robots déjà préparés. Après leurs tirs meurtriers sur le fourgon militaire, les hommes du commando nationaliste ont retiré leurs cagoules bien avant d'arrêter la 205 volée dans un chemin de terre à l'écart de la route, et les enquêteurs se disent persuadés que leurs visages ont été au moins entr'aperçus.

Il paraît aussi désormais établi que trois armes ont été utilisées lors du mitraillage mobile du fourgon. Le gendarme Aznar a été tué – sur le coup – d'une balle de 7,62 court, munition rare, utilisée par certaines armes des forces de l'OTAN.

Un autre tireur s'est servi, pour faire feu par la vitre arrière de la 205, d'un fusil de chasse automatique. Les gendarme ont aussi retrouvé une douille de calibre 5,56 – peut-être éjectée d'un fusil d'assaut M 16 – dont ils espèrent qu'elle « parlera » en termes balistiques. C'est, en effet, cette douille qui pourrait relier l'embuscade de mardi aux autres opérations de juin et juillet contre des gendarmeries de Corse. Selon certaines informations, les spécialistes de la police judiciaire tenteraient aussi de comparer les douilles de 7,62 avec celles retrouvées après l'attaque contre des CRS à Furiani le 13 juin.

PHILIPPE BOGGIO.

Une cérémonie à Mont-de-Marsan

Les obsèques officielles du gendarme Guy Aznar (vingt-neuf ans), tué dans un attentat en Corse, mardi, se sont déroulées, le vendredi 7 août, à Mont-de-Marsan (Landes), en présence de M. Charles Pasqua, ministre de la défense par intérim. Le ministre était accompagné par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, M. Jacques Boyon, ainsi que du général de corps d'armée Vautrin, major général de la gendarmerie.

Après avoir rendu hommage aux qualités de l'homme, au courage et à l'abnégation de l'ensemble de la gendarmerie au service de la République, M. Pasqua a réaffirmé « *sa volonté et sa détermination de retrouver les coupables et de les faire châtier comme ils le méritent* ».

Arrivé peu après 15 h 30 au quartier Maridor de Mont-de-Marsan, où est stationné l'escadron 11-11 de gendarmerie mobile dont faisait partie Guy Aznar et les trois autres gendarmes blessés dans l'attentat de Luciana, le ministre a présenté ses condoléances à la famille de la victime avant de s'incliner devant le cercueil recouvert du drapeau français. Il a cité le gendarme Aznar à l'ordre de la nation en lui remettant à titre posthume la médaille de la gendarmerie. Guy Aznar devait être inhumé samedi à Pamiers (Ariège).

M. Pasqua a tenu à s'entretenir en privé avec les membres de l'escadron 11-11, avant de regagner Paris.

M. Pasqua : « D'abord rétablir l'ordre »

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, commentant les déclarations de M. Edmond Siméoni selon lesquelles « *la délation n'est pas un procédé adapté au terrain* » en Corse, a déclaré, vendredi 7 août, à Dunkerque (Nord) qu'il ne veut pas « *demander à ceux qui sont à l'origine de la situation* [dans l'île] *d'y mettre un terme* ». « *Le problème dans l'île est d'abord de rétablir l'ordre* », a encore affirmé le ministre de l'intérieur, qui se trouvait dans la région dunkerquoise pour visiter deux centres de loisirs ouverts aux jeunes.

« *Il est normal que le président de la République souhaite s'informer en recevant des élus corses*, a indiqué M. Pasqua. *Il y a d'abord un problème* [dans cette région], *c'est celui du rétablissement de l'ordre. Tant qu'il y aura des gens qui rackettent, qui volent et qui assassinent, il faudra faire respecter l'ordre.* »

« La guerre » selon M. Michel Debré

M. Michel Debré évoque, dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, publié lundi 10 août, la crise franco-iranienne : « *Il faut d'abord se persuader que nous sommes en guerre* », dit-il ; « *Khomeiny portait la guerre avec lui : il suffisait d'écouter ses imprécations, lors même qu'il était encore en exil à Neauphle-le-Château, pour comprendre que la révolution chiite une fois installée en Iran, la France, comme les autres, en ferait les frais.* »

Pour M. Debré « *la démocratie n'est légitime que si elle réserve un châtiment exemplaire aux ennemis de la France. L'Etat de droit* (...) *ne doit pas être l'alibi de toutes les impuissances* ».

Le député RPR de la Réunion prend également position contre le versement des prestations familiales « *dont bénéficient les Français aux étrangers* » et pour la réforme du code de la nationalité : « *La société multiculturelle revendiquée par certains est une négation de la France et de la République* », indique-t-il.

L'ancien premier ministre précise : « *Il faut d'abord se persuader que nous sommes en guerre. Et pas seulement en guerre contre le fanatisme islamique : une compétition impitoyable oppose désormais la civilisation occidentale aux autres cultures qui se partagent le globe : cultures millénaires comme celles de l'Extrême-Orient, jadis repliées sur elles-mêmes et qui, aujourd'hui, mènent contre nous une guerre économique sans merci ; cultures plus jeunes et en pleine crise de croissance comme l'islam, qui rejette en bloc les valeurs qu'incarne l'Occident depuis l'Antiquité ; cultures à l'aube du développement, comme celles de l'Afrique noire, en proie à la sous-production et la surpopulation...* »

Enfin, évoquant l'élection présidentielle, M. Debré affirme : « *Le peuple se rassemblera derrière le candidat qui s'affirmera comme le champion de l'identité française, comme le meilleur défenseur des intérêts de la France dans la guerre économique, culturelle et idéologique que l'étranger mène contre nous. Je souhaite que Jacques Chirac soit ce candidat-là...* »

La mort de Léon Noël

Un gaulliste fidèle et dévoué

Léon Noël, premier président du Conseil Constitutionnel et fidèle compagnon du général de Gaulle, est mort le jeudi 6 août à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Né quelques mois avant l'agitation boulangiste, l'année où Guillaume II devint empereur d'Allemagne, et six ans avant le début de l'affaire Dreyfus !

Ces seuls rappels suffisent à suggérer l'étonnant parcours que fut la vie, tout autant que la carrière, de Léon Noël, mort le jeudi 6 août, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Ce diplomate – c'est surtout cette part d'un cursus divers et bien rempli qui demeurera dans les mémoires – avait vu le jour le 28 mars 1888 à Paris. Fils d'un conseiller d'Etat, il s'oriente aussi vers la vénérable institution du Palais-Royal. Docteur en droit en 1912, il est auditeur au Conseil d'Etat en 1913, auditeur de première classe en 1919 et commissaire adjoint du gouvernement l'année suivante.

A partir de 1921, Léon Noël commence à s'éloigner du Palais-Royal. Jusqu'en 1924, il est chef adjoint du cabinet de Maurice Colrat de Montrozier, un député de la gauche républicaine démocratique qui occupe successivement les fonctions de sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, à la présidence du conseil et aux affaires étrangères, puis ministre de la justice.

Après un nouveau passage au Conseil d'Etat, où il est maître des requêtes de 1924 à 1926, Léon Noël est chef du cabinet civil du général Guillaumat, ministre de la guerre dans l'éphémère dixième ministère Briand (24 juin - 17 juillet 1926).

De décembre 1927 à juin 1930, il occupe les fonctions de délégué général du haut commissariat de la République dans les provinces rhénanes. Nommé préfet du Haut-Rhin le 11 juillet 1930, Léon Noël n'occupera pas longtemps ce poste. Lorsque Pierre Laval devient, en janvier 1931, président du conseil et ministre de l'intérieur, Léon Noël remplit un temps, sans en être chargé officiellement, les fonctions de directeur du cabinet de la présidence du conseil, avant d'accéder, officiellement cette fois, à la double fonction de secrétaire général du ministère de l'intérieur et de directeur de la Sûreté générale.

En 1932, Pierre Laval, toujours président du conseil, est en outre, cette fois, ministre des affaires étrangères. Léon Noël sera son directeur de cabinet. Le voilà de plain-pied dans la carrière diplomatique dans ces années particulièrement incertaines et pleines de périls qui débouchèrent sur le second conflit mondial.

Ministre plénipotentiaire de 1932 à 1935 Léon Noël sera ensuite ambassadeur de France à Varsovie de 1935 à juin 1940. Entretemps (janvier-mai 1935), il est secrétaire général de la présidence du Conseil, alors détenue par Paul-Etienne Flandin. Appelé en juin 1940 à siéger, comme représentant des affaires étrangères, dans la commission d'armistice que dirige le général Huntziger, il refusera d'apposer son paraphe au bas des armistices franco-allemand et franco-italien signés à Rethondes et à Rome en présence de Hitler et du général Badoglio.

Le 9 juillet 1940, le maréchal Pétain le nomme délégué général du gouvernement de Vichy en zone occupée ; il donne dix jours plus tard sa démission et se rallie au général de Gaulle dès le 20 juillet.

Après avoir passé dans sa propriété de Toucy (Yonne) la plus grande partie de la guerre, Léon Noël ne retrouve pas immédiatement les affaires publiques. Il devient membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés : Rhône-Poulenc, la société Esso-Standard, les Chemins de fer du Midi et de diverses sociétés d'assurances.

Au RPF avec Claudel

Le général de Gaulle lance le Rassemblement du peuple français (RPF) en avril 1947. A la fin de l'année, Léon Noël adhère au RPF. Il s'intègre à un comité d'études constitué par de Gaulle au sein du mouvement. On le trouve bientôt membre du conseil national du RPF, en compagnie d'un autre ambassadeur, Paul Claudel, et de Raymond Aron. Il est en juin 1949 membre de la commission administrative du RPF et entre en mars 1950 au conseil de direction du mouvement. Elu député RPF de l'Yonne en 1951, Léon Noël ne siégera au Palais-Bourbon que le temps d'une législature.

Gaulliste fidèle et dévoué, il accueillera bien sûr avec une immense satisfaction le retour du général aux affaires en 1958. A l'Académie des sciences morales et politiques, où il a été élu le 4 décembre 1944, et dont il est devenu vice-président en 1957, puis président en 1958, il prononce à ce titre, le 8 décembre, lors de la séance publique annuelle, un éloge appuyé du général.

Il est membre du comité consultatif constitutionnel qui examine en juillet-août 1958 l'avant-projet de Constitution. En février 1959, le général de Gaulle le nomme membre du Conseil constitutionnel et fait de lui, pour six ans, le premier des présidents de l'institution naissante.

Des confidences et anecdotes qu'il a lui-même laissées dans l'un de ses nombreux ouvrages (1), on retire l'impression qu'il joua un certain rôle de conseiller, voire de confident du général de Gaulle et qu'il ne fut pas – mais était-ce seulement concevable à cette époque ? – le président actif d'une institution indépendante.

Le général de Gaulle a du reste donné dans ses « *Mémoires d'espoir* » une description de cette situation qui ne laisse guère de doutes : « *Le Conseil constitutionnel qui vient d'être créé est en liaison régulière avec moi, notamment en la présence de son président, M. Léon Noël. Tout ce que peut offrir une vaste expérience juridique, administrative, diplomatique et politique, quand elle est jointe à la valeur d'un esprit d'envergure et l'ardeur d'un patriote, il l'apporte aux avis qu'il me donne sur le fonctionnement de nos nouvelles institutions.* »

De son côté, Léon Noël, qui ne partage pas toujours les vues du général mais plaça toujours au premier plan son indéfectible fidélité, a noté quelque dix ans après la fin de cette expérience : « *Aucune illusion n'était possible : le Conseil constitutionnel aurait grand peine à imposer moralement son autorité et à acquérir le prestige qui lui était nécessaire.* » Mais il n'attribue cette difficulté qu'à l'état d'esprit « *des Français* », ce qui n'est sans doute pas la complète vérité. La déférence absolue et finalement toujours soumise de l'ancien ambassadeur à celui qui avait été le chef de la France libre entrait pour beaucoup dans cette situation.

A près de soixante-dix-sept ans, l'ancien président du Conseil constitutionnel aurait pu aspirer à la retraite. Mais l'heure n'était pas encore tout à fait venue. En janvier 1966, à la demande du général de Gaulle, il est chargé d'étudier et de proposer une réforme des services de police.

Ce sera le dernier acte de cette longue carrière. Léon Noël avait continué à siéger avec assiduité à l'Académie des sciences morales et politiques.

MICHEL KAJMAN.

(1) Entre autres : *le Diktat de Rethondes et l'Armistice franco-italien de juin 1940* (1945) ; *l'Agression allemande contre la Pologne* (1946) ; *Notre dernière chance* (1956) ; *Comprendre de Gaulle* (1972) ; *les Illusions de Stresa* (1975) ; *De Gaulle et les débuts de la Ve République* (1976) ; *la Guerre de 39 a commencé quatre ans plus tôt* (1979).

● **M. Mégret (FN) contre M. Séguin.** – M. Bruno Mégret, député de l'Isère et directeur de la campagne de M. Jean-Marie Le Pen, a estimé le vendredi 7 août que M. Philippe Séguin « *joue les harkis de SOS-Racisme* » et « *ferait mieux de se préoccuper du sauvetage de la Sécurité sociale* ». M. Mégret réagissait à des déclarations du ministre au quotidien *Libération* dans lesquelles il se dit prêt à approfondir l'arsenal législatif antiraciste de 1972.

● **M. Chirac en vacances au cap d'Antibes.** – Le premier ministre passe depuis le jeudi 6 août des vacances en famille dans un grand hôtel du cap d'Antibes (Alpes-Maritimes). Accompagné de son épouse et de sa fille, M. Chirac est arrivé jeudi vers 20 heures à l'aéroport de Nice à bord d'un avion du GLAM. Il s'est ensuite dirigé discrètement par la route vers Antibes, où il doit séjourner une dizaine de jours.

Communication

Brouille et embrouilles sur la FM parisienne

Divorce entre Europe 2 et Ouïe FM

Après la Haute Autorité, la CNCL en fait l'amère expérience : la FM est une jungle et on ne raye pas impunément d'un trait de plume – sur une liste maintes fois remaniée – des stations pleines de vie. C'est qu'on ne marie pas malgré eux, ou sans eux, la carpe et le lapin, Ouïe FM et Europe 2...

L'alliance – ou le regroupement « Ouïe plus la Sorif » ainsi décrit sur la liste des stations autorisées par la CNCL à Paris – avait, dès son annonce, il est vrai, surpris à la fois les deux « partenaires » et les observateurs. Les premiers jouaient-ils la comédie en affirmant ne pas se connaître ? Et le regroupement envisagé n'était-il pas, comme le supposaient les seconds, qu'une manœuvre de diversion, un cheval de Troie destiné à offrir à Europe 2 (via la Sorif qu'elle contrôlait) pignon sur la FM ? Ouïe FM, projet uniquement parisien, défendait le principe d'une radio culturelle avec un « format » musical rock et une ouverture sur toutes les formes de culture de la région parisienne. Europe 2 en revanche devait être à Paris la tête de pont d'un réseau national (« format » *music and news*) et développé notamment en étroite relation avec la presse quotidienne régionale. Difficile de fondre les deux projets ; et impossible de les faire même coexister sur une fréquence qui ferait perdre à l'un comme à l'autre sa cohérence.

Fort de sa position apparemment dominante sur la liste (la Sorif n'y apparaissait que dans une parenthèse), Ouïe FM s'est donc cherché et trouvé un autre partenaire. Il s'appelle RTH, émet depuis plusieurs mois de Villejuif et, malgré la faible puissance de son émetteur, s'est largement fait connaître d'une population jeune et « branchée » de la banlieue sud de Paris. Choyé par quelques maisons de disques, RTH est rock. A 100 %. « *Et l'harmonie*, déclare M. Reiman, le directeur de Ouïe FM, *est aujourd'hui totale.* » La société d'exploitation de RTH (W-Rock) doit même entrer dans le capital de Ouïe FM, dans lequel on trouve déjà Martell Investissements (environ 45 %), Duménil-Leblé, Société générale, et la Générale occidentale. Le budget prévu d'abord à 8 millions, puis à 9, devrait rapidement passer à 12 millions de francs. M. Yves Rocca, qui, à la CNCL, a en charge le dossier des radios, a bien sûr été prévenu du nouvel accord passé entre Ouïe FM et RTH ainsi « repêché » et l'on attend de savoir quelle forme prendra au *Journal officiel* l'autorisation à paraître.

Europe 2 semble du coup un peu oublié. « *C'est avec surprise que nous apprenons cet accord*, nous déclarait un responsable. *Conformément à la liste rendue publique par la CNCL, nous avions entrepris de négocier avec Ouïe FM. Nous reprendrons donc contact dès lundi avec la commission.* » De gros espoirs avaient, en effet, été fondés par Europe 1 et la presse quotidienne régionale sur le réseau Europe 2, produit plus moderne destiné à capter un public jeune peu fidèle aux programmes des stations périphériques. La CNCL devra donc vraisemblablement amender la liste rendue publique le 24 juillet, reconsidérer sans doute la position d'Europe 2 (ou de la Sorif) sur la bande parisienne. Mais avant même d'avoir pu paraître au *Journal officiel*, la liste pourrait bien subir d'autres aménagements et réserver quelques surprises.

ANNICK COJEAN.

En examinant les cahiers des charges

La CNCL corrige la copie du gouvernement à propos de l'INA et de Radio-France

En marge de ses démêlés avec les chaînes privées et les radios locales, la Commission nationale de la communication et des libertés poursuit l'examen des cahiers des charges de l'audiovisuel public. Sur ce secteur, les treize « sages » n'ont pas de pouvoir décisionnaire mais ils peuvent, comme les membres de la Haute Autorité, donner leur avis sur les textes élaborés par le ministère de la culture et de la communication.

Ils ne s'en sont pas privés pour les règles de fonctionnement d'Antenne 2 et de FR 3 (*le Monde* du 12 avril) ; ils récidivent aujourd'hui avec l'Institut national de l'audiovisuel et Radio-France.

Dans les deux cas, la CNCL paraît soucieuse de préserver des équilibres économiques et le libre jeu de la concurrence trop souvent malmenés par un ministère de tutelle qui se dit pourtant libéral. L'INA avait annoncé il y a quelques mois la production de feuilletons bon marché pour la Cinq, provoquant une vive réaction des producteurs privés. Corrigeant le texte du ministère qui laissait, dans ce domaine, trop de libertés à l'Institut, les treize sages volent au secours de la production indépendante et rappellent que la loi limite les activités de production de l'INA au strict domaine de la recherche technologique.

De même, la CNCL demande que les services télématiques de Radio-France soient exclusivement liés aux programmes des radios ou des orchestres. Les organisations professionnelles de la presse s'étaient émues de la concurrence sur le minitel d'une société financée par la redevance.

La CNCL n'entend pas limiter systématiquement les ambitions du service public. Elle songe aussi à sa survie économique et s'inquiète des dispositions qui pourraient hypothéquer ses ressources. Ainsi, les treize « sages » déplorent que les entreprises publiques du secteur concurrentiel, notamment les banques et les assurances, ne soient plus autorisées à faire de la publicité collective sur les ondes de Radio-France. Une interdiction qui pourrait faire perdre à la société 16 % de ses ressources publicitaires. De même, ils insistent pour que l'utilisation des archives de l'INA par les chaînes publiques fasse désormais l'objet de facturation commerciale et non plus de contribution forfaitaire.

J.-F. L.

● **Télévisions locales : nouveau délai pour les DOM.** – La Commission nationale de la communication et des libertés a reporté, du 28 août au 14 septembre, la date limite de dépôt de candidatures pour les télévisions locales de Martinique, Guadeloupe et Réunion. Certains élus de ces trois départements avaient vivement souhaité ce report, jugeant la période des vacances favorable au montage de dossiers d'une telle importance.

● **Décès de Paul Loby, ancien journaliste à l'AFP.** – Léopold Lobenberg, dit Paul Loby, ancien rédacteur en chef de l'Agence France-Presse et correspondant de l'Agence à Londres, Genève puis Bruxelles, est mort le mardi 4 août à Paris à l'âge de soixante-treize ans. Né en 1914 à Amsterdam, il avait été engagé à l'AFP en 1947 au bureau de Londres. Spécialiste des questions économiques et diplomatiques, homme d'une grande culture et d'une profonde honnêteté professionnelle, Paul Loby avait pris sa retraite en 1980.

LE MONDE diplomatique

Août 1987

AMBITIONS

par CLAUDE JULIEN

Les hommes politiques, l'œil rivé sur les sondages, peuvent-ils tenir un autre langage que celui des démagogies à la mode ? Déclin inéluctable, sécurité et ordre moral, progrès techniques salvateurs, sont-ils les seules réponses ? Nos sociétés ont besoin qu'on leur désigne, avec calme et courage, un avenir possible et de plus hautes ambitions.

DOSSIER

LA FRANCOPHONIE EN CHANTIER

Alors que va s'ouvrir en septembre, à Québec, la deuxième conférence des pays ayant en commun l'usage du français, la francophonie, dans sa diversité, apparaît comme une voie d'accès à l'universalité. Le français peut-il devenir une force politique et un outil possible du dialogue Nord-Sud ? Sa force culturelle est indiscutable dans l'édition et l'audiovisuel. Mais les « industries » de la langue demeurent insuffisamment exploitées.

En vente chez votre marchand de journaux

Société

REPÈRES

Droit de visite « transfrontière »

Seize enfants ont regagné l'Algérie

La première expérience de droit de visite « transfrontière » pour les enfants nés de couples franco-algériens ou anglo-algériens, et retenus par leur père en Algérie s'est effectuée normalement. Après un mois passé auprès de leur mère en France, six filles et dix garçons, âgés de six à quatorze ans, ont embarqué, le vendredi 7 août, à l'aéroport d'Orly à destination d'Alger. Si les mères présentes ont su garder leur calme, deux fillettes ont éclaté en sanglots au moment de la séparation.

Assistant au départ des enfants, M. Claude Allaert, magistrat chargé par le gouvernement français d'une médiation avec le gouvernement algérien, a déclaré qu'il espérait *« une normalisation de ce type d'échange qui s'est déroulé dans la sérénité »*. Une nouvelle visite pourrait avoir lieu à Noël prochain. Une seule des mères qui avaient « occupé » l'ambassade de France à Alger au cours de l'été 1985, Mme Hélène Montetagau, n'a pu jusqu'ici accueillir à Paris sa fille Myriam. Elle envisageait d'entamer une grève de la faim, mais les autorités algériennes lui ont promis qu'elle pourrait revoir son enfant dès le samedi 8 août.

Euthanasie

Le professeur Hackethal ne sera pas jugé.

Un tribunal de Munich (RFA) a décidé, le vendredi 7 août, que le professeur Julius Hackethal ne pouvait être traduit en justice pour avoir aidé à mourir, en avril 1984, une patiente incurable, atteinte d'un cancer. Avant de donner du cyanure à sa patiente, le professeur Hackethal avait eu avec elle une longue conversation enregistrée au magnétoscope, au cours de laquelle cette personne ravagée par la maladie avait expliqué posément qu'elle voulait mourir.

Le 2 janvier 1986, le médecin était inculpé, mais le tribunal de Munich vient d'estimer que sa patiente avait décidé *« librement et en toute connaissance de cause »* d'absorber le poison.

Grand-Bornand

Le PS critique M. Carignon

Les conclusions de l'enquête administrative sur la catastrophe du Grand-Bornand, précisant que l'installation des campings avait été autorisée régulièrement mais qu'elle était *« imprudente » (le Monde* du 8 août), suscitent diverses réactions.

M. Robert Chapuis, secrétaire national à l'urbanisme et à l'environnement du Parti socialiste, accuse le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, de ne pas avoir pris *« lui-même ses responsabilités »*, préférant *« clore l'enquête et porter un jugement définitif avant même que le débat public ait pu avoir lieu sur les conclusions de la commission »*. Pour sa part, M. Renaud-Vié Le Sage, l'ancien délégué aux risques majeurs, qui avait démissionné trois jours après la catastrophe, voit dans les conclusions de l'enquête une *« confirmation, sur le plan technique »* de ses analyses. En parlant *« d'imprudence »* dans leur rapport, les experts *« voulaient dire, en termes choisis, qu'il y avait bien une faute mais qu'on ne pouvait pas retenir le fait qu'elle était volontaire »*, estime-t-il.

Quant à l'association SOS-Environnement, elle dénonce *« l'incohérence »* du rapport administratif et demande la création d'une commission parlementaire sur cette catastrophe.

Cattenom

Mise à feu du deuxième réacteur

La mise à feu nucléaire (divergence) du deuxième réacteur de la centrale de Cattenom (Moselle) a eu lieu le vendredi 7 août à 23 h 22, a indiqué la direction de l'aménagement de la centrale. Cette tranche, d'une puissance de 1 300 mégawatts, devrait être couplée dans trois au quatre semaines au réseau EDF et travailler à pleine puissance l'hiver prochain.

Située près de Thionville, cette centrale, dont le premier réacteur a divergé en octobre 1986, a suscité de fortes protestations de la part des pays riverains, notamment du Luxembourg.

Pollution

Déchets italiens au Venezuela

Le gouvernement du Venezuela a ordonné, le vendredi 7 août, de renvoyer vers leur pays d'origine, plus de 10 000 barils de déchets toxiques qui avaient été importés d'Italie en avril dernier par une entreprise inconnue et déposés à l'air libre dans une zone fortement peuplée, près de Puerto-Cabello (140 kilomètres au nord-ouest de la capitale). Ces fûts contiennent des déchets pharmaceutiques, des eaux ammoniaquées et des déchets de choroparafine. Une vingtaine d'entre eux se sont fendus, laissant échapper des gaz et des liquides qui ont atteint les plages limitrophes, et plusieurs personnes se sont plaintes d'éruption de boutons et de plaies sur la peau. Les autorités sanitaires ont déclaré l'état d'urgence et interdit les plages aux touristes. Des habitants de Puerto-Cabello, le second port du pays, ont manifesté vendredi contre les *« barils de la mort »*, et plusieurs écologistes, dont un député régional, ont entamé une grève de la faim. — *(AFP.)*

Le sport sera-t-il victime de la loi contre l'alcool ?

Ultimes pressions, mauvaise foi ou inquiétude légitime ? On ne sait trop que penser après les multiples déclarations faites au cours de ces dernières quarante-huit heures par les représentants des grandes marques d'alcool qui, tous, affirment que l'article 97 de la loi du 30 juillet 1987, portant diverses mesures d'ordre social, sonne le glas du sponsoring des manifestations sportives par les boissons alcoolisées.

Le ministère de la santé apportait dans la soirée du vendredi 7 août un démenti formel, assurant que la loi renforçant les dispositions de la lutte contre l'alcoolisme interdit, certes, la publicité pour les alcools à la télévision mais ne met nullement fin au « parrainage » de compétitions sportives par les marques d'alcool. Ainsi, précisait-on, le Challenge Martini pourra garder son nom, de même que les voiliers Kriter ou 33 Export. Toutefois, ces parrainages feront l'objet d'un *« code de bonne conduite »* qui sera défini par un décret pris en conseil d'Etat.

Dans l'attente de la publication de ce décret, le mieux est de se reporter au texte exact de la loi. Celle-ci précise qu'est interdite *« la publicité, sous quelque forme qu'elle se présente, en faveur des boissons alcooliques sur les stades, terrains de sports publics ou privés, dans les lieux où sont installés des pistes et dans les salles où se déroulent habituellement des manifestations sportives » (...)* ; que toute publicité en faveur des boissons contenant plus de 1 degré d'alcool *« ne doit comporter aucune incitation dirigée vers les mineurs ni évoquer d'aucune façon la sexualité, le sport, le travail, les machines et véhicules à moteur » (...)*

Enfin, le dernier alinéa de l'article L 18 précise : *« Quand les éléments caractéristiques des publicités pour les boissons alcooliques, notamment la marque, la dénomination, les graphismes ou les couleurs déposées sont utilisés dans des activités de parrainage ou dans une publicité, les dispositions régissant la publicité pour les boissons alcoolisées s'appliquent à ces activités de parrainage ou à cette publicité »*.

La loi maintiendra le parrainage. Reste à savoir sous quelles formes exactes l'identité du « parrain » pourra être portée à la connaissance du public...

F. N.

● **ATHLÉTISME : championnats de France.** — Le Parisien Philippe Legrand a remporté, pour la quatrième fois, l'épreuve du championnat de France du 10 000 mètres, vendredi 7 août, à Annecy (Haute-Savoie), dans le temps de 28 mn. 45 s. 39 cent., devant le jeune espoir Antonio Rapisarda et le nouveau recordman de France de la spécialité, Jean-Louis Prianon, grand favori de l'épreuve, mais victime d'une sérieuse défaillance à la mi-course.

Une cité touristique sous les jardins du Carrousel

Le vestibule du Grand Louvre

(Suite de la première page.)

Le projet Carrousel-Tuileries est à la fois nécessaire et ambitieux. Nécessaire, parce qu'il fallait bien résoudre le lancinant problème du stationnement des cars et des voitures dans ce quartier de Paris menacé en permanence par l'asphyxie automobile. La seule solution raisonnable consistait à creuser un immense parking, branché sur l'avenue du Général-Lemonnier, que, justement, on est en train de faire disparaître sous terre pour assurer la continuité de la promenade entre le Louvre et les jardins des Tuileries. On trouvera donc sous les jardins du Carrousel une véritable gare de tourisme, où pourront se ranger les cars des tours-opérateurs et quatre-vingts places pour ranger ces mastodontes. En contrepartie, il leur sera interdit d'encombrer la rue de Rivoli et les bords de la Seine, comme ils le font aujourd'hui, faute de pouvoir se garer ailleurs.

Il y aura aussi six cent trente emplacements pour des voitures particulières. M. Ligen, lui-même conseiller d'Etat, compte convaincre ses collègues d'y ranger les véhicules qui occupent actuellement la superbe cour du Conseil d'Etat. Ainsi serait ouvert à la fréquentation des piétons un autre cheminement non moins historique : celui qui conduit des jardins du Palais-Royal à l'Institut, en passant par le Conseil d'Etat, le passage Richelieu, les cours du Louvre et la passerelle des Arts. La réalisation de ces parkings géants coûtera 230 millions de francs, apportés par divers financiers publics et privés.

De là, les visiteurs gagneront une sorte de cité touristique troglodyte qui servira d'antichambre et de complément aux nouveaux espaces souterrains du Grand Louvre. C'est le côté le plus ambitieux du projet. Ils y trouveront un théâtre d'automates, un musée du « bel objet » français, un centre de présentation des collections de mode et des boutiques de livres anciens. Ils pourront y faire connaissance avec les provinces françaises, puisqu'une dizaine de régions ont accepté d'y présenter leur patrimoine culturel.

Début du chantier en 1989

Côté pratique, la cité souterraine accueillera des agences de voyages, des guichets de change et plusieurs restaurants allant de l'établissement gastronomique à la brasserie populaire, en passant par l'auberge où l'on pourra goûter en self-service des plats régionaux. L'espace est d'une telle ampleur qu'il pourrait contenir encore une annexe du Musée de la mode, déjà installé dans le pavillon de Marsan, et les services informatiques du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes.

L'ensemble s'ordonnera autour d'une avenue nord-sud longue de 220 mètres : la galerie Carrousel-Louvre. Elle sera éclairée par une pyramide inversée dont la base affleurant sur la place du Carrousel fera descendre la lumière du jour jusqu'à 10 mètres sous la surface. De ce point central, les visiteurs accéderont au hall d'entrée du Grand Louvre. Pour ceux qui arriveront à pied, la cité souterraine sera accessible par cinq escaliers situés respectivement place des Pyramides, rue de Rivoli, quai du Louvre et au pied de l'arc de triomphe du Carrousel.

C'est la Société d'administration et de réalisations d'investissements, la SARI, déjà promotrice de vastes ensembles de bureaux à la Défense, qui a pris le risque de réaliser l'opération puis de la gérer commercialement. L'investissement initial est évalué à environ 450 millions de francs. Le chantier ne pourra débuter que lorsque ceux de l'avenue du Général-Lemonnier et du Grand Louvre seront achevés, c'est-à-dire en 1989. Ouverture au public : deux ou trois ans plus tard. Mais cette fois, après huit siècles d'agrandissements successifs, le Louvre aura définitivement occupé, en surface comme en sous-sol, le quadrilatère tout entier que les souverains lui avaient tracé au centre de Paris.

MARC AMBROISE-RENDU.

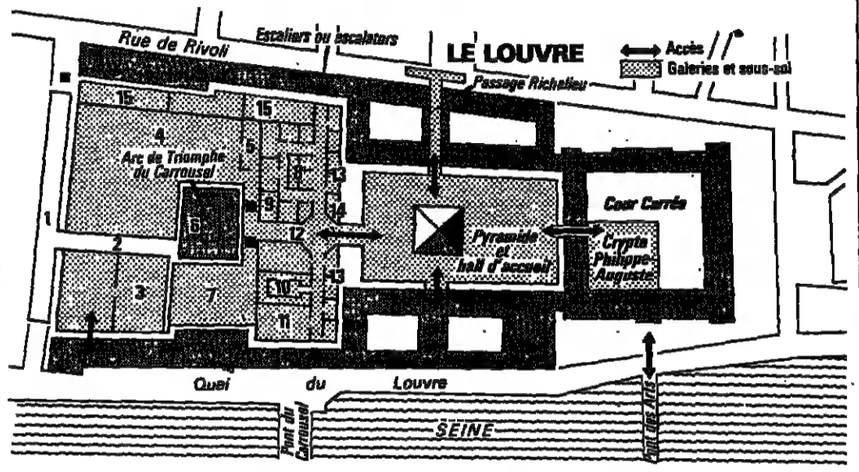

1. Avenue du Général-Lemonnier ; 2. Accès de service du Grand Louvre ; 3. Laboratoire du Grand Louvre ; 4. Parking des cars et des voitures ; 5. Hall d'accueil de la gare des cars ; 6. Soubassement de l'arc de triomphe du Carrousel ; 7. Théâtre d'automates ; 8. Centre du voyage ; 9. Centre du bel objet ; 10. Auberge des provinces ; 11. Salle de réunions ; 12. Grande Galerie ; 13. Maisons des régions ; 14. Restaurants ; 15. Locaux en attente.

* Accès depuis la surface.

Mis en cause par *Minute*

M. Jack Lang engage une action en diffamation

L'ancien ministre de la culture, M. Jack Lang, vient de charger son avocat, Me Georges Kiejman, d'intenter une action en diffamation contre *Minute* à la suite de la publication, par l'hebdomadaire d'extrême droite d'un article sur son patrimoine immobilier.

Dans son dernier numéro, daté du 6 août, *Minute* accuse M. Lang d'« *enrichissement* » pendant son passage au ministère de la culture et publie les photographies d'une propriété acquise par le député, selon le magazine, à Bonnieux (Vaucluse), dans le Lubéron. Rappelant que M. Lang avait demandé le 1er août la formation d'une « *enquête parlementaire* » sur les allégations iraniennes concernant le premier ministre et le sort des otages au Liban, *Minute* écrit à propos de l'ancien ministre : « *Il faut créer une commission d'enquête parlementaire sur l'origine de sa soudaine fortune.* »

Après le meurtre d'un ouvrier tunisien

Une manifestation antiraciste réunit plusieurs centaines de personnes à Nice

Répondant à l'appel de trente-cinq organisations humanitaires, syndicales ou politiques, trois cent cinquante personnes environ ont participé, le vendredi 7 août à Nice, à une manifestation pour protester contre le meurtre, le 13 juin dernier, d'un ouvrier tunisien, Amar Abidi, tué par six jeunes gens âgés de dix-sept à vingt et un ans.

Cette manifestation, organisée sur les lieux mêmes du meurtre, s'est déroulée sans incidents. Plusieurs élus de la région notamment, MM. Henri Fiszbin, député des Alpes-Maritimes (app. PS), et Jean-Hugues Colonna, député des Alpes-Maritimes (PS), ainsi que M. Max Gallo, député européen (PS), s'étaient associés à cette manifestation pour « *dénoncer le climat de racisme et de xénophobie régnant dans la région* ».

La mère de l'un des auteurs, mineur, du meurtre avait tenu également à être présente pour témoigner de son émotion et mettre en cause « *le climat de violence* » qui a entraîné son fils « *qui n'est pas du tout raciste* ».

L'organisation SOS-Racisme, coordinatrice de la manifestation, a d'ailleurs « *salué le courage* » de cette femme et s'est félicitée du succès de la réunion. L'organisation dirigée par Harlem Désir a également annoncé qu'elle avait adressé, vendredi, une lettre personnelle au maire de Nice, M. Jacques Médecin, lui demandant à la fois « *de condamner cet acte raciste et de prendre des dispositions pour assurer à la famille d'Amar Abidi un soutien moral et financier* ».

Le meurtre de Cannes

La fausse Mauricette est identifiée

CANNES
de notre correspondant régional

Les policiers du SRPJ de Nice, chargés de l'enquête sur le meurtre de Cannes, ont identifié l'employée de maison considérée comme le témoin numéro un de cette affaire. Il s'agit de Véronique Akobé, née le 4 février 1964 à Daouka (Côte-d'Ivoire), qui avait usurpé l'identité d'une jeune Martiniquaise de vingt-deux ans, Mauricette-Lambert Micho. Celle-ci, également employée de maison, avait été interpellée le jeudi 6 août à Pornic (Loire-Atlantique), et avait été mise aussitôt hors de cause.

Véronique Akobé avait été condamnée à la fin de 1985 à un mois de prison pour vols de faits avec préméditation. Elle avait purgé sa peine à la prison de Fleury-Mérogis et faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion.

Le fils d'un industriel parisien, Thierry Schärr, vingt-deux ans, avait été découvert égorgé dans son lit, le mardi 4 août à Cannes. Dans une chambre voisine, son père, Georges Schärr, soixante-trois ans, avait été lui-même grièvement blessé pendant son sommeil d'un coup de couteau à l'abdomen. La fausse Mauricette s'était enfuie avant l'arrivée des policiers par la fenêtre de sa chambre, située au quatrième étage, en se servant de deux draps noués bout à bout et après avoir abandonné sur place sa robe tachée de sang.

D'autre part, l'autopsie a permis d'établir que, avant d'être égorgé, le jeune Thierry avait été assommé à l'aide d'une massette trouvée sous le lit de l'employée. Les enquêteurs sont désormais persuadés que le double crime contre M. Schärr et son fils n'a pas été commis par une personne seule.

G. P.

Dans l'Atlantique

Le navigateur aveugle a rebroussé chemin

Jim Dickson, l'Américain aveugle qui tente la traversée de l'Atlantique à la voile en solitaire (*le Monde* du 8 août), a été obligé de rebrousser chemin au bout du troisième jour, à la suite d'une rupture de son pilote automatique.

Le skipper américain, qui s'était lancé de Portsmouth (côte est des Etats-Unis) le 4 août à la barre du *Eye-Opener* repartira immédiatement vers l'Angleterre dès que cette avarie sera réparée, a indiqué son agent, M. Steve Graham.

Ce contretemps ne semble donc entamer en rien la détermination de Jim Dickson, alors même que, aux Etats-Unis, une vive polémique s'est instaurée sur l'opportunité d'une telle entreprise. « *Je suis inquiet de ce que les non-voyants se fassent un point d'honneur à égaler cette performance*, a déclaré le président de la fondation américaine pour les aveugles de New-York, M. Sam Negrin. *Il existe un stéréotype du « super-aveugle » tel qu'il est campé dans les films. Cela est inquiétant.* »

Deux nouvelles expulsions au Pays basque

Les Espagnols auraient remis aux autorités françaises la liste des membres présumés de l'ETA

Deux membres présumés de l'organisation indépendantiste basque ETA, réfugiés en France, ont été expulsés, le vendredi 7 août, vers l'Espagne, en vertu de la procédure « *d'urgence absolue* », portant à soixante-seize le nombre de Basques espagnols remis à la police espagnole depuis le 18 juillet 1986.

Originaire d'Irun, Pedro-Garcia Lasalde, vingt-neuf ans, a été interpellé à Ciboure, près de Saint-Jean-de-Luz. Jose-Luis Sebastian Martinez, trente-six ans, a de son côté été interpellé à Urrugne, également dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Les deux militants présumés ont été reconduits à la frontière franco-espagnole.

Rendant compte des entretiens, le 28 juillet à Paris, du ministre espagnol de l'intérieur, M. Jose Barrionuevo, et de son secrétaire d'Etat à la sécurité, M. Rafael Vera, avec MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, le quotidien *El Pais* a affirmé la semaine dernière que les responsables espagnols ont remis à leurs homologues français des listes de noms de membres de l'ETA résidant en France, classés par ordre d'importance, réclamant leur expulsion, notamment celle des dirigeants de l'organisation terroriste, vers l'Espagne ou vers des pays tiers.

La France, avait répondu par avance M. Pandraud dans une interview au quotidien *Ya*, « *est déterminée à expulser tous les terroristes basques de son territoire mais le principal problème est de les trouver* ».

Le ministère espagnol de l'intérieur a par ailleurs annoncé vendredi qu'un haut responsable de la police sera prochainement désigné pour coordonner avec les autorités françaises la lutte antiterroriste à la frontière.

● **Information ouverte après un accident de la route.** — Une information a été ouverte, le vendredi 7 août, par le parquet de Bordeaux après la mort de quatre automobilistes, dont au moins deux Iraniens, dans un accident de voiture, le mercredi 5 août, dans la commune du Porge (Gironde). Pour les enquêteurs, il s'agit d'une simple mesure de sécurité, le caractère accidentel du drame ne faisant guère de doute. Deux cadavres ont été identifiés vendredi : celui de Sattarnej Ad Sogadar-Sattar, un Iranien de trente ans, propriétaire de la voiture et domicilié à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), et celui de Latayef-pour Aschine, étudiant iranien de vingt-cinq ans, demeurant à Bordeaux. Les deux autres corps, entièrement calcinés, n'ont pas encore pu être identifiés.

Un motocycliste allemand trop pressé

Deux mois de privation de routes françaises

Un motocycliste allemand a été intercepté, c'est bien le mot, par le gendarmerie alors qu'il roulait à 250 km/heure sur l'autoroute A 36, Mulhouse-Beaune, à proximité de la commune de Châtenois, près de Dôle (Jura).

Le motocycliste, Georg Lunenborg, vingt-trois ans, demeurant à Marl (République fédérale d'Allemagne), a expliqué aux gendarmes qu'il était pressé d'arriver en Espagne, où il se rendait en vacances. Les gendarmes lui ont aussitôt déclaré qu'ils étaient, eux, dans l'obligation de confisquer le véhicule, une moto de 900 centimètre cube, et de lui infliger une amende de consignation de 900 francs.

Pour n'être pas en reste, le préfet du département a pris immédiatement un arrêté original interdisant au motocycliste de circuler sur le territoire français pendant deux mois, en attendant qu'il soit jugé par le tribunal compétent.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

L'exposition Laboureur au Pavillon des arts

Le coup d'envoi du « Policeman »

Un ton d'élégance, d'euphémisme. Un art de finesse, de simplicité chic c'est le style de Jean-Émile Laboureur, graveur.

Une rue de Londres, l'automne 1913. Devant nous passe le bus à impériale n° 19, Clapham Junction – Highbury Park. A l'arrière de l'impériale, un monsieur, un peu vautré sur le dos, chapeau melon, fume un havane. A l'avant, une femme, assise très droite, grand chapeau, porte un nœud papillon. Le conducteur, en bas, moustache, n'a pas l'air commode.

Quelque chose d'inéluctable fait que notre regard se fixe sur un personnage, là devant, debout : un policeman. Station « repos », la jambe gauche un peu avancée, les mains derrière le dos. C'est une feinte : il tient son monde à l'œil, il lorgne trois hommes-sandwichs qui s'éloignent, en file indienne, vers la gauche.

Cette scène de rue est une eau-forte. Jean-Émile Laboureur l'a gravée sur zinc en 1913. Appelée *Le policeman*, elle fait date dans l'histoire de la gravure française. Parce que, d'un coup, sans crier gare, Laboureur vient de trouver sa manière, d'inventer son style bien à lui. Il a trente-six ans.

Revenons au *Policeman*. Cette image tient de la magie. La vie affairée, les assemblages d'architectures, les actes confus de la voie publique, la *presse générale de la foule* comme dit le Teste de Valéry, sont là. Et, cependant, rien n'est montré. Il y a surtout, dans l'image, des vides, des blancs. Laboureur a incisé sur la plaque quelques lignes droites minces, légères, et juste cinq ou six lignes courbes, fluides, celles des chapeaux, des roues.

Encore ces quelques traits ont-ils quelque chose d'incertain, d'irréel, d'hésitant, malgré l'affirmation parfaite de leur tracé. Seuls le casque ovale et le visage du policeman sont « piqués », catégoriques. Ce qui saisit avant tout, dans cette gravure, c'est que les personnages, le chauffeur du bus, le policeman, quoiqu'à peine figurés par un rien de traits, eh bien Jean-Émile Laboureur parvient à donner les attitudes, les tâches, les soucis, de leur métier. Et, en même temps, leur caractère personnel. Le jour où Laboureur invente son *Policeman*, et du même coup cet art si singulier qui sera le sien jusqu'à la fin de sa vie, cela fait des années qu'il musarde à Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, New-York, Munich, Athènes, et qu'il réalise, avec un savoir-faire évident, des gravures sur bois, sur cuivre, qui sont belles et fortes, mais dont l'expression n'est en rien personnelle, car elles doivent trop aux grands maîtres du temps, Valloton et les Nabis, Toulouse-Lautrec, Vuillard, etc.

Des gestes saisis au vol

Et voici, qui tombe du ciel, *Le policeman*, le ton laboureur, qui est élégance, euphémisme, alacrité. Finesse, simplicité, chic. Personnages plus grands et filiformes que nature, femmes souvent tête nue, hommes en chapeaux un peu comiques. Et avant tout, redisons-le, ces gestes saisis au vol, ces gestes en mouvement qui sautent aux yeux, qui mettent dans l'image une intensité incroyable de vie, alors que tout, ici, est elliptique. Et ces blancs, cette lumière naturelle qui arrive de partout. Un monde enjoué, dynamique, irréel, courtois, pas pesant, inachevé, un monde du matin du monde mais d'une bienséance millénaire.

Oh bien sûr le Laboureur deuxième (et définitive) manière n'est pas né dans un chou. Tout un « matériel » de base était là, cette fois c'est l'art de Braque, Picasso, Gris, La Fresnaye, Van Dongen, Modigliani. Mais Laboureur tout de suite en fait autre chose, de plus mince, de plus modeste, et mieux vaut d'ailleurs ne pas s'y attarder, à ces origines, parce que la vraie grande peinture n'est pas l'affaire de Laboureur, son cubisme est climatisé, enjolivé, décoratif, son Van Dongen est amorti, ainsi de suite, ce serait même agaçant, si l'on y songe.

Et puis la vraie origine de l'imagination merveilleuse de Laboureur vient d'ailleurs, elle vient des contrées de Nantes, du lac de Grand-Lieu, réserve ornithologique, et des marais salants de Guérande, et des constructions arachnéennes des Chantiers de Saint-Nazaire, et de la Grande Brière, pleine d'oiseaux elle aussi. Pays de l'enfance de Jean-Emile Laboureur, et tous ses personnages sont un peu des échassiers, avec leurs longues jambes et leurs petites têtes, et puis cette lumière de la Loire-Atlantique, qui semble avaler le paysage, comme si l'atmosphère jouait au plus fin. Et la finesse du trait des roseaux sur l'eau plate de la Brière...

Il est évident d'autre part que Laboureur a été « influencé » bien plus par des écrivains, Gide, Larbaud, Proust, que par des peintres. Il s'est trouvé en amitié avec *l'esprit* de ces écrivains, avec leur qualité particulière de morale, d'humour, d'allure à la fois attentive et désinvolte. L'énergie spirituelle de ces œuvres d'écrivains est « passée » dans l'art de graver, chez Laboureur. C'est un cas.

ROGER VIOLLET

La plage sous la pluie.

Dans les derniers temps de sa vie, Laboureur est revenu dans le pays de son enfance, le sud de la Bretagne, d'abord au Croisic, puis dans le village de Kerfalher, que la préface du catalogue de l'exposition située en pleine Grande Brière. Or Kerfalher est pratiquement au bord de l'océan, sous l'estuaire de la Vilaine, ce n'est plus la Brière, quoique pas loin.

Une chose inattendue, de la part de Laboureur qui donne souvent l'âme des lieux avec des riens, c'est que ses gravures de la Grande Brière sont assez « extérieures ». Il est vrai que Laboureur, au lieu de se déplacer dans les longues et minces embarcations effilées à l'avant et à l'arrière, que les habitants appellent « blains », et qui sont le seul moyen de sentir, de connaître, la Brière, parce qu'elles seules trouent les roseaux, oui Laboureur préférait traverser la Brière de « loin », dans sa très luxueuse limousine Delage.

Et, à ce propos, une mise au point : dans un livre sur Laboureur mis en vente à l'exposition, Anne Lombardini nous dit que du temps de Laboureur « *il n'était pas question de s'attarder sur le motif, en Brière : la région était très inhospitalière et n'offrait au voyageur aucune possibilité de restauration* ».

Là, ma part de sang breton ne fait qu'un tour. Non, madame, les autochtones de la Brière ont toujours été accueillants, et n'ont jamais refusé aux voyageurs, aquafortistes ou autres, de leur préparer, à Herbignac, à Saint-Lyphard, à Saint-Joachim, une omelette, des pommes de terre, du café fort, et des tartines de beurre, demi-sel bien entendu.

MICHEL COURNOT.

★ Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau à Paris, métro Halles.

MUSIQUE

Cycle Ligeti au Festival estival

Un concerto sans faux-semblants

Le Festival estival de Paris consacre une série de concerts à Ligeti. Une création : un Concerto pour piano, *avec quelques clefs à l'appui.*

Il n'y a pas si longtemps, écrire un concerto pour piano passait, dans les milieux de l'avant-garde, pour une concession dangereuse aux tendances passéistes. L'idée même de voir la masse noire d'un Steinway à l'avant-scène et un soliste qui s'éponge le front entre deux cadences inspirait une sorte de dégoût ; ce serait rouvrir les portes aux pratiques exhibitionnistes du siècle dernier.

Et cependant, le concerto pour piano, s'abritant derrière des titres rassurants, n'était pas mort : *les Oiseaux exotiques* (1955) de Messiaen, *Synaphaï* (1969), puis *Erikhthon* (1974) de Xenakis, *Points on the curv to find* (1974) de Berio, *Numéro 5* (1976) de Philippe Manoury ou *Stances* (1978) de Betsy Jolas offraient aux pianistes l'occasion de rivaliser avec des formations plus ou moins importantes. Seul le terme concerto restait tabou. André Boucourechliev osa pourtant l'utiliser dès 1975, puis Luis de Pablo (1980), deux œuvres, entre autres, suscitées et créées par Claude Helsser.

Le concerto (1981) de Maurice Ohana, enfin, mérite une mention particulière car il met en valeur les qualités de toucher du soliste d'une façon inusitée.

Depuis, il faut souligner l'impressionnant concerto de Dao, créé lors des Rencontres de Metz (1986) et, par là même, contemporain du concerto de Ligeti dont la première audition eut lieu au Festival de Graz en Autriche, en octobre dernier, sous la direction de Mario di Bonaventura avec, en soliste, Anthony Bonaventura. Jouissant d'un contrat d'exclusivité, il appartenait à ces deux artistes de révéler, avec le concours de l'ensemble Ars Nova, ce concerto au public français à l'auditorium des Halles à l'occasion du cycle Ligeti organisé par le Festival estival de Paris et, dans un proche avenir, sur les ondes de France-Musique.

On pouvait attendre beaucoup d'un compositeur de l'importance de György Ligeti dont le *Concerto pour violoncelle* (1966), fort bien donné en première partie par Jacques Wiederker, proposait un considérable renouvellement du genre, faisant de l'introversion une qualité saillante. Plus traditionnel, avec ses trois mouvements contrastants, le *Concerto pour piano*, sans posséder peut-être, sauf sans le *Lento e deserto* central, une originalité aussi frappante n'a pas déçu.

On s'étonne du souci de Ligeti d'insister sur l'extrême complexité de ses récentes compositions, comme s'il craignait qu'on les trouve plus simples que les précédentes ; et quand cela serait, quel mal y aurait-il ? On serait plutôt tenté de voir dans les deux mouvements vifs une synthèse du principe de la toccata, à la manière de Bartok, et de ces mouvements perpétuels énoncés par Ligeti dans son *Continuum*, pour clavecin : les accents mélodiques et les accents dynamiques s'enchevêtrent et se combattent jusqu'à donner l'impression d'une sorte de stabilité animée.

Un climat poétique

L'orchestre entre dans le jeu, et la fusion des deux donne l'impression d'une activité fébrile, insaisissable et irrésistible. Le mouvement central introduit un climat poétique avec le dialogue d'un piccolo jouant dans le grave et d'un basson dans l'aigu (puis d'un harmonica et d'un ocarina à la fin), qui évoquent des cris lointains d'animaux nocturnes dans un paysage désolé. L'entrée du piano qui s'y mêle réintroduit peu à peu le style concertant sans briser le charme. On remarque notamment un passage très doux où le pianiste joue une mélodie aux deux extrémités du clavier et un peu plus loin, le contraste des stridences terribles des instruments dont le nombre semble décuplé par le seul effet d'une écriture orchestrale virtuose.

Entre les deux exécutions du concerto, Francis Bayer s'est efforcé de donner au public quelques clés pour une approche plus intime de l'œuvre, et l'on peut penser que la seconde audition, saluée par d'interminables applaudissements, a profité de cet entracte analytique. La qualité de l'interprétation n'y est peut-être pas non plus étrangère.

GÉRARD CONDÉ.

La mode de 1950 à 1970

Du rock au twist à Bruxelles

New-look, techno ou yéyé, la mode des années 50 à 70 parade tout l'été au Musée du costume et de la dentelle de Bruxelles...

On y exposait jusqu'ici des nappes d'autel, des habits ecclésiastiques et des fermoirs de jarretière. Après « Belles en dentelles », « Autour d'une corbeille de mariage », « L'opéra en grand costume », le petit dernier des musées bruxellois nous offre, pour ses dix ans, une vraie surprise-party. Le thème de l'exposition étant « *la mode 1950-1970. Du rock au twist* », les gardiens diffusent toute la journée des tubes de Vartan ou de Bécaud. On a agrafé un jean peau de pêche à pattes d'éléphant sur un panneau en alu gaufré, on a placé des sandales à bouts carrés et des mannequins qui louchent dans les vitrines, et tout cela est très émouvant. Le visiteur, qui une heure plus tôt admirait des gants « *nuance mode* » ou un « *modèle jeune en taille 50* » dans les galeries royales Saint-Hubert, ne se sent pas vraiment dépaysé.

Des posters d'Eddie Cochran

Hélas ! l'exiguïté des lieux, la pauvreté de la mise en scène lui donnent vite l'impression de se retrouver à Drouot la veille d'une vente. Les conservateurs ont, semble-t-il, eu du mal à trier les dons des élégantes et des autres. Résultat : des talons aiguille en satin crasseux paradent dans des box individuels, tandis que la veste de soirée de Molyneux, les corsages à paillettes et les robes à danser se bousculent comme des vieilles stars jalouses.

Plus loin, les affiches des écoles professionnelles de Bruxelles voisinent avec un poster d'Eddie Cochran épinglé au-dessus d'un perfecto noir.

Heureusement, au premier étage, l'aventure se précise : tantôt livides tantôt dorés, les mannequins arborent les tenues spatiales de Courrèges (bottines et gants blancs, robes trapèze orange, manteau vert mousse à boutons boule...). La conquête de l'espace, la vogue de la bande dessinée amènent les couturiers à dépouiller la mode de tous ses tralalas.

Les pionnières du new-look

Si les robes de cocktail à corsage baleiné et les manteaux du soir lamé or de Shiraz continuent d'émouvoir les pionnières du new-look, une mode plus abstraite et surtout plus courte séduit les filles dans le vent. Elles plébiscitent le prêt-à-porter, s'enthousiasment pour les robes de Cardin brodées de pétales de Rhodoïd ou de perles de plastique. La suite est moins évidente : on rit très fort devant ces pages de magazine illustrées de maillots de bain en Dropnyl-Helanca et de lunettes Stopsol enveloppantes.

Mais beaucoup frissonneront à la vue des splendeurs baba-coolesques : robe en similicuir fripé, minijupe à pétales de daim, sandales brétecheriennes en cuir naturel. Là, on se dit : « *Comment ai-je pu ?* »

LAURENCE BENAIM.

★ « La mode 1950-1970. Du rock au twist. » Musée du costume et de la dentelle, 6, rue de la Violette (Grand-Place), Bruxelles. Jusqu'au 13 septembre.

PHOTOGRAPHIE

Zola au Musée-galerie de la Seita

Emile et Jeanne

Adepte fervent de la photographie, l'auteur de la Bête humaine *en usait pour chanter ses amours.*

Autoportrait

Jeanne Rozeroy

Durant le mois d'août 1888, en compagnie de Charpentier, son éditeur, et de sa femme Alexandrine, Emile Zola passe paisiblement ses vacances à Royan. Dans la vie de l'écrivain, cet été sera décisif à plus d'un titre puisqu'il découvre la photographie auquel l'initie Victor Billaud, maire de Royan.

Ami de Nadar, qu'il rencontre en 1860 au café Guerbois, près de la place Clichy, et qui le portraiture assis à son bureau, un livre entrouvert à la main, Emile Zola mettra pourtant sept ans avant de s'adonner sans frein à sa passion de l'image fixe. Captivé à l'idée de voir ce qui disparaît mais aussi ce que l'œil ne voit pas, non seulement il achète près d'une dizaine d'appareils, dont certains hyper-perfectionnés, mais il installe trois laboratoires dans les sous-sols de ses résidences, développant ses négatifs et tirant lui-même ses épreuves dans la cave de son hôtel parisien ou dans sa propriété de Médan.

Plus que comme à un violon d'Ingres, comme ce fut le cas pour Hugo et Carroll, le chef de l'école naturaliste s'adonne à la photographie avec boulimie, avec passion, opérant sur plaques et pellicules, braquant son objectif sous tous les angles et allant jusqu'à mettre au point un déclencheur à retardement qui lui permet de s'autophotographier.

Par tous les temps, en toutes saisons, dans des formats parfois insolites (9 cm × 30 cm), il réalise ainsi plus de six mille clichés, fixant son jardin de Médan, le train Paris-Rouen, les bords de Seine, des natures mortes, des instantanés de voyage en Italie, en Angleterre lors de son exil (*J'accuse* date de 1899), mais aussi les sites environnants, ses domestiques, son cheval Bonhomme et même sa basse-cour, sans oublier l'Expo 1900 et des scènes de rue qu'il capte avec un sens du détail, de l'anecdote et du pittoresque qui en fait le précurseur des humanistes français des années 50 : Izis, Ronis ou René-Jacques.

Et surtout, ce fameux été 1888, il tombe éperdument amoureux de Jeanne Rozeroy, dont il est l'aîné de vingt sept ans mais en compagnie de laquelle il « *se retrouve comme à vingt ans, lorsqu'il voulait manger les montagnes* ». Menant une double vie, il passe le matin auprès d'Alexandrine, l'après-midi avec Jeanne, à qui il fera deux enfants (Denise et Jacques), la photographie sous tous les angles et dans tous ses atours, cousant, lisant, grattant une mandoline ; pensive, couchée, nouant son chignon ; en dame du monde, toilettée comme sa propre épouse, ou en petite tenue, un drap glissé autour de la taille, de face, de trois quarts, de profil et de dos.

En 1901, âgé de soixante et un ans, Emile Zola prononce sa solennelle sentence : « *On ne peut prétendre avoir vu réellement quelque chose avant de l'avoir photographié.* » L'année suivante, il meurt accidentellement à Paris, le 29 septembre, de suites d'une intoxication au gaz émanant d'un poêle. Ses yeux se ferment à la lumière dont il disait qu'elle était la vie même. A l'aurore d'un siècle nouveau, Alexandrine et Jeanne se réconcilièrent, l'épouse légitime autorisant même les enfants de Jeanne à porter l'illustre nom de celui qui avait effectué à leur insu un reportage sur leur vie dans un album intitulé *Denise et Jacques*.

PATRICK ROEGIERS.

★ « Zola photographe », au Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e, jusqu'au 29 août.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70) sam., dim. 20 h 15 : le Pont.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) sam. 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; sam. 22 h, dim. 15 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.
GALERIE 55 (43-26-63-51) sam. 21 h : I do ! I do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09) sam., dim. 20 h 15 : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.
GRÉVIN (42-46-84-47) sam. 20 h : les Trois Jeanne/Arthur, dern. le 8.
HUCHETTE (43-26-38-99) sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam. I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : R. Pinget. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MARAIS (46-66-02-74) sam. 20 h 30 : Nuits câlines.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97) sam. 20 h 30 : Coup de crayon, dern. le 8.
POTINIÈRE (42-61-44-16) sam. 18 h 30 et 21 h : l'Éprouvette.
ROSEAU THÉÂTRE (42-71-30-20), sam. 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-20-85-11), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (48-87-82-48) sam. 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) sam. 21 h : l'Été africain.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque.
LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim. 21 h : F. Connors.
EXCALIBUR (48-04-74-92), dim. 23 h, : Guida da Palma and le Band.
GIBUS (47-00-78-88), sam., dim. 23 h, : 1789 : Les Préservatifs.
MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), sam. 23 h : A. Grey, L. Blackburn Quintet.
MÉCÈNE (42-77-40-23), sam., dim. 21 h 30 : The Stroll.
LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : M. Saury.
MONTANA (45-23-51-41), sam., dim. 22 h 30 : A. Wilsch.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), sam. 23 h : P. King.
SUNSET (42-61-46-60), sam. 23 h : De Preissac Jazz Group, dern. le 8.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), sam. à 22 h : Cameleon trio.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), sam. 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) sam. 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam. 18 h 30 : Piaf toujours.
ŒUVRE (48-74-42-52) sam. 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)
Samedi 8, Auditorium des Halles, 20 h 30 : Saint E. Satie, compositeur.
Église Saint-Merri, 20 h 30 : U.B. Khan (musique traditionnelle indienne).
Dimanche 9, Église Saint-Merri, 16 h : U.B. Khan (musique traditionnelle indienne).
Château de Maisons, 17 h 30 : F. Katz, M.-Talbot (Gounod, Fauré...)

Les concerts

SAMEDI 8
Église Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : A. Lagoya (Albeniz, Granados).
DIMANCHE 9
Notre-Dame, 17 h 45 : B. Hieronymus (Frank, Reger.)
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antica.

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), sam. 21 h : Les ballets historiques du Marais.

En région parisienne

SCEAUX, 19e Festival du château de l'Orangerie (46-60-07-79), sam. 17 h 30 : Quatuor Viotti (Haydn, Schumann) ; Dim. : Duo Crommelynck (Mozart, Ravel).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
(de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 8 AOUT

15 h, Variétés, de E.-A. Dupont ; 17 h, Dorothée cherche l'amour, de E. T. Gréville ; 19 h, Fille de feu, de J. Francis Dillon ; 21 h, les Rapaces, de E. von Stroheim.

DIMANCHE 9 AOUT

15 h, Métropolis, de Fritz Lang ; 17 h 15, le Comte Obligado, de L. Mathot ; 19 h 15, l'Oiseau noir, de Tod Browning ; 21 h 15, la Veuve joyeuse, de E. von Stroheim.

LUNDI BEAUBOURG

SAMEDI 8 AOUT

15 h, In the days of the thundering herd, de C. Campbell ; Woman against woman, de P. Powell ; 17 h, Une poule dans un train... et quelques monstres, de D. Risi (v.o. s.t.f.) ; 19 h 15, Summer soldiers, de H. Teshigawara (v.o. s.t.f.) ; 21 h 30, Moulin rouge, de J. Huston (v.o. s.t.f.).

DIMANCHE 9 AOUT

15 h, la Petite Marchande de journaux, de Lloyd Ingraham ; 17 h, Nous voulons les colonels, de M. Monicelli (v.o. s.t.f.) ; 19 h, Nuages flottants, de M. Naruse (v.o. s.t. anglais) ; 21 h 30, Lady Macbeth sibérienne, de A. Wajda (v.o. s.t.f.).

Samedi 8 - Dimanche 9 août

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).
LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).
CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE CHEVALIER DES SABLES (A., v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).
LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FORET D'EMERAUDE (A. v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp. ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDENS (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TOOTSIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
20 000 ANS A SING-SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VOLPONE (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME FATALE (*). Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CENTRAL PARK DRIVER (*). Film américain de Gérard Ciccoritti, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74 ; George V, 8e (45-62-41-46), v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MON AVENTURE AFRICAINE. Film américain de Boaz Davidson, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 9 AOUT

« La naissance de Paris à la crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 10 h30, entrée de la crypte sur le parvis (Monuments historiques).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le Marais des hôtels Lamoignon, Sully et Carnavalet en passant par la place des Vosges », 15 heures, métro Saint-Paul (C. Merle).

« La place des Vosges et les hôtels du Marais », 15 heures, 1, place des Vosges (angle de la rue de Birague et de la place des Vosges) (E. Romann).

« La place Vendôme à l'époque de Madame de Pompadour. Les hôtels de Chaban, de Durfort et de la Grande-Chancellerie. L'histoire de la foire Saint-Ovide », 15 heures, 7, place Vendôme (I. Hauller).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie (Présence du passé).

« Les tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale du cimetière, boulevard de Ménilmontant (M.-C. Lasnier).

« Les galeries du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Tourisme culturel).

« Descente de la Courtille à Belleville et ses verdures », 15 h 15, métro Télégraphe (Simone Barbier).

« Cours et passages du vieux faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny, sortie (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux villages de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Abbayes et châteaux secrets en vallée de l'Andelle », 12 h 30, place de la Concorde, côté Tuileries (Paris et son histoire).

« Exposition commémorative du cinquantenaire de l'Exposition de 1937 : panorama de l'art français à la veille de la guerre », 10 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille du musée Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« La Salpêtrière et son enclos, cour de la Force », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Anne Ferrand).

LUNDI 10 AOUT

« L'hôtel de Lauzun, de la féerie des boiseries Louis XIII au club des « Rachichins » présidé par Baudelaire », 14 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Le Marais, de l'auberge de *l'Aigle d'or* aux hôtels de Soubise et des Ambassadeurs de Hollande », 11 heures, 14 heures, 16 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« Montmartre, le bateau-lavoir de Picasso et autres cités d'artistes, ses moulins, ses folies et jardins secrets, etc. », 14 h 30, 17 heures, métro Abbesses (Michèle Pohyer).

« La pagode du Bois de Vincennes, sous la loi de Bouddha », 15 heures, métro Liberté, sortie angle de l'avenue de Paris et de l'avenue de la Liberté (Paris et son histoire).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du Passé).

« L'hôtel de Lassay », 15 heures, 2, place du Palais-Bourbon (Tourisme culturel).

« Cours et passages du faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (Présence du passé).

« Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité, sortie (I. Hauller).

« L'orangerie du château de Versailles », 14 h 30, sous la statue de Louis XIV dans la cour d'honneur du château (l'Office du tourisme).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle » (Marie-Christine Lasnier).

« La Conciergerie et la Révolution française », 15 heures, entrée Conciergerie (C. Merle).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Une approche de Picasso dans le somptueux cadre de l'hôtel Salé », 14 h 30, cour d'honneur, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).

Le Monde sur minitel
CINEMA
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Informations

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 AOUT 1987 A 0 HEURE TU

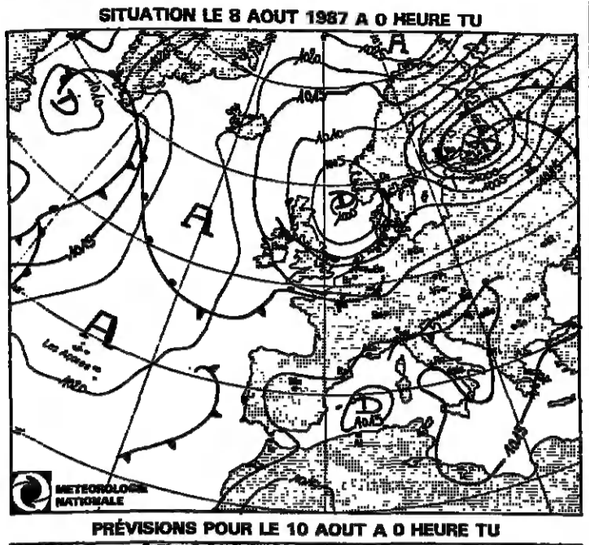

PRÉVISIONS POUR LE 10 AOUT A 0 HEURE TU

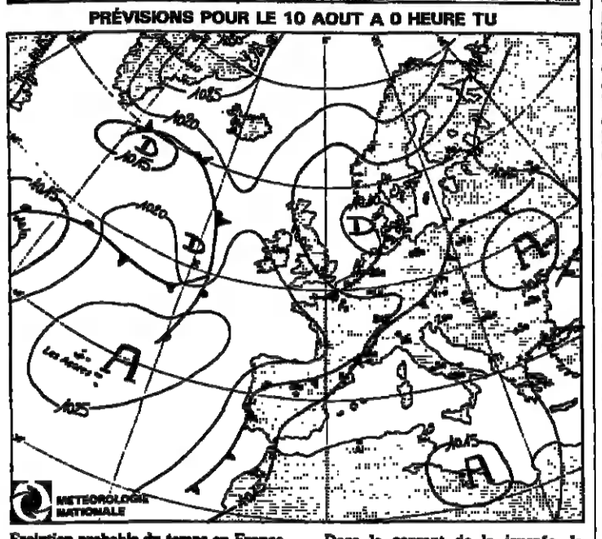

Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 août à 0 h TU et le dimanche 9 août à 24 h TU.

Le couple anticyclone (sur le proche-Atlantique) dépression (entre l'Ecosse et la Norvège) continuera à diriger de l'air frais et instable sur notre pays. La perturbation sera peu active sur nos régions septentrionales mais sera régénérée par le conflit avec l'air chaud méditerranéen.

Dimanche matin : le ciel sera couvert sur l'Aquitaine, le Limousin, les Charentes, les Pays de Loire, l'Orléanais, le Bassin parisien, la Champagne et la Lorraine. Quelques gouttes tomberont ici et là.

On pourra profiter du soleil en matinée sur le Languedoc, près de la Méditerranée, sur les Alpes, le Lyonnais et le Jura. Les nuages seront un peu plus nombreux sur le nord-ouest mais il n'y pleuvra pas non plus.

Dans le courant de la journée, le temps couvert et humide gagnera les régions du Sud-Est, donnant un temps lourd des Pyrénées au golfe du Lion et sur le massif alpin. Des ondées, mais aussi des orages isolés vont éclater par endroits. Il continuera à faire beau sur la Côte d'Azur et la Corse.

A l'arrière de cette perturbation, la hausse de pression favorisera les éclaircies. Ainsi le ciel bleu reprendra le dessus l'après-midi sur la plupart des régions. Mais à nouveau l'instabilité se déclenchera près de la Normandie et de la Picardie.

Les températures seront souvent plus fraîches au lever du jour. Comprises entre 8 et 14 degrés sur la plupart des régions, elles atteindront 15 à 18 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi les maxima seront encore de 2 à 4 degrés en dessous des moyennes saisonnières : 18 à 23 degrés sur la moitié nord, 22 à 24 degrés sur la moitié sud et jusqu'à 30 degrés en Corse.

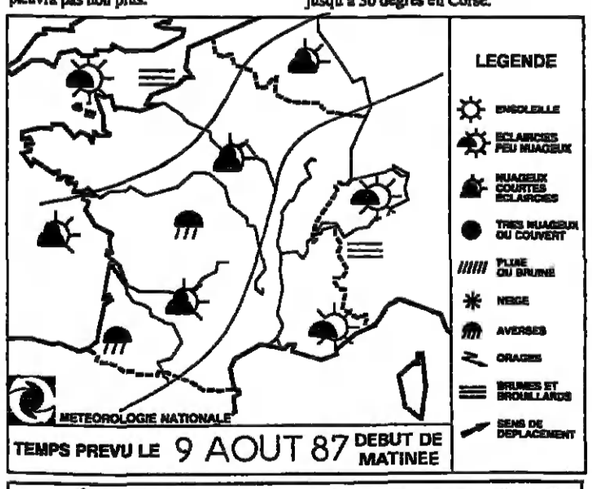

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 07-8 à 6 heures TU et le 08-8-1987 à 6 heures TU — le 08-8-1987

FRANCE				TOURS	21	8	D	LOS ANGELES	25	17	N
AJACCIO	27	17	D	TOULOUSE	25	10	D	LUXEMBOURG	18	9	D
BIARRITZ	22	12	N	POINTE-A-P.	33	25	N	MADRID	29	14	D
BORDEAUX	24	8	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	34	19	D
BOURGES	23	10	D	ALGER	35	20	D	MEXICO	25	12	P
BREST	16	14	A	AMSTERDAM	16	13	P	MILAN	19	16	C
CAEN	19	12	N	ATHÈNES	33	26	D	MONTRÉAL	27	14	A
CHERBOURG	18	13	C	BANGKOK	35	27	N	MOSCOU	17	12	N
CLERMONT-FERR.	24	10	D	BARCELONE	25	16	D	NAIROBI	25	14	N
DIJON	21	13	N	BELGRADE	27	15	N	NEW-YORK	27	21	N
GRENOBLE S-M-H	24	13	N	BERLIN	19	9	P	OSLO	16	7	N
LILLE	21	11	N	BRUXELLES	20	11	C	PALMA-DE-MAL.	30	19	D
LIMOGES	20	9	D	LE CAIRE	35	25	D	PÉKIN	36	19	C
LYON	23	11	D	COPENHAGUE	16	11	P	RIO-DE-JANEIRO	23	19	C
MARSEILLE-MAR.	25	15	D	DAKAR	30	26	N	ROME	28	21	N
NANCY	21	12	D	DELHI	35	28	N	SINGAPOUR	25	24	P
NANTES	22	10	D	DJERBA	37	22	D	STOCKHOLM	18	12	N
NICE	25	20	D	GENÈVE	21	11	C	SYDNEY	16	8	D
PARIS-MONTS.	22	13	C	HONGKONG	31	28	N	TOKYO	29	23	C
PAU	22	9	D	ISTANBUL	29	19	D	TUNIS	34	21	D
PERPIGNAN	27	15	D	JERUSALEM	34	21	D	VARSOVIE	15	9	N
RENNES	22	12	N	LISBONNE	25	17	D	VENISE	28	15	N
ST-ÉTIENNE	23	10	D	LONDRES	20	12	C	VIENNE	18	13	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4545

HORIZONTALEMENT

I. Serait mal vu s'il donnait carte blanche. Connaît le remède contre la souffrance. — II. A l'habitude de courir sur le haricot. Certes, pas privé de liberté. Satisfait certains amateurs de tripes. — III. Est appelé à recevoir de nombreux coups de bâton. A peut-être couru deux lièvres à la fois. En Europe aussi bien qu'en Afrique. — IV. Adverbe. Où l'on trouve le nécessaire pour approvisionner des magasins. Recherché par les utilisateurs de sarbacanes. — V. Séduit maintes femmes. Abritait des meurtrières. Ne quittent jamais leurs sabots. — VI. Peut exceller dans l'art de préparer les salades. Agent de la circulation. — VII. Deux parmi neuf. Risque fort de gêner celui qui veut couper les cheveux en quatre. Interjection. — VIII. Paroles et musique. Amenée à donner le meilleur d'elle-même. Peut avoir le corps mou ou bien la dent dure. — IX. Prendre la moitié. Même celui qui n'a rien dans le ventre n'en est pas dépourvu. — X. Tête d'épingle. Est commune. S'intéresse au sujet. — XI. Boîtes à papier. A garder à portée de la main ! D'un auxiliaire. — XII. Qui a peut-être trop tapé dans le « ballon ». Facilite la communication. Fendus sur les côtés. — XIII. Possède le fil et la soie. Mieux vaut ne pas prendre modèle sur leur conduite. — XIV. Pousse parfois à s'écarter du droit chemin. A l'origine d'une méthode de reproduction. — XV. Ne tombent jamais de bien haut. Un qui est sur le sable. A le beau rôle.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II						■				■					
III								■				■			
IV				■							■				
V				■			■								■
VI								■						■	
VII		■			■								■		
VIII				■							■				
IX		■								■					
X				■					■			■			
XI						■						■			
XII						■							■		
XIII					■								■		
XIV	■		■					■							■
XV				■							■				

VERTICALEMENT

1. A l'occasion d'exercer ses talents à différentes reprises. — 2. On ne saurait, certes, pas dire qu'elle est incapable de faire du mal à une mouche. Tel que l'on n'a sans doute pas hésité à passer un savon. — 3. Homme d'honneur. Armée ou légion. Qui n'a peut-être pas réussi à sauver la mise. — 4. Peut s'arrêter d'une minute à l'autre. Espèces de salamandre. — 5. Appréciée par les bases. Une chose de taille. Mit des fines herbes à son menu. — 6. Un qui est à même de faire la police. Grecque. — 7. Visible sur certains clous. Utiles pour éviter de sombrer et ainsi échapper au naufrage. — 8. Force l'admiration. Parole de « démon ». Savait se faire entendre quand il avait son mot à dire. — 9. Est bénéficiaire de plusieurs pensions. Se révéla incapable de voler de ses propres ailes. — 10. Qui ne s'efface pas facilement. Présente les armes. — 11. Apparente, sur un canard. Nombreux sont ceux qui jugent utile d'en rajouter ! Source de rayonnement. — 12. Participe. Sur toutes les lèvres ou entre toutes les mains. A classer parmi des victimes. — 13. Fut amené à dresser la table. La précision y est de rigueur. Emission qui déplaît à bien des gens. — 14. Détraqués parce que tordus. Pas certains de résister aux chocs. — 15. Salés. Leur présence au foyer est souvent souhaitée. Demi-tour à droite !

Solution du problème n° 4544

Horizontalement

I. Rogatons. — II. Abêtis. In. — III. Celés. Pro. — IV. Os. Loriot. — V. Né. Inapte. — VI. Vengée. — VII. Anerie. Ra. — VIII. Rus. Est. — IX. Sitar. Rat. — X. Toc. Foie. — XI. Usnée. Clé.

Verticalement

1. Racontars. — 2. Obèse. Nuits. — 3. Gel. Veston. — 4. Atelier. Ace. — 5. Tisonnier. — 6. Os. Rages. — 7. Pipe. Troc. — 8. Siroter. Ail. — 9. Note. Antée.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

— Mme Pierre Dumonceaux
ses enfants et petits-enfants,
Tous ses neveux et nièces,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme François DULUARD,
née Simone Dumonceaux,

le 23 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée à la chapelle de l'hôpital Georges-Clemenceau à Champcueil (Essonne).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine), le 28 juillet 1987.

24, rue Haroupy,
44000 Nantes.

— Mme Jacques Heilbronn,
M. et Mme Didier Heilbronn
leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Hubert Heilbronn
et leurs enfants,
Mme Francis Dollfus
et sa fille,
M. et Mme Jean-Pierre Flesselles
et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Jacques HEILBRONN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 5 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité familiale le 7 août 1987, au cimetière de Crisenoy (Seine-et-Marne).

Suscy-sous-Yèbles,
Crisenoy 77390 Verneuil-l'Etang.

— Mme Pierre Labbe,
M. et Mme Jean-François Labbe
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Labbe
et leurs enfants,
M. Jean-Philippe Labbe
et sa fille,
Mlle Marie-Christine Pralliaud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LABBE,
professeur honoraire,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale le mardi 28 juillet 1987, en l'église Notre-Dame d'Arcachon.

33, allée Emile-Pereire,
33120 Arcachon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Aldo Osti,
Ses enfants Emanuele et Mercedes,
M. Raymond Richard
Et les familles Osti, Richard, et Del Bono,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aldo OSTI,
née Christine Richard,

survenu tragiquement le 5 août 1987, à Civitavecchia (Italie).

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons le décès de

M. Jean-Robert TOUTAIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
combattant volontaire
de la Résistance-France libre.

Selon les volontés du défunt, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Cannes, le 6 août 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

M. Alexis DREYE.

Sa famille,
Ses amis de l'Automobile ancienne,
vous remercient d'avoir une pensée pour lui.

— Une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Mme Aline SZERYNG,

décédée il y a dix-huit ans.

Georges Szeryng,
Paris.
Henryk Szeryng,
Mexico.

— Le 9 août 1983 disparaissait

Georges VALLIN,
professeur à l'université Lyon-III.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient en ce jour une pensée pour lui et pour les idées qu'il défendait.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés (avec justificatif)	60 F
Communications diverses	72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Renz. : 42-47-95-03.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 7 août 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-639 du 4 août 1987 modifiant le décret n° 77-1481 du 28 décembre 1977 sur l'organisation de la profession d'architecte.

UN ARRÊTÉ

● Du 10 juillet 1987 complétant l'arrêté du 11 avril 1987 relatif à la détermination des quantités de référence des acheteurs de lait pour la période allant du 30 mars 1987 au 27 mars 1988.

DES AVIS

● N° 87-9 du 1er juillet et 87-10 du 2 juillet 1987 sur le cahier des missions et des charges de l'Institut national de l'audiovisuel et le cahier des missions et des charges de la Société nationale de programme Radio-France.

DES DÉCISIONS

● Du 22 juillet rejetant les demandes d'autorisation présentées par plusieurs sociétés pour l'usage de fréquences de diffusion affectées à la radiodiffusion sonore et à la télévision par satellite.

● Du 5 août 1987 portant autorisations de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

CONCOURS

Ecole normale supérieure (rue d'Ulm)

● **Sciences :**

Yannick Martel (1er) ; Gaston Abraham Romain (2e) ; Edouard Geoffrois (3e) ; Wendelin Werner (4e) ; Christophe Daulmerie (5e) ; Jean-François Roussel (6e) ; Delphine Grison (7e) ; Yann Guibel (8e) ; Gilles-François-Marc Robert (9e) ; Marc Espie (10e) ; Pierre Jourdan (11e) ; Emmanuel Peyre (12e) ; Alain Schmitt (13e) ; Alexandre Ferrieux (14e) ; Laurent Benatar (15e) ; Frédéric Dufal (15e) ; Romain Waller (17e) ; Didier Schieber (18e) ; Clotilde Kammerer (19e) ; Pascal Romon (20e) ; Emmanuel Clause (21e) ; Denis Macchi (21e) ; Olivier Guiselin (23e) ; Daniel Cohen-Zardi (24e) ; Bruno Sauvalle (25e) ; Martin Traizet (25e) ; Xavier-Stéphane Leroy (27e) ; Philippe Pujes (28e) ; Arnaud Delian (29e) ; Mirentchu Gallois (30e) ; Philippe Geiger (31e) ; Vincent Cobee (32e) ; Pierre Meyer (33e) ; Philippe Gaucher (34e) ; Antoine Chaperon (35e) ; Damien Doligez (36e) ; Vincent Dubrule (37e) ; Pierre Christophorov (38e) ; William Irving (39e) ; Laurent-Jean-Pierre Bonaventure (40e) ; Nathalie Wach (41e) ; Claude Laruelle (42e) ; Mohammed Chraibi (42e *bis*) ; Renaud Fraisse (43e) ; Marco-Ricardo-Gabriel Perez (43e *bis*) ; Olivier Mirwasser (44e) ; Emmanuel Volte (45e).

Ecole supérieure de commerce de Paris

(Par ordre de mérite)

Marc Niederkorn, Luc Ta-Ngoc, Nathalie Paulet-Gauthier, Alexis Rosenbaum, François Peuchant, François Huber, Catherine Rutschmann, Hubert Lange, Rémi Diligent, Emmanuelle Mignon, Camille Muller, Florence Saliba, Valérie Lavaud, Franck Vincent, Catherine Benain, Patrice Gardet, Juliette Raoul-Duval, Chin Eav Eap, Marc Bataillon, Omar Yaconbi Soussane, Marion Gauthier, Stéphanie Boulard, Pauline Sufur, Jean-Louis Labauge, Patrick Jany (25e).

Daniel Gutmann, Jérôme Fournel, Caroline Marcilhac, Laurent Dordet, Gilles Poilvet, Florence Bafour, Antoine Hulot, Christian Thiebo, Christine Chassaigne, Anne Cherruau, Florence Morio, François Gandon, Laurent Sellier, Vincent Rattez, Corinne Cavarroc, Laurence Hessler, Manuel Patrouillard, Armelle Marniau, Alice Bertrand-Hardy, Catherine Piante, François Meauze, Florence Gaudin, Véronique Hayon : Andrea Bozzi, Isabelle Ranson (50e).

Ahmadou Ndiaye, Didier Auberger, Jean-Philippe Fabre, Arnaud Moor, Isabelle Silva (De), Isabelle Charleux, Dominique Dumont, Fabio Zingone, Christel Peridon, Florence Gourrut, Carole Dony, Véronique Lanot, Thierry Faulques, Sabine Miramont, Claudine Baptiste, Pierre Forette, Stéphane Déo, Vincent Garel, François Demon, Robin Van Der Sande, Jean-François Reiser, Didier Barthélemy, Jacques Berger, Isabelle Gontier, Witold Hyzy (75e).

Laurent Naquet-Radiguet, Charles-Emmanuel Do Xuan, Hervé Bonnet, Jan Kluge, Caroline Fontenaist, Olivier Matuchansky, Bruno Klieber, Patrick Juul, Marie-Hélène Zerah, Nicolas Moreau, Marie de Mabuet, Christian Gaussen, Hélène Pelosse, Benoît Renon, Arnaud Brenna, Isabelle Paillet, Charles Tonlorenzi, Fabienne Gournac, Rémi Terrail, Viet Nguyen Cao, Monique Erbeia, Bertrand Stephann, Nicolas Rousselet, Corinne Zembra, Sylvain Boulaire (100e).

Vincent Géry, Cyrille Prevost, Olivier Sarrade-Loucheur, Gilles Langourieux, Sophie Bernadet, Hervé Utheza, Anne Reder, Aude Percheron, Xavier Bascher, François Brisset, Guillaume Daney de Marcillac, Claire Teytu, Frédéric Chenot, Nathalie Raillon, Philippe Vigier, Catherine Dang, Nicolas Kazinski, Christophe Caudrelier, Valérie Boscaini, Nicolas Dupont, Florence Devezeaux de Lavergne, Philippe Hebert, Valérie Boschetto, Franck Lemery, Eric Mamer (125e).

Jean-Baptiste Bouvier, Patrick Prigent, Vincent Guyen, Nicolas Bergerault, Florence Mahiet, Rafael Blosse Duplan, Didier Zerdoun, Pascale Ract, Michaël Balle, Jacques Girod, Patricia Nacoul, Eric Laffont, Ariel Harroch, Hélène Hauberdon, Christophe Feuche, Nicolas Baudouin, Eric Keff, Sophie Hanrot, Thomas Mitard, Pascale Moreau, Philippe Savereux, Sophie de Mendonca, Armand Crete, Valérie Lourme, Simon Martin (150e).

Stéphane Le Priol-Jalonneur, Florence Marcajous, Myriam Samir, Cyrille Foillard, Laurent Vieules, Guillaume Lelong, Michel-René Beziat, Elise Benoit, Emmanuel Guilloir, Isabelle Elyn, Fadi Jabbour, Hervé Georgelin, Anne Bertaud, Emmanuel Weyd, Jean-Damien Drouillet, Christine Poursat, Philippe Fabing, Valérie Brillat, Anne Treister, Olivier Wolff, Jaime Mateus-Tique, Christophe Parcot, Guillaume Delye, Hubert de Saint-Jean, Laurent Lamy (175e).

Olivier Murguet, Stéphane Tikhomiroff, Dominique Fillard, Catherine Blanc, Bernard Fantino, Marie-Isabelle Rocca, Gaëlle Gautier, Xavier Lacombe, Eric Foucault, Isabelle L'Hermitte, Anne Mariotte, Emmanuelle Chave, Stéphane Lanoë, Claire Gislon, Véronique Chautard, Béatrice Poletti, Eve Duret, Anne Jeantet, Daniel Katz, Jean-François Diet, Anne Tisserand, François Delangle, Christine Gervois, Anne Stosser, Xavier de Royere (200e).

François Lepineux, Jocelyne Gan, Fabrice Gerschel, Virginie Casin, Cécile Bartenieff, Fabienne Avellana, Vincent Gadonneix, Bertrand Delmas, Emmanuelle Michels, Jérôme Maton, Bertrand Gauquelin des Pallier, Anne Jourdain, Franck Hervio, Laurent Nielly, Ngoc Dao Nguyen, Marc Budim, Olivier Herrbach, Maud Leclair, Hélène Taieb, Martine Louf, Sylvain Desjonquères, Philippe Slama, Philippe Ochs, Rémi Carnimolla, Philippe Kopcsan (225e).

Richard Company, Francis Malige, Lena Sadaka, Marc de La Taille, Damien Antoine, Octavie Herpin, Yves Lallemand, Dominique Malet, Caroline Papp, Eve Ifrah, David Maisant, Emmanuel Le Guen, Bénédicte Dumans, Axèle Lofficial, Anne-Laure Regimbart, Marc Girardot, Yves-Alexandre Degre, Cyril Chapelle, Riad Kassis, Jean-Louis Peirouty (245e).

EN BREF

● **Forêts de France.** — Des visites guidées sont organisées par l'Office national des forêts cet été dans les zones forestières. Des forestiers expliqueront à tous la vie de la forêt et le rôle des forestiers (techniques sylvicoles, choix des essences, travaux, gestion de la faune sauvage, etc.).

★ Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Allo Forêts, 1, *ter* avenue de Lowendal. Tél. : 45-51-61-71 ; Office national des forêts, 2, avenue de Saint-Mandé. Tél. : 43-46-11-68.

● **L'été à Paris.** — L'Académie des arts et des lettres organise de nombreuses activités de loisirs et de culture pendant l'été pour les Parisiens : conférences, visites, randonnées-conférences, spectacles, dîners-débats, sports.

★ Pour recevoir gratuitement le programme, écrire à l'AIAL, 169, rue de l'Université, 75007 Paris.

● **PLANCHE A VOILE : une carte d'assistance.** — A l'heure où le secrétariat d'Etat à la mer recommande aux sauveteurs d'appliquer un barème forfaitaire de 500 F pour la récupération d'une planche à voile — la gratuité du sauvetage des personnes en difficulté n'étant pas remise en cause, — il est intéressant de noter la création d'une carte d'assistance « planche à voile ». Créée par Windcenter International et Assistance multiservices internationale, cette carte propose en effet le remboursement des frais d'assistance en mer à concurrence de 500 F et dans la limite de deux interventions par an. Pour 120 F par an, sans franchise de distance, cette carte propose également le rapatriement médical.

★ Carte en vente dans les magasins Mates. Renseignements : Windcenter International (tél. : 34-60-17-97) et AMI (47-30-31-31).

Chronologie

Juillet 1987 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois.

Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – ÉTATS-UNIS : Le président Reagan nomme à la Cour suprême le juge Robert Bork, un conservateur affirmé, pour succéder au juge Lewis Powell, considéré comme un homme du centre, qui a démissionné le 26 juin (28-29/VI, 3 et 4/VII).

1er. – ÉTATS-UNIS-JAPON : Le président et le directeur général de Toshiba démissionnent après les sanctions votées le 30 juin par le Sénat américain, qui menace d'interdire toute exportation aux Etats-Unis à la société japonaise, coupable d'avoir vendu en 1982 et 1983 des matériels stratégiques à l'URSS, en violation des règles d'exportation vers les pays communistes (2, 3 et 19-20/VII, 1er/VIII).

1er-2. – FRANCE-FINLANDE : M. François Mitterrand se rend en visite officielle en Finlande (1er, 2 et 3).

4-5. – GRANDE-BRETAGNE : L'Américaine Martina Navratilova, le 4, et l'Australien Pat Cash, le 5, remportent les Internationaux de tennis de Wimbledon (du 24/VI au 7/VII).

5. – FRANCE-RFA : M. Helmut Kohl et M. Jacques Chirac se rendent à Reims et à Colombey pour commémorer la première rencontre officielle entre Adenauer et de Gaulle en 1962 (7).

6-7. – INDE : Soixante-seize passagers hindous de trois autocars sont assassinés par des terroristes sikhs au nord de New-Delhi, où une grève générale de protestation est très suivie le 9 (du 8 au 11).

6-11. – RFA-URSS : M. Richard von Weizsäcker, chef de l'Etat ouest-allemand, se rend en visite officielle en Union soviétique (7, 8, 9 et 12-13).

7. – HAITI : Au dernier jour de la grève générale déclenchée le 29 juin par l'opposition contre le Conseil national de gouvernement (CNG) et son chef, le général Henri Namphy, le bilan de la répression des manifestations par l'armée s'élève à vingt-trois morts. Jusqu'à la fin du mois, les troubles et les affrontements se poursuivent. La tension est aggravée par le massacre d'une centaine de paysans, tués les 23 et 24, dans la localité de Jean-Rabel, par des miliciens au service des grands propriétaires terriens (1er, 2, du 4 au 22, du 24 au 28 et du 30/VII au 3/VIII).

7-14. – ÉTATS-UNIS : Le lieutenant-colonel Oliver North, en justifiant politiquement, devant la commission parlementaire sur l'« Irangate », les financements illégaux qu'il avait organisés au profit de la guérilla antisandiniste, s'attire la sympathie d'une majorité d'Américains. Entendu du 15 au 20, son ancien chef direct, le vice-amiral John Poindexter, revendique la responsabilité du détournement de fonds iraniens vers les « contras » nicaraguayens et les auditions publiques et télévisées s'achèvent le 3 août sans que soit apportée la preuve que M. Reagan était au courant de ce détournement (3, du 8 au 20, 22 et du 25/VII au 5/VIII).

8. – ISLANDE : M. Thorsteinn Palsson, chef du Parti de l'indépendance (conservateur : 18 sièges au Parlement), forme un gouvernement de coalition avec le Parti progressiste (centre-droit) et le Parti social-démocrate (centre-gauche), qui ont obtenu 13 et 10 des 63 élus aux élections du 25 avril (11).

9. – CORÉE DU SUD : Une amnistie permet à deux mille trois cent trente-cinq opposants de recouvrer leurs droits civiques, le jour où des dizaines de milliers de personnes manifestent leur opposition au régime du président Chun en participant aux funérailles d'un étudiant mort le 5, après vingt-cinq jours de coma, des suites d'un tir de grenade lacrymogène (du 7 au 11, 14, 15 et 18).

11. – AUSTRALIE : Le Parti travailliste de M. Bob Hawke, au pouvoir depuis mars 1983, remporte les élections législatives pour la troisième fois consécutive (10, 14 et 24).

11. – MONDE : La population de la Terre, qui a doublé par rapport à 1950, franchit, selon les démographes, le cap des cinq milliards d'hommes (11).

12. – ISRAËL-URSS : Une mission consulaire soviétique se rend en Israël pour la première fois depuis vingt ans (15).

12-15. – FRANCE-TCHAD : Le président tchadien Hissène Habré, en visite en France, assiste au défilé militaire du 14 juillet (11 et du 14 au 18).

13. – CEE-SYRIE : Les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis à Copenhague, décident que les Douze pourront reprendre leurs contacts à haut niveau avec Damas, mais les autres sanctions annoncées en novembre 1986 ne sont pas levées (14 et 15).

13. – INDE : M. Ramaswami Venkataraman, candidat du parti au pouvoir, le Congrès (I), est élu président de la République au suffrage indirect avec plus de 72 % des voix. Il succède le 25 à M. Zail Singh, qui était entré en conflit avec M. Rajiv Gandhi, en butte d'autre part à une grave crise politique au sein de sa majorité (14, 18, 21, 25 et 28).

14. – PAKISTAN : Des attentats à la voiture piégée font près de quatre-vingts morts à Karachi, où, les jours suivants, des manifestations contre l'insécurité dégénèrent en combats de rue et en affrontements intercommunautaires qui font au moins vingt morts (16, 17, 22, 25, 28 et 30).

15. – TAIWAN : La loi martiale, en vigueur depuis 1949, est levée (4 et 16).

16. – AFGHANISTAN : Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères reconnaît que les forces soviéto-afghanes ont subi « *des pertes accrues* » depuis six mois et que la résistance a acquis une « *supériorité provisoire* », en particulier grâce aux missiles sol-air livrés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne (8, 9, 17, 18, 21 et 23).

17. – RDA : Le Conseil d'Etat décide une large amnistie et l'abolition de la peine de mort pour commémorer le trente-huitième anniversaire du pays, le 7 octobre (19-20).

18. – MOZAMBIQUE : 380 villageois sont tués par des soldats à Homoine, au nord-est de Maputo. Les autorités accusent les guérilleros de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) d'être responsables de ce massacre (23 et 26-27).

19. – PORTUGAL : Aux élections législatives anticipées, le Parti social-démocrate (PSD ; centre droit) du premier ministre sortant, M. Anibal Cavaco Silva, est la première formation depuis la révolution d'avril 1974 à obtenir la majorité absolue. Le PSD remporte 148 (+ 60) des 250 sièges du Parlement, contre 60 (+ 3) obtenus par le Parti socialiste, 31 (– 7) par la Coalition démocratique unitaire, dominée par les communistes, 7 (– 38) par le Parti rénovateur démocratique (centre gauche) de l'ancien président Eanes et 4 (– 18) par les chrétiens-démocrates du Centre démocratique et social (15, 16, 18, 21, 22, 25 et 31).

20. – CEE-MAROC : Rabat fait officiellement acte de candidature à la Communauté européenne (21 et 22).

20-27. – GRÈCE : Une canicule, qui atteint la plupart des pays riverains de la Méditerranée orientale, provoque, à Athènes, la mort de plus de 1 200 personnes (du 26/VII au 1/VIII).

21. – CEE : Les ministres de l'environnement des Douze adoptent deux directives qui prévoient la réduction par étapes de la pollution par les gaz d'échappement des voitures à essence et des poids lourds à moteur Diesel (23).

22. – ETATS-UNIS-URSS : M. Mikhaïl Gorbatchev accepte l'option « double zéro globale », qui suppose l'élimination de tous les missiles de portée intermédiaire (de 500 à 5 500 kilomètres) en Europe, mais aussi en Asie, où Moscou voulait conserver 33 de ses SS-20. Washington se rallie aussi, le 28, à cette option. Les 72 Pershing-1 A de l'armée ouest-allemande, dont Moscou demande la liquidation, mais dont Washington refuse qu'ils fassent partie de la négociation, représentent désormais le plus gros obstacle à un accord (2, 4, 23, 24, 25, 29, 30 et 31).

23-24. – FRANCE-CONGO : Visite à Brazzaville de M. Jacques Chirac (du 24 au 28).

27-29. – OUA : Au sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine, surtout consacré à la dette africaine, à l'apartheid et au conflit tchado-libyen, M. Kenneth Kaunda, chef de l'État zambien, est élu président de l'OUA en remplacement de M. Denis Sassou Nguesso, chef de l'Etat congolais (21, 23 et du 26 au 31).

27-29. – PANAMA : Les partisans du général Noriega manifestent leur soutien à l'« homme fort » du régime et leur opposition à l'égard des Etats-Unis, alors que l'opposition organise, les 27 et 28, une grève générale très suivie (4, 7, 12-13, 14, 16, 17, 22, 25, 26-27, 29 et 31/VII, 2-3/VIII).

29. – ITALIE : M. Giovanni Goria (démocrate-chrétien) réussit après de laborieuses tractations à former un gouvernement, qui reconduit la coalition entre la DC, le PS et les trois petits partis « laïques » (4, 8, 10, 12-13, 15, 18, 22, 24, 29, 30 et 31).

29. – SRI-LANKA : M. Rajiv Gandhi vient à Colombo signer avec M. Junius Jayewardene un accord destiné à mettre fin au conflit tamoul, qui a fait plus de six mille morts en quatre ans. La très large autonomie qui devrait être accordée aux provinces tamoules du Nord et de l'Est provoque, les 28 et 29, de violentes émeutes, qui font près de quarante morts à Colombo et dans le sud de l'île, essentiellement peuplés de Cinghalais bouddhistes (70 % de la population). Le 30, l'Inde envoie dans la péninsule de Jaffna une « force de paix » pour recevoir la reddition et les armes des rebelles tamouls, qui, après l'avoir critiqué, finissent par accepter l'accord de paix (à partir du 25).

29. – URSS : Trois anciens responsables de la centrale nucléaire de Tchernobyl sont condamnés à dix ans de camp après la catastrophe d'avril 1986 (8, 9, 10, 30 et 31/VII, 2-3/VIII).

30. – URSS : Douze dirigeants tatars sont expulsés de Moscou, où ils se trouvaient depuis plus d'un mois pour obtenir que les Tatars puissent retourner en Crimée, d'où ils ont été déportés en 1944. Les manifestations qu'ils avaient organisées sur la place Rouge avaient auparavant été tolérées par les autorités (8, 24, 25 et du 28/VII au 3/VIII).

31. – ARABIE SAOUDITE-IRAN : La mort, à La Mecque, de 402 personnes, dont 275 Iraniens, après des affrontements entre des pèlerins intégristes et la police saoudienne, provoquera en août une très vive tension entre Téhéran et Ryad (à partir du 2/VIII).

31. – ÉTATS-UNIS : A la Bourse de New-York, où les investisseurs étrangers sont attirés par le raffermissement du dollar, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui s'établissait à 2 409,76 le 1er, atteint, après seize séances de hausse sur vingt-deux, son niveau le plus élevé (45 % de hausse en un an) à 2 572,06 (du 3/VII au 3/VIII).

FRANCE

2. – Hachette prend le contrôle du groupe de presse qui publie dans le Sud-Est quatre quotidiens, dont *le Provençal*, en s'engageant à « *maintenir la ligne politique* » du journal de Gaston Defferre (2 et 4).

4. – La cour d'assises du Rhône condamne Klaus Barbie à la réclusion criminelle à perpétuité pour des crimes contre l'humanité commis à Lyon en 1943 et 1944, après que Me Vergès eut tenté dans sa plaidoirie, les 2 et 3, de minimiser le rôle de l'ancien officier SS (du 3 au 13 et 25).

5. – Mort de Pierre Marcilhacy, membre du Conseil constitutionnel. Le 17, Me Francis Mollet-Viéville est nommé par M. Jacques Chaban-Delmas pour lui succéder (7, 8, 19-20, 22, 24 et 25).

7. – M. Jacques Chirac, dans un entretien au *Monde*, met en valeur le bilan positif de la cohabitation avec M. François Mitterrand pour ce qui concerne la politique étrangère de la France, alors que M. Raymond Barre avait critiqué, le 4, à La Rochelle, ce « *consensus commode* », qui, selon lui, affaiblit le rôle de la France dans le monde (7 et 8).

7. – La loi sur l'indemnisation des rapatriés est définitivement votée par le Parlement (9 et 23).

8. – Trois lois sur la lutte contre le terrorisme et la ratification des conventions de Strasbourg de 1977 et de l'accord de Dublin de 1979 sont définitivement votées (1er et 10).

9. – La session extraordinaire du Parlement, ouverte le 1er, s'achève avec l'adoption définitive de quatre lois, qui concernent l'autorité parentale conjointe, l'apprentissage, le développement du mécénat et la réorganisation de la sécurité civile (3, 5-6, 9, 10, 11, 24, 25 et 28).

9-10. – M. Chirac, en visite officielle à Bordeaux, le 9, et au Pays basque, le 10, affirme qu'il ne veut pas entrer en campagne électorale « *avant le début de l'an prochain* » (du 9 au 13).

10. – A la fin de l'offre de vente, 415 741 petits porteurs sont devenus actionnaires de TF 1 (9, 17, 19-20, 21, 23 et 26-27).

10. – La première phase des « Etats généraux » de la Sécurité sociale s'achève après trois semaines de débats, à raison de deux jours dans chaque département (16 et 25/VI, 11, 17, 21, 24 et 25).

10. – Les déclarations de députés (3 UDF, 3 RPR, 3 FN) affirmant, à l'issue d'un séjour en Afrique du Sud, que l'apartheid « *n'existe plus* » dans ce pays, suscitent des réactions indignées dans l'opposition, mais aussi dans la majorité (du 12 au 18, 22 et 25).

12. – La victoire, au second tour de l'élection municipale de Grasse, de M. Hervé de Fontmichel, maire sortant UDF, à la tête d'une liste comprenant six membres du Front national, relance la polémique au sein de la majorité sur les accords électoraux avec l'extrême droite. Le 15, M. de Fontmichel est exclu du Parti radical, dont il était membre du bureau national depuis décembre 1983 (3, 7, 8 et du 14 au 28).

12-19. – Des troubles à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis (Essonne), les 12 et 13, sont suivis de manifestations violentes dans plusieurs prisons, en particulier à Fleury, le 14, et aux Baumettes à Marseille, le 16. Les détenus, qui sont plus de 50 600 pour 33 500 places, protestent contre leurs mauvaises conditions de détention (du 14 au 27).

14. – M. Mitterrand, interrogé sur TF 1 en direct de l'Elysée, déclare vouloir « *préserver l'esprit public de l'intolérance* », affirmant à propos de l'extrême droite qu'« *un certain nombre de pensées politiques sont menaçantes pour la République* » (du 14 au 17).

14. – Un camping est ravagé par un torrent de boue au Grand-Bornand (Haute-Savoie) : 23 personnes sont tuées. Après une polémique sur les responsabilités administratives, M. Alain Carignon annonce, le 22, que la prévention des risques naturels et celle des pollutions seront désormais réunies en une seule direction au sein du ministère de l'environnement (du 16 au 24/VII et 1er/VIII).

15. – Le conseil des ministres décide la dissolution du groupe indépendantiste basque Iparretarrak, responsable depuis 1973 d'une soixantaine d'attentats au Pays basque français. Deux de ses dirigeants ont été arrêtés le 11, mais son chef présumé, Philippe Bidart, a réussi à échapper aux policiers (7, 8, 9, 12-13, 14, 16 et 17).

17. – En juin, le déficit du commerce extérieur a atteint 3,9 milliards de francs, le nombre des chômeurs a diminué de 0,6 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (17, 19-20 et du 29 au 31).

17. – Mort de Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social de 1974 à avril 1987 (19-20).

20. – Mort du spéléologue Norbert Casteret (22).

21. – Quatre militants indépendantistes guadeloupéens, dont Luc Reinette, chef présumé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), organisation terroriste dissoute en mai 1984, sont arrêtés dans l'île indépendante de Saint-Vincent. Remis aux autorités françaises, ils sont interrogés en Guadeloupe par un magistrat parisien, puis inculpés le 25 avant d'être transférés à Paris et incarcérés (23, 24 et 28/VII, 1er/VIII).

22. – Le groupe nationalisé Thomson conclut avec le groupe américain General Electric un accord qui prévoit le rachat par Thomson de la division d'électronique grand public de General Electric et la cession à ce dernier, en échange, de la Compagnie générale de radiologie (CGR), spécialisée dans l'électronique médicale (24 et 25/VII, 1er/VIII).

24. – La CNCL rend publique la liste des radios qu'elle prévoit d'autoriser à émettre sur la bande FM à Paris et dans sa région. Les radios exclues se mobilisent contre ces décisions qui privilégient les grosses radios commerciales (1er, 17 et du 25 au 31).

26. – Le Tour de France, parti de Berlin-Ouest, s'achève sur les Champs-Elysées. Chez les hommes, il est remporté par l'Irlandais Stephen Roche, déjà vainqueur en juin du Tour d'Italie, tandis que la Grenobloise Jeannie Longo, championne du monde et recordwoman de l'heure, gagne l'épreuve réservée aux femmes (du 1er au 28).

27. – M. Chirac, en visite dans le Lot-et-Garonne et en Dordogne, réaffirme à Périgueux la nécessité de poursuivre l'« *effort de rigueur* », après avoir accusé les gouvernements de gauche d'avoir, de 1981 à 1986, « *créé en France une situation de faillite* » (29 et 30).

27. – Sir James Goldsmith vend à la Compagnie générale d'électricité l'essentiel de ses parts dans la Générale Occidentale, groupe très diversifié qui, en France, contrôle *l'Express* (du 28/VII au 1er/VIII).

28. – Le Conseil constitutionnel, saisi par des députés socialistes de la loi portant diverses mesures d'ordre social, déclare non conforme à la Constitution l'extension à tous les agents des services publics de la retenue minimale d'un « trentième indivisible » du salaire en cas de grève courte. La loi, publiée au *Journal officiel* du 31, ne s'applique plus qu'aux fonctionnaires de l'Etat. Restent donc concernés les contrôleurs aériens, en grève depuis quinze semaines, mais ils concluent le 31 avec le ministre des transports un accord qui leur donne en partie satisfaction (4, 5-6, 8, 11, 12-13, 16, 19-20 et du 28/VII au 6/VIII).

30. – Un programme de 2,8 milliards de francs pour la modernisation des voies navigables est décidé par un conseil interministériel réuni à Matignon. Il prévoit l'amorce de l'aménagement à grand gabarit entre le Rhône et le Rhin (1er et 2-3/VIII).

CULTURE

3. – Mort d'Hubert Juin, écrivain et critique (5-6).

8. – *Le Chevalier à la rose*, de Richard Strauss, dirigé par Semyon Bychkov et mis en scène par Tobias Richter, inaugure le Festival d'Aix-en-Provence (10, 12-13, 22 et 26-27).

8. – *La Norma*, de Bellini, est interprétée par Mara Zampieri aux arènes de Nîmes, dans une mise en scène de Pier Luigi Pizzi (14).

9. – Ouverture du Festival d'Avignon avec les deux premières parties du *Soulier de satin*, de Paul Claudel, mis en scène par Antoine Vitez et joué intégralement, en une ou deux soirées, pour la première fois (2 et du 10 au 30).

13. – Les *Taurkiphanies*, de Iannis Xenakis, œuvre pour percussions et manade de taureaux camarguais, sont créées dans les arènes d'Arles pour l'inauguration des Festivals d'Arles et de Montpellier (17, 21, 24 et 26-27).

16. – De nouveaux extraits de *Donnerstag* (jeudi), partie de *Licht*, « l'opéra des sept jours » dont Karlheinz Stockhausen poursuit la composition, sont créés aux nuits de la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence (23).

18. – Mort de Gilberto Freyre, écrivain et sociologue brésilien (21).

21. – *Psyché* est présenté au Festival d'Aix-en-Provence, dans une mise en scène de Jean-Claude Penchenat et sous la direction de Jean-Claude Malgoire, à l'occasion du tricentenaire de la mort de Lully (24).

26. – Mort de Toufik El Hakim, écrivain égyptien (28).

29. – MM. Balladur et Léotard concluent un compromis sur l'achèvement du Grand Louvre. L'accord prévoit le déménagement échelonné du ministère des finances et la récupération progressive, d'ici à l'an 2000, de la totalité du palais par le musée (9, 30 et 31).

30. – Les futurs responsables de l'Opéra Bastille, dont l'ouverture est prévue pour juillet 1989, sont désignés : la direction musicale et artistique est confiée à Daniel Barenboïm, la direction générale à Pierre Vozlinsky et la direction de la programmation à Eva Wagner. Semyon Bychkov remplacera en 1989 Daniel Barenboïm à la tête de l'Orchestre de Paris (31/VII et 1er/VIII).

La rupture entre la France et l'Iran et la tension dans le Golfe

Le 2, M. Wahid Gordji, qui faisait fonction de numéro deux à l'ambassade d'Iran à Paris sans avoir le statut de diplomate et qui avait disparu depuis que M. Gilles Boulouque, magistrat chargé de plusieurs affaires de terrorisme, avait demandé, le 3 juin, son audition, réapparaît à l'ambassade d'Iran à Paris, où il est l'interprète du chargé d'affaires iranien, qui consacre une conférence de presse à son cas. La police française, soupçonnant la présence de M. Gordji dans les locaux de l'ambassade, a établi, depuis le 29 juin, un important dispositif pour contrôler toutes les entrées et sorties de la représentation iranienne. A Téhéran, un blocus de l'ambassade de France est maintenu depuis le 30 juin.

Le 2 au soir, MM. Mitterrand et Chirac, réunis à l'Elysée avec MM. Raimond, Pasqua et Pandraud, se mettent d'accord sur une attitude de fermeté face à l'Iran.

Le 5, M. Raimond réaffirme que M. Gordji doit se présenter devant le juge d'instruction qui veut l'entendre comme témoin et annonce que la « normalisation » des relations franco-iraniennes, engagée depuis mars 1986, est « suspendue ».

Le 7, M. Chirac confirme, dans *le Monde*, la fermeté adoptée par Paris.

Les jours suivants, la tension croît entre Paris et Téhéran, avec un incident qui oppose, le 11, un diplomate iranien aux douaniers français dans la partie française de l'aéroport de Genève et l'attaque dans le Golfe, le 13, d'un porte-conteneurs français, le *Ville-d'Anvers*, par deux vedettes iraniennes.

Le 14, M. Mitterrand réaffirme que M. Gordji « *doit se soumettre à la loi* ». A Téhéran, M. Paul Torri, premier secrétaire de l'ambassade de France, est accusé d'« *espionnage* » et convoqué pour être entendu par la justice islamique. Le Quai d'Orsay dément les allégations iraniennes et affirme qu'elles visent à « *créer artificiellement un pendant au cas de M. Gordji* ».

Le 16, Téhéran menace de rompre avec Paris si le « *siège* » de son ambassade n'est pas levé dans les soixante-douze heures.

Le 17, Paris annonce la rupture des relations diplomatiques avec Téhéran, après un entretien à l'Elysée entre M. Mitterrand et M. Chirac. De laborieuses tractations s'engagent sur le rapatriement des personnels des ambassades. Téhéran veut que M. Gordji soit traité en diplomate ; Paris refuse et exclut un quelconque « *troc* » entre M. Gordji et M. Torri.

Le 20, le Conseil de sécurité « *exige* » à l'unanimité un cessez-le-feu immédiat dans la guerre entre l'Iran et l'Irak. Bagdad accepte cette résolution de l'ONU, que Téhéran qualifie d'« *injuste* », sans la rejeter officiellement.

Le 22, le *Bridgeton* et le *Gas-Prince* sont les premiers des onze pétroliers koweïtiens placés sous pavillon américain à pénétrer dans le Golfe escortés par trois navires de guerre américains, mais le *Bridgeton* est endommagé le 24 par une mine à proximité de l'île iranienne de Farsi. Téhéran, qui a multiplié les protestations et les menaces contre l'intervention de la flotte américaine dans le Golfe, se réjouit de l'incident, tandis que Washington exclut « *pour l'heure* » des représailles.

Le 24, un DC-10 d'Air Afrique, venant de Brazzaville et Bangui, est détourné sur Genève. Le pirate de l'air, un chiite libanais, tue un passager français avant d'être maîtrisé et arrêté. A Beyrouth, le Hezbollah libanais (intégristes chiites pro-iraniens) appelle à des « *attaques suicides* » contre la France et les Etats-Unis.

Le 25, deux Libanais arrêtés à Paris le 21 sont inculpés par M. Boulouque dans le cadre des enquêtes sur les attentats parisiens de 1986. L'un d'eux aurait été en relations avec M. Gordji.

Le 29, le porte-avions *Clemenceau* reçoit l'ordre d'appareiller, avec les trois bâtiments qui l'accompagnent, pour la mer d'Oman. M. Chirac précise que leur rôle est de « *protéger les intérêts français* ». « *Nous n'avons aucune intention agressive, mais nous exigeons d'être respectés* », ajoute-t-il.

Le 31, la France, comme ses partenaires européens et après l'Arabie saoudite et le Koweït, refuse de participer aux côtés des Etats-Unis au déminage du Golfe. Cependant, à Beyrouth-Ouest, le Djihad islamique fait parvenir une cassette vidéo montrant deux des cinq Français détenus au Liban et accuse Paris de rendre « *impossible* » le règlement de l'affaire des otages (du 1er/VII au 4/VIII).

هكذا من الاصل

REPÈRES

Super-ordinateurs

Réglement du contentieux américano-nippon

Les Etats-Unis et le Japon ont réglé, le vendredi 7 août, après neuf mois de négociations, un des contentieux qui les opposait dans le domaine des hautes technologies en signant un accord permettant une meilleure ouverture du marché nippon aux super-ordinateurs américains.

L'accord, qui a donné lieu à un échange de lettres entre M. Clayton Yeutter, représentant spécial américain pour le commerce, et l'ambassadeur du Japon à Washington, M. Nabuo Matsunaga, devrait mettre les industriels américains (comme le géant Cray) sur un pied d'égalité avec leurs concurrents japonais (comme NEC) dans les procédures d'appel d'offres sur les marchés publics nippons, dont les firmes américaines se trouvent pratiquement exclues. Toutefois, il ne règle pas la controverse entre les deux pays sur les prix pratiqués par les industriels japonais sur leur marché intérieur. Le gouvernement japonais, a rappelé M. Matsunaga, prévoit d'acquérir deux super-ordinateurs : l'un pour le MITI (ministère de l'industrie et du commerce extérieur) et l'autre pour le ministère de l'éducation. — *(AFP.)*

Chômage

Diminution saisonnière en Europe

Le chômage a diminué de 1,5 % au cours du mois de juin dans les douze pays de la Communauté européenne pour des raisons essentiellement saisonnières, indique l'office statistique Eurostat. Le nombre des demandeurs d'emploi s'élevait à 15 461 000, en baisse de 237 000 par rapport au mois de mai et de 0,4 % sur un an. En données corrigées des variations saisonnières, le niveau de chômage est resté stable.

Sur l'ensemble des pays, le chômage chez les hommes recule plus vite que chez les femmes, respectivement de 2,2 % et de 0,7 %. La situation des jeunes de moins de vingt-cinq ans s'est nettement améliorée. Leur part dans le chômage global est passée de 37 % en juin 1986 à 35 % cette année.

Le taux de chômage, calculé par rapport à la population active, s'est établi à 10,6 % contre 10,8 % le mois précédent pour neuf pays (les données ne sont pas fournies pour la Grèce, l'Espagne et le Portugal). L'Irlande vient en tête avec 19,3 %, suivie de l'Italie (14 %), des Pays-Bas (11,5 %), de la Belgique (11,3 %) et du Royaume-Uni (10,6 %). Arrivent ensuite la France (10,5 %), la République fédérale d'Allemagne (7,7 %), le Danemark (6,6 %) et le Luxembourg (1,5 %).

Production

Un mieux en France

Les perspectives générales d'activité dans l'industrie sont jugées favorables par les chefs d'entreprise, qui déclarent que leur production s'est accélérée en juillet, indique la dernière enquête mensuelle de l'INSEE.

La demande globale a légèrement augmenté en raison d'une amélioration des commandes en provenance de l'étranger. Les industriels s'attendent pour leur propre entreprise à une croissance modérée de leur activité. Ils prévoient également des hausses de prix plus fortes, signale l'INSEE.

Dans les biens d'équipement professionnel, le redressement concerne surtout les matériels mécaniques et électroniques. Les industriels de cette branche, tout comme ceux des biens de consommation, estiment que leur activité va continuer d'augmenter dans les prochains mois.

Dans l'automobile, les industriels font le pronostic inverse, même si leurs carnets de commandes sont toujours bien garnis.

L'emploi du temps des Français

La télévision passe avant la table

Il faut être en vacances pour s'intéresser à son emploi du temps, ont dû penser les statisticiens de l'INSEE qui viennent de publier (*Premiers résultats*, n° 100, juin 1987) un minutage très précis de nos activités d'après une enquête réalisée en septembre 1985 et octobre 1986.

Depuis dix ans, date de la précédente consultation sur le sujet, les adultes citadins (1) ont surtout gagné du temps libre, 36 minutes par jour en moyenne. La télévision en a surtout bénéficié puisqu'elle est regardée 26 minutes de plus (1 h 48 par jour), les sports étant pratiqués pendant 5 minutes supplémentaires. Trois autres minutes de mieux sont consacrées aux spectacles et sorties, comme aux jeux.

L'augmentation du temps libre est due essentiellement à la baisse du temps réservé au travail professionnel ou à la formation qui recule de 29 minutes par jour, en moyenne, si l'on compte les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et les inactifs. Il est toutefois difficile de savoir, note l'INSEE, si ce mouvement est dû à la diminution effective du temps de travail ou aux effets de la progression du travail à temps partiel.

Hormis le temps passé à table, moins long de 11 minutes (1 h 30), les autres séquences demeurent relativement stables sur dix ans. Le temps «physiologique» passe de 12 h 05 à 11 h 53 et se décompose entre 9 heures de sommeil, 1 heure de toilette et les repas. Le temps dévolu aux activités domestiques progresse de 5 minutes à peine, mais le partage est un peu moins inégalitaire entre les hommes et les femmes. Dans des rôles différents, les travaux masculins (bricolage, rangements) ont augmenté en temps, tandis que les travaux féminins (vaisselle, cuisine, linge) diminuaient.

Pour l'ensemble des Français, la moitié de la journée se passe à dormir, manger et se laver, les inactifs et les personnes âgées ayant un sommeil légèrement plus long. Pour les hommes actifs, la durée hebdomadaire moyenne du temps de travail, qui augmente avec l'âge, est de 39 h 40. Mais il faut lui ajouter 4 heures de trajet par semaine. Pour les femmes actives, le temps de travail représente 32 heures par semaine et les trajets 3 h 30. Globalement, les femmes travaillent cependant plus longtemps que les hommes à cause des activités domestiques (4 h 30 par jour). Ces tâches accaparent les femmes au foyer entre 7 h 12 et 8 h 12 par jour, selon leur âge, c'est-à-dire qu'elles exigent plus de temps qu'une occupation professionnelle. L'inégalité se retrouve dans le temps libre, plus important pour les hommes que pour les femmes, au détriment de la télévision. Sinon, les distractions sont parfaitement identiques, le Français, comme la Française, ne consacrant pas plus de 5 minutes par jour pour « *penser et réfléchir* », à comparer aux 2 minutes quotidiennes de pratique religieuse...

ÉVOLUTION DES EMPLOIS DU TEMPS DES ADULTES CITADINS SUR DIX ANS(1)

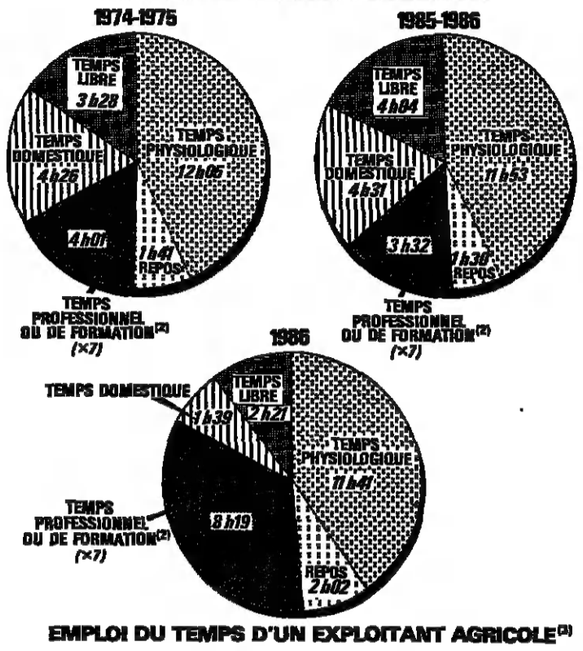

EMPLOI DU TEMPS D'UN EXPLOITANT AGRICOLE(3)

(1) Comprend les adultes de dix-huit à soixante-cinq ans et plus actifs ou inactifs.

(2) Moyenne pour les actifs, les étudiants et les inactifs calculée sur les sept jours de la semaine.

(3) Enquête de 1986 pour un homme âgé de dix-huit à soixante-quatre ans.

L'agriculteur travaille davantage

Pour la première fois, cette enquête a pu être réalisée auprès des adultes ruraux, agriculteurs exploitants ou autres. Elle met en évidence des différences sensibles avec l'emploi du temps des citadins. Le rural travaille davantage et jusqu'à 8 h 19 par jour pour l'agriculteur, sa femme étant absorbée pendant 6 h 15 par les travaux domestiques, difficiles à distinguer dans l'activité d'une ferme. La préparation des repas et la vaisselle prennent deux fois plus de temps qu'à la ville. Manger y est encore un cérémonial qui occupe l'agriculteur pendant plus de 2 heures.

L'emploi du temps des ruraux est plus utilitaire. Ils jardinent, bricolent, élèvent poulets et lapins mais disposent de moins de temps libre. Chaque jour, ils ont 30 minutes de loisirs en moins que les citadins. Mais ils attachent beaucoup moins d'importance à la télévision. L'agriculteur la regarde 56 minutes par jour, sa femme 37 minutes. La pêche et la chasse, pour les hommes, correspondent mieux aux habitudes de vie. On verra dans dix ans, lors de la prochaine enquête, si l'influence des citadins modifie leurs comportements.

ALAIN LEBAUBE.

(1) A partir de dix-huit ans pour les comparaisons sur dix ans. A partir de quinze ans dans les autres cas.

ÉTRANGER

Les résultats de la Grande-Bretagne

Pour l'OCDE, Mme Thatcher est « sur la bonne voie »

Mme Thatcher peut se pencher en toute quiétude sur les conclusions du rapport économique annuel de l'OCDE concernant le Royaume-Uni : les experts du château de la Muette s'y montrent plutôt optimistes. Le rapport s'achève en outre sur un satisfecit encourageant : *« L'économie est maintenant sur la bonne voie. »*

Les signes d'un certain renouveau ne manquent pas. La croissance, en 1987, devrait être plus élevée que dans la plupart des pays de l'OCDE : le produit intérieur brut s'est accru de 2,7 % en 1986 et, au cours du premier trimestre de cette année il a augmenté au rythme annuel de 5 %.

L'origine de ces bons résultats doit être recherchée dans l'augmentation de la consommation privée, nourrie par une forte hausse des revenus réels et par une baisse notable du taux d'épargne (— 4 points depuis 1980). Au premier trimestre de cette année, les dépenses de consommation affichaient déjà une hausse de 3,5 % par rapport à l'année précédente.

Autre motif de satisfaction : l'amélioration de la productivité, qui se situe *« parmi les plus élevées enregistrées dans les pays membres de l'OCDE »*. Cette embellie semble avoir également profité au marché de l'emploi : en mai, et pour le dixième mois consécutif, le nombre total des chômeurs adultes était en diminution.

Il est maintenant revenu à un peu moins de trois millions, soit environ 10,5 % de la population active. Ces chiffres satisfaisants semblent portant masquer certaines faiblesses *(voir ci-contre)*.

Selon les experts de l'OCDE, les privatisations ne sont pas tout à fait étrangères à certains de ces bons indices. D'une part, les recettes qu'elles ont procuré à l'Etat (5 milliards de livres par an, soit plus de 1 % du PNB) ont permis de réduire le besoin d'emprunt du secteur public; d'autre part, ont été enregistrés *« des gains d'efficacité (...) sous l'effet des mesures prises pour préparer à la privatisation des entreprises publiques »*.

Le bilan est par ailleurs mitigé en matière d'inflation. La maîtrise des prix est restée l'un des objectifs prioritaires du gouvernement, *« sans que des progrès importants aient été accomplis dans ce domaine depuis 1983 »*. Le rythme annuel de progression des prix de détail est tombé de 7 %, au milieu de 1985, à 2,5 %, au milieu de 1986, avant de remonter à plus de 4 % en mai 1987.

La place de Londres

C'est sur l'analyse du rôle de la place financière de Londres que le rapport s'attarde le plus longuement. Les réformes du gouvernement, qui combinent *« judicieusement une libéralisation et une réglementation plus poussée »*, devraient, selon l'OCDE, *« contribuer à maintenir la position de Londres en tant que grande place financière »*.

Les experts remarquent cependant que le secteur financier *« garde un rang très supérieur à ce que justifierait le seul potentiel économique du pays »*. Cette disproportion suscite une certaine réserve : *« Ce dont on pourrait s'inquiéter*, écrivent les experts de l'OCDE, *c'est que les entreprises aient investi dans une mesure considérable en actifs financiers plutôt qu'en capital physique, et que, par comparaison avec les investissements, les fusions et les acquisitions aient pris une telle ampleur. »*

Pour les années 1987-1988, les prévisions de l'OCDE sont encourageantes : les marchés à l'exportation devraient connaître une expansion d'environ 4,5 %, et la croissance de la demande intérieure rester vigoureuse malgré un léger tassement en 1988. Les experts prévoient également une nette reprise de l'investissement et un léger recul du chômage *« à condition que la population active ne s'accroisse que modérément »*.

Seules zones d'ombre : les tensions inflationnistes, *« qui ne seront que partiellement compensées par l'effet modérateur de la revalorisation de la livre sterling »*, et l'augmentation du déficit extérieur courant, qui succéderait ainsi à l'amélioration de la balance commerciale observée au début de l'année.

Il faut sans doute — et les experts de l'OCDE le soulignent — comparer les chiffres de cette année non à ceux de 1981, une année marquée par une profonde récession, mais à ceux de 1979. Les courbes prennent alors une allure tout à fait différente : sur la période 1979-1987, qui couvre en totalité le mandat de Mme Thatcher, la croissance du PIB se limite à 1,5 % en moyenne, un taux largement inférieur à celui du Japon et des Etats-Unis. Ce chiffre modeste renvoie à la récession brutale de 1980-1981 : il a fallu attendre 1983 pour que le PIB retrouve sa valeur de 1979.

Le rapport s'achève sur quelques recommandations concernant la politique salariale et l'inflation. L'OCDE, qui déplore *« la rigidité à la baisse des salaires nominaux »*, plaide en faveur d'*« améliorations profondes dans le marché du travail, en particulier dans le processus de détermination des salaires »*. Depuis 1984, la forte croissance des revenus est restée pratiquement inchangée.

L'adoption d'une réelle politique des revenus étant contraire aux convictions libérales de Mme Thatcher, l'OCDE conseille une plus grande surveillance des accords de salaires du secteur public.

Cet *« ajustement »* est jugé indispensable *« si l'on veut que l'inflation du Royaume-Uni continue de baisser et que l'équilibre extérieur soit maintenu »*.

ANNE CHEMIN.

Travail à temps partiel et non salarié

Symboliquement descendu en dessous de la barre des trois millions de personnes à fin mai, le niveau du chômage en Grande-Bretagne paraît depuis quelques mois bénéficier du mouvement de création d'emplois qui se développait depuis 1983. Les communiqués officiels vantent les succès obtenus par la politique de Mme Thatcher et, au vu des résultats, les critiques prennent un ton embarrassé.

Apparemment positif et impressionnant, ce double phénomène s'explique. Mais il dissimule aussi des changements sur le marché du travail qui amènent à nuancer le jugement. En premier lieu les opérations de reclassement de chômeurs de longue durée et le retour à une progression plus naturelle de la population active (1) se sont additionnés pour réduire le taux de chômage.

Ensuite la création d'emplois non salariés, due au développement du travail indépendant et à la naissance de petites et moyennes entreprises, intervient pour 42 % dans l'augmentation des effectifs employés dont l'essor est également traduit par une forte croissance du travail à temps partiel, particulièrement pour les femmes. Désormais, ce type de statut représente 43 % des emplois féminins !

Au total plus de neuf emplois nouveaux sur dix, créés depuis 1983, appartiennent à l'une ou l'autre de ces catégories particulières. L'ampleur du mouvement est impressionnante puisque 1 040 000 personnes supplémentaires ont trouvé un travail pendant ces trois dernières années. Et cela, notent les experts, au moment où le secteur industriel continue de voir baisser ses effectifs, même si c'est à un rythme plus faible, et où le bâtiment et les travaux publics se maintiennent à peine après une dégringolade de huit années.

« Défavorable aux hommes »

« *Dans ces conditions*, écrit Claude Vimont dans un document réalisé pour le compte de la Société d'études, de documentations économiques, industrielles et sociales (SEDEIS), *il semble que la baisse du chômage en Grande-Bretagne ne peut être que faible tant qu'une reprise de l'emploi ne se manifestera pas dans ces deux branches* (l'industrie et le bâtiment) *de l'économie.* »

Analysée sur une longue période, l'évolution de la Grande-Bretagne ne fait pas apparaître un assainissement mais plutôt une adaptation. De 1980 à mars 1983, l'emploi baisse rapidement et le chômage augmente. L'un diminue de 1 888 000 personnes et l'autre se gonfle de 1 691 000 demandeurs d'emploi supplémentaires. Ensuite, et jusqu'en septembre 1986, l'emploi reprend mais n'entraîne pas une baisse du chômage. C'est au cours de cette période que sont créés les 1 040 000 emplois supplémentaires.

Depuis septembre 1986, on observe enfin une augmentation de l'emploi et une diminution du chômage. Cette nouvelle tendance, observe Claude Vimont, n'a pas d'effet réel sur le secteur industriel à l'exception de quelques branches. Les créations d'emplois n'y sont que de 62 100 pendant ces trois années, à comparer aux 361 900 pertes d'emplois. Les effectifs auront reculé de 1 % par an en 1984 et 1985, de 3 % en 1986. L'augmentation enregistrée dans les services (8,5 % en trois ans), avec des emplois plus féminins, a été précédée d'une baisse et celle dans les services rendus aux personnes, en forte hausse dans tous les pays occidentaux, aura été plus faible en Grande-Bretagne (1,8 % en trois ans).

Du coup, souligne Claude Vimont, *« l'évolution de l'emploi a été particulièrement défavorable aux hommes »* qui ont encore perdu 48 000 emplois salariés entre mars 1983 et septembre 1986 malgré la croissance du travail à temps partiel. Ce sont donc les statuts différents du salariat à temps plein qui fournissent l'essentiel de l'emploi et d'abord aux femmes. *« La croissance des effectifs à temps partiel explique les deux tiers de l'augmentation de l'emploi salarié féminin entre 1983 et 1986 »*, soit 417 000 sur 641 000. Les emplois non salariés, eux, ont effectué un bond (+ 18,8 % de mars 1983 à juin 1985), également plus profitable aux femmes. *« Cette forme d'activité concerne pour 63,2 % le secteur des services et pour 19 % le secteur de la construction. »* De 1981 à 1985, une personne sur dix qui s'est mise à son compte exerce son activité dans la branche des services rendus aux entreprises.

Satisfaisante en valeur absolue, la situation de l'emploi en Grande-Bretagne s'appuie sur des bases aléatoires et de travail précaire.

A. Le.

(1) Les femmes ont fait un retour massif sur le marché du travail entre 1983 et 1986, conséquence de leur retrait, au plus fort de la crise, entre 1979 et 1983. Elles avaient été à l'époque dissuadées de chercher un emploi ou avaient renoncé à se présenter.

Au Pérou

Le président Garcia suspend momentanément la nationalisation des banques

Le président Alan Garcia a annoncé, le vendredi 7 août, qu'il suspendait la nationalisation des banques afin de ne pas mettre le gouvernement dans l'illégalité en allant contre une décision de justice.

Un juge avait estimé anticonstitutionnelle, la semaine dernière, la décision gouvernementale de nationaliser les banques.

Mais, dans un communiqué, le conseil des ministres avait alors souligné qu'un autre magistrat avait rendu un jugement soutenant le contraire et qu'en conséquence le gouvernement poursuivrait l'action entreprise tout en attendant la décision définitive de la Cour suprême.

Le procureur général de la République, M. Hugo Denegri, avait jeudi, quant à lui, déclaré constitutionnelle l'étatisation du système financier et légale la décision de M. Garcia de placer des administrateurs provisoires à la tête des banques concernées (*le Monde* du 8 août).

La décision du président Garcia semble donc s'expliquer plus par des raisons politiques que par des raisons juridiques (1).

(1) Voir dans *le Monde* du 6 août l'article de notre envoyé spécial Marcel Niedergang.

Economie

AFFAIRES

Les aéroports de Londres et l'augmentation du trafic

- **Stolport entrera en fonction à l'automne**
- **Stansted va être rénové**

Londres. – Le nouvel aéroport du centre de Londres, Stolport (abréviation de Short-take-off and landing airport), premier aéroport urbain du monde pour avions à décollage et atterrissage courts (*le Monde* du 26 mars 1986) recevra ses premiers passagers à l'automne.

Aussi appelé London City Airport, il assurera 120 vols par jour dès sa mise en service, avec un objectif de trafic annuel de 1,25 million de passagers à partir de 1992-1993. Il est situé à 9 kilomètres de la City, dans le quartier des docks, en pleine rénovation, alors que Heathrow est à 25 kilomètres et Gatwick à 40 kilomètres du centre de la capitale. La longueur de la piste (762 m) et sa localisation urbaine expliquent la sévérité des normes exigées des appareils. Le quadriréacteur Dash-Seven du canadien de Havilland (50 passagers) est pour le moment le seul avion autorisé à s'y poser.

Un objectif ambitieux

Deux transporteurs régionaux britanniques, Eurocity Express et Brymon Airways, ont reçu l'autorisation d'opérer à partir du nouvel aéroport. Ils seront en compétition sur les lignes de Paris, Bruxelles et Amsterdam, mais Eurocity desservira en plus Rotterdam, Düsseldorf, les îles Anglo-Normandes et Manchester, et Brymon les villes anglaises de Plymouth et Newquay.

La compagnie aérienne belge Sabena a passé un accord avec Eurocity portant sur un partage des routes. Air France et le néerlandais KLM sont en négociation avec Eurocity et Brymon.

Pour faire face à l'augmentation du trafic en Grande-Bretagne, que de récentes estimations évaluent à 2,5 millions de passagers par an, l'aéroport de Stansted, à 48 kilomètres au nord de Londres, a entrepris une cure de rajeunissement qui ne laissera intacte que sa piste de 4 kilomètres.

L'objectif, très ambitieux, est de quadrupler sa capacité d'accueil jusqu'à 8 millions de passagers vers 1995, chiffre à comparer avec les 16 millions de passagers annuels de Gatwick et les 30 millions de passagers de Heathrow.

Le coût des travaux, qui devraient être terminés en 1991, s'élève à 310 millions de livres (3,1 milliards de francs) financés par des appels au marché des capitaux. Rappelons que les aéroports ont été privatisés en Grande-Bretagne.

Une nouvelle liaison ferroviaire, mise en place à partir du centre-est de Londres devrait permettre d'atteindre Stansted en quarante minutes, supprimant le lourd handicap qu'est son éloignement.

Parmi les compagnies présentes actuellement à Stansted, on trouve Air France, une filiale de KLM, des compagnies scandinaves de charter et Air UK. – *(AFP.)*

OPA sur les tirelires

La valeur (bancaire) n'attend pas le nombre des années. A Denver (Colorado) vient de s'ouvrir la Banque des jeunes Américains, première du genre aux Etats-Unis. Pour y ouvrir un compte, il suffit d'avoir l'âge de raison biblique : sept ans.

Les (très) jeunes clients ont fait la queue, le mardi 4 août, dès l'ouverture des guichets, et, quelques heures après, le directeur de l'établissement, M. Roger Knight, a pu compter quatre-vingt quinze nouveaux clients, qui, à son avis *« sont tous très intéressés, très sérieux »*.

Exigence « rétrograde » : les chèques émis par les moins de dix-huit ans devront porter la signature des parents, et le montant des chèques ne devra pas dépasser 100 dollars (environ 600 francs) pour les plus de quinze ans, tandis que les moins de quinze ans ne pourront faire de chèques supérieurs à 30 dollars (180 francs).

M. Knight n'a précisé ni le montant total des dépôts ni leur montant moyen. Consentira-t-il des prêts à ses clients ? Leur proposera-t-il de placer leurs économies ?

Cette OPA sur les tirelires n'a évidemment pas – c'est promis – pour but d'inciter les parents des jeunes chalands à devenir à leur tour des clients, ni, bien entendu, de faire parler de l'imaginatif M. Knight...

Les Chargeurs prennent pied chez Prouvost

Quand M. Seydoux lève le voile...

Et maintenant, que va faire M. Jérôme Seydoux, qui – avec le groupe Chargeurs – a pris à la Bourse, lors d'un raid au palais Brongniart, 11,7 % du capital de Prouvost (*Le Monde* du 8 août) ? Les analystes en sont encore surpris, eux qui n'avaient pas imaginé M. Seydoux ramassant sur le marché les titres du groupe lainier de Lille.

Depuis longtemps déjà, Prouvost, en plein redressement, semblait une proie intéressante pour quelque « raider » désireux de faire de bonnes affaires. Son président, M. Christian Derveloy, optimiste, se fixait en juin un objectif ambitieux : doubler en trois ans son résultat net (116 millions de francs en 1986). Toutefois, l'ampleur des mouvements sur les titres du groupe avait laissé perplexe : d'un plancher de 220 francs à la mi-juin, le cours a bondi jusqu'à 381 francs le 5 août ! Et pour la seule semaine du 3 au 7 août, 1 184 614 actions (23,8 % du capital !) ont changé de mains.

Les hypothèses les plus folles ont circulé à la corbeille : les noms de DMC, numéro deux du textile, ou de Benetton ont été cités ainsi que ceux d'acheteurs allemands ou australiens...

Les responsables du groupe lillois affichaient leur étonnement, tout en se disant *« sereins »* : leur capital, détenu à 60 % par des actionnaires « amis », n'était-il pas bien protégé ? Le vendredi 5 août, ces responsables ont adopté une attitude « neutre » lors de l'annonce de l'entrée dans leur société des Chargeurs, qui, affirmaient-ils, avaient achetés leurs titres dans le public, sans entamer le profil du noyau d'actionnaires de Prouvost. Une façon d'assurer qu'aucun membre des « familles » n'avait trahi, comme la rumeur en avait couru.

Des moyens considérables

Toute la question est de savoir maintenant si le patron des Chargeurs ira plus loin. Cherchera-t-il à accroître sa participation dans le groupe lainier ? M. Seydoux, un des patrons les plus en vue de l'*establishment* financier français, dispose de moyens considérables : à la mi-juin, il affirmait dans le journal *Investir* disposer de 4 milliards de francs en trésorerie.

Un chiffre qui laisse rêveur ! Quel rôle M. Seydoux entend-il jouer au sein de Prouvost ? Considère-t-il cet investissement comme un simple placement ? Comment cette acquisition s'inscrit-elle dans la stratégie de Chargeurs, qui se désengagent doucement des transports maritimes ?

Ces questions resteront sans réponses pendant un temps, le silence étant de mise aux Chargeurs.

F. V.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 3 au 7 août

Sous le double signe du baril et des taux

PAS de chance. La Bourse de Paris aurait pu monter cette semaine. Elle a baissé, mais ce n'est pas de son fait. Les événements du Moyen-Orient, mais aussi les mauvaises nouvelles du front monétaire, sont venus contrarier ses bonnes dispositions. Dès lundi, le marché se repliait (– 073 %), pour s'alourdir encore notablement le lendemain (– 1,5 %). Mercredi, il se ressaisissait un peu (+ 0,11 %), se redressait jeudi (+ 1,5 %), mais repiquait du nez à la veille du week-end. Bref, d'un vendredi à l'autre, les divers indices ont baissé de 2 % environ, pour se retrouver de nouveau non loin de leurs niveaux du début de l'année. Inutile de le préciser : la crise déclenchée par les événements de La Mecque a mis toutes les places financières en émoi. Particulièrement vulnérable ces temps-ci, Paris a un peu plus durement ressenti le choc. Nulle part, soulignons-le, il n'y a eu le moindre début de panique. Ici moins qu'ailleurs. Au contraire, les marchés ont conservé un parfait sang-froid, pour se replier en bon ordre, quelques-uns, comme Wall Street, faisant même preuve d'une forte résistance.

D'une façon générale, les marchés ont rapidement pris conscience de l'inexistence du danger de pénurie. En fait, le risque est surtout d'ordre politique. Du pétrole, le monde en regorge. Même si aucun pétrolier ne pouvait plus transiter par le détroit d'Ormuz, il se trouverait toujours un pays producteur pour prendre le relais comme fournisseur.

Les différentes Bourses ne s'y sont pas trompées. D'abord, à peu près partout en forte hausse, les valeurs pétrolières ont ensuite très vite reflué. Paris a saisi l'occasion pour se redresser. L'heure paraissait bien choisie. Pour la première fois depuis longtemps, les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE sont plus optimistes. La production industrielle s'est améliorée en juillet, grâce à l'augmentation des commandes étrangères et à l'accroissement des biens intermédiaires. Evidemment, une hirondelle ne fait pas le printemps. Mais si personne ne pavoise encore, l'espoir renaît doucement. Les maisons de courtage britanniques restent, quant à elles, fondamentalement optimistes pour les valeurs françaises. Les méchantes langues objectent que ce n'est pas une référence. Si l'on peut soupçonner l'une ou l'autre de manquer d'objectivité, il paraît difficile de se méfier de toutes. Car leur nombre grandit. Après bien d'autres, les spécialistes de Philipps and Drew se sont déclarés très confiants. Ceux d'Ark Securities, maison proche de la BNP, attendent une reprise imminente qui pourrait *« se prolonger jusqu'en septembre »* pour laisser ensuite la place à *« une croissance plus stable »*. Bref, Paris ne laisse pas indifférents les Britanniques.

Pour deux raisons essentielles, semble-t-il : les entreprises françaises n'ont pas épuisé leur capacité à générer encore de plus gros bénéfices, et, avec un score semestriel à peu près égal à zéro, la Bourse de Paris est actuellement, de toutes les meilleures places, le meilleur marché. Et puis la confirmation d'un allégement supplémentaire de l'impôt payé par les particuliers pour 1988 promet d'augmenter le flux des capitaux drainé par la Rue Vivienne.

La reprise de jeudi n'avait donc rien pour surprendre, l'encouragement venait de haut. Bouleversant toutes les prévisions, Wall Street n'avait-il pas regagné en trombe tout le terrain perdu ? Mais c'était compter sans le facteur monétaire. Déjà, depuis quelque temps, un peu partout dans le monde, les taux d'intérêt non seulement ont cessé de baisser, mais tendent à remonter, sur le long terme en particulier. En relevant, à la surprise générale, son taux d'intervention, la Banque d'Angleterre a braqué les projecteurs sur ce vieux démon qu'est l'inflation, un démon que l'on croyait hors d'état de nuire. Y a-t-il là le signal d'une hausse générale des taux dans le monde ? La question se pose à tel point que le London Stock Exchange a été pris de malaise (voir ci-contre). Paris ne pouvait faire moins que de prendre prudemment ses distances. Du reste, de ce côté de la Manche, la situation n'est pas franche. Pour son premier emprunt au mois d'août, le Trésor a fait un four. Il a tout juste réussi à placer 4 milliards de francs d'OAT (obligations assimilables du Trésor). Et encore, en faisant des sacrifices sur le financement, dont le taux est remonté à 9,73 % à dix ans et à 10,01 % à quinze ans. Ce quasi-échec est révélateur. Le marché obligataire défaille et le MATIF (marché à terme des instruments financiers) est en bien mauvaise position. Sauf miracle, ce dernier, déjà à son plus bas niveau historique, passera dans quelques jours à deux chiffres. Les cadavres ne se comptent plus. En guise d'oraison funèbre, un professionnel chevronné nous a confié : *« C'est ainsi qu'on apprend le métier. Tous ces « Golden Boys » ont voulu nous en remontrer, nous les anciens. Maintenant, ils voient »*.

Toujours cette querelle des anciens et des modernes. Tout cela n'a pas peu contribué à inciter les investisseurs à redoubler de prudence. La diminution des courants d'échanges à moins de 1 milliard de francs par jour, blocs déduits, en témoigne amplement. Reste que deux éléments pourraient, peut-être, aider à déclencher enfin cette reprise estivale, que, comme sœur Anne, l'on désespère de voir arriver. C'est d'abord la fermeté du dollar. En se maintenant, et à supposer que les Banques centrales n'interviennent pas trop, elle pourrait aider les entreprises françaises à améliorer un peu leur compétitivité à l'exportation. Il y a ensuite cette préférence marquée par les gérants pour les placements courts, qui les incite, bien que la marchandise soit différente, à lorgner du côté des actions. On murmure que cet intérêt n'est pas feint. Mais tout cela reste hypothétique. Pour fonctionner, le système a besoin d'être bien huilé. Ne comptons pas sur l'Iran pour le faire.

La flambée de l'or a été l'autre événement de la semaine. Le lingot est ainsi monté à 94 500 francs et le Napoléon à 565 F. Niveau le plus élevé depuis deux ans pour 1 lingot depuis septembre 1986. Pour le Napoléon, avec la détente, le premier est revenu à 92 100 F et le second à 522 F.

Sur un plan boursier, l'affaire Prouvost a défrayé la chronique. Visiblement quelqu'un – on parlait de trois candidats – achetait du papier. Il n'y a plus de mystère. Revenant aux sources, Chargeurs SA a pris une participation de 11,7 % dans le capital du premier groupe lainier de France. A l'origine, en 1922, les Chargeurs avaient exercé leurs talents dans le textile, plus tard revendu à Rhône-Poulenc.

On a aussi beaucoup parlé de BSN. Le groupe agro-alimentaire a revisé à la hausse ses prévisions de résultats pour 1987. Sauf imprévu, son bénéfice augmentera de 20 %, d'où la belle tenue du titre.

Enfin, Maisons Phénix s'est rappelé au bon souvenir de ses actionnaires. Son président a expliqué que l'assainissement et la réorganisation du groupe étaient terminés. Il en a profité pour annoncer une augmentation du capital de 83 millions de francs (1 pour 1 au pair) pour renforcer les fonds propres. L'accueil a été glacial : 13 % de baisse au cours de la seule séance de vendredi. La Bourse n'a jamais caché ses antipathies.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	3 août	4 août	5 août	6 août	7 août
RM	1 530 378	2 025 196	1 762 956	1 382 204	–
Comptant					
R. et obl.	9 552 684	9 772 276	8 849 443	9 765 936	–
Actions	265 375	214 323	319 271	419 811	–
Total	11 348 437	12 011 795	10 931 670	11 567 951	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

Françaises	103,2	101,5	101,8	102,7	–
Étrangères	136,3	136,2	134,4	135,4	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

Tendance	106	104,5	104	105	105,20

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	414	408,6	407,2	410,5	410,40

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Imetal	3 740 886	627 638 630
Prouvost	1 184 614	411 150 844
CGE	1 192 166	409 904 223
Sté Générale	911 976	392 899 121
Peugeot	250 375	361 220 548
Paribas	627 616	283 833 202
Michelin B	490 529	248 170 188
Midi	190 298	245 091 710
Occid. (Gie)	175 016	197 298 951
Elf-aquitaine	466 257	182 158 670
St-Louis Boulton	111 537	144 282 725
Salomon	1 490	142 197 053
Lafarge-Coppée	87 287	140 333 948
BSN	28 956	137 880 424

(*) Du 31 juillet au 6 août 1987.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 août 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	100,70	100,60	100,40	100,40
+ haut	100,85	100,70	100,60	100,40
+ bas	100,40	100,30	100,20	100,40
Dernier	100,65	100,55	100,45	100,40
Compensation	100,65	100,55	100,45	100,40

Nombre de contrats : 69 115.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Silic	+ 6,4	Maisons Phénix	– 17,4
Euromarché	+ 5,8	Chèques Cadiffes	– 9,6
BSN	+ 5,4	Colas	– 9,3
Martell	+ 4	SADE	– 8,7
Locabail immob.	+ 3,9	Facom	– 8,5
Génophylique	+ 3,7	Sodecco	– 8,5
Mines Salsigne	+ 3,5	Lachaire	– 7,2
Prouvost	+ 3,4	SGE	– 7,2
Pichet-Durche	+ 3,3	Dr.Rig.Paris-Cités	– 7,1
Bougrain	+ 3,2	Eurafrance	– 7
Casino	+ 3,2	UIC	– 7
Esso	+ 3,1	Pechiney-ugine	– 6,7
Talc Luzenac	+ 2,8	DMC	– 6,6

Le Monde sur minitel
VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL
Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.
36.15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 31 juil.	Cours 7 août
Or fin (kilo en barre)	91 500	92 900
– (kilo en lingot)	91 050	92 100
● Pièce française (20 fr.)	532	522
Pièce française (10 fr.)	378	363
Pièce suisse (20 fr.)	616	576
Pièce latine (20 fr.)	531	525
● Pièce tunisienne (20 fr.)	530	515
Souverain	688	672
● Souverain Elisabeth II	657	668
● Demi-souverain	385	370
Pièce de 20 dollars	3 065	2 955
– 10 dollars	1 506	1 455
● – 5 dollars	970	905
– 50 pesos	3 445	3 485
● – 20 marks	644	644
– 10 florins	560	555
● – 5 roubles	360	347

BONS DU TRÉSOR

Séance du 7 août 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/nuit) en pts
Sept. 87	92,46	92,43	92,43	– 0,04
Déc. 87	92,22	92,18	92,20	+ 0,02
Mars 88	92,13	92,11	92,11	– 0,10
Juin 88	–	–	92,11	–

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La barre des 2 600

Wall Street a rapidement surmonté les inquiétudes suscitées par la tension dans le Golfe, la remontée des taux d'intérêt obligataires et la crainte d'une flambée de l'inflation. Ainsi dans un marché très actif, la Bourse de New-York a encore pulvérisé ses records.

Si lundi et mardi son élan était freiné par les hausses des prix pétroliers et des métaux précieux, conséquence des événements de La Mecque, un revirement de tendance a relancé son activité dès mercredi. L'indice récupérait alors la majeure partie de ses gains pour s'envoler vers de nouveaux sommets.

Vendredi, pour la première fois de son histoire, le Dow Jones franchissait la barre des 2 600 avant de redescendre en raison de nombreuses prises de bénéfice. Néanmoins, ce léger repli n'inquiète pas les analystes, pour qui la tendance haussière devrait se poursuivre. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé vendredi à 2 592 en hausse de 19,94 points par rapport à celui du 31 juillet.

	Cours 31 juillet	Cours 7 août
Alcoa	63 5/8	59
Allegis (ex-UAL)	94 3/8	94 1/4
ATT	32 1/8	33 7/8
Boeing	53	51 1/4
Chase Man. Bank	41	40 1/2
Du Pont de Nemours	124 7/8	126 1/8
Eastman Kodak	93 7/8	96
Exxon	94 1/4	95 3/8
Ford	101 1/2	103 3/4
General Electric	59 1/4	60 1/4
General Motors	88 7/8	86 7/8
Goodyear	75 7/8	73 1/4
IBM	161	164 1/8
ITT	63	64 5/8
Mobil Oil	52 1/2	52 3/8
Pfizer	73 7/8	74 1/2
Schlumberger	49 1/2	49 1/8
Texaco	46 3/8	45
Union Carbide	28 3/8	28 3/4
USX	38 1/2	37 1/2
Westinghouse	69 1/4	69 1/4
Xerox Corp	73 3/4	76 1/2

LONDRES

Victime des taux d'intérêt

La nervosité suscitée par l'escalade de la tension dans le golfe Persique et par la publication prochaine des statistiques de la balance commerciale britannique en juin, que l'on craint aussi décevante que les précédentes, ont dès le départ affaibli la tendance au Stock Exchange.

Mais les pertes ont culminé jeudi. Les indices du Financial Times ont enregistré des baisses quotidiennes records lorsque la Banque d'Angleterre a surpris la City en donnant le signal d'une hausse des taux.

L'indice « FT » des valeurs industrielles, a clôturé en baisse de 125,6 points sur la semaine à 1 726,9, soit une chute de 6,7 % ; celui des mines d'or a terminé à 462,4 (contre 472,8) et celui des fonds d'Etat à 85,94 (contre 87,66).

	Cours 31 juil.	Cours 7 août.
Beecham	547	542 1/2
Bowater	555	518
Brit. Petroleum	384	372
Charter	475	438
Courtaulds	493	455
De Beers (*)	15 1/4	15 5/16
Free Gold	19 1/8	17
Glaxo	17 9/32	17 5/32
Gt. Univ. Stores	22 1/2	22 1/4
Imp. Chemical	15 25/64	15 1/64
Shell	14 3/4	14 7/16
Unilever	672	664
Vickers	227	202
War Loan	36 31/32	36 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Proche de son record

La hausse amorcée fin juillet s'est poursuivie au cours de la première semaine d'août. La fermeté du dollar a stimulé le marché des actions en raison des bonnes perspectives qu'elle offre pour les exportations ouest-allemandes. La plupart des valeurs vedettes ont fait l'objet d'une forte demande de l'étranger. L'indice de la Commerzbank s'est rapproché de son niveau le plus haut atteint en janvier. Il clôturait à 2 039,3 le 7 août (contre 1 987 le 31 juillet).

	Cours 31 juillet	Cours 7 août
AEG	332	341
BASF	226,20	242,80
Bayer	356	364
Commerzbank	294	303
Deutschebank	661	714
Hoechst	342	343,10
Karstadt	541,50	558
Mannesmann	178,50	185,90
Siemens	694,50	711
Volkswagen	394,80	404

TOKYO

Poursuite de la hausse

La Bourse de Tokyo s'est bien redressée en fin de semaine, après un début laborieux, s'orientant en hausse pour la troisième semaine consécutive. Les échanges ont été modérés, le volume quotidien des transactions se situant autour de 469 millions de titres (contre 760 millions la semaine précédente).

Indices du 7 août : Nikkei : 24 800,95 (contre 24 755,95) ; indice général : 2 041,49 (contre 2 038,32).

	Cours 31 juil.	Cours 7 août.
Akai	528	518
Bridgestone	1 090	1 090
Canon	1 000	1 070
Fuji Bank	3 070	3 160
Honda Motors	1 750	1 890
Matsushita Electric	2 320	2 320
Mitsubishi Heavy	555	561
Sony Corp.	4 780	4 910
Toyota Motors	2 090	2 000

هكذا من الاصل

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Escamoté par le franc suisse

Toute l'activité obligataire du monde paraît s'être réfugiée en Suisse. Depuis la fin juin, une explosion d'émissions nouvelles a porté à 5,4 milliards de francs helvètes l'activité primaire, soit une augmentation de près de 40 % par rapport aux 3,3 milliards émis pendant le mois de juillet 1986. La nouvelle tension dans le Golfe, combinée avec la crainte d'un retour des pressions inflationnistes et, par voie de conséquence, d'une remontée des taux d'intérêt, a entraîné la quasi-fermeture de tous les grands marchés obligataires traditionnels, qu'il s'agisse du dollar, du deutschemark ou du yen, sans parler du sterling, en déroute après la remontée du taux de base bancaire en Grande-Bretagne, et de l'ECU, qui doit sa persistante somnolence à d'autres facteurs.

Les emprunteurs anglais, allemands, américains, canadiens, français et japonais se ruent sur le marché suisse des capitaux parce que les liquidités y demeurent très abondantes, qu'on peut y trouver des fonds à plus long terme que partout ailleurs et que les taux d'intérêt sont peu élevés.

Bien que la Bundesbank ait signalé cette semaine qu'elle n'entendait pas voir les taux d'intérêt se tendre outre-Rhin, le secteur du marché international libellé en deutschemarks est désert. Il ne permet pas de lever des fonds au-delà de dix ans, et il en coûte au moins 6,75 % pour trouver des capitaux prêts à s'investir sur cette échéance. Par comparaison, un coupon de 5 % est suffisant pour réussir en Suisse une émission obligataire de quinze à vingt ans.

Dans ce domaine, le plus grand succès a été celui d'EDF, qui, sous la garantie de la République française, a réussi à emprunter le mois dernier sur vingt ans avec un coupon annuel de 5 %.

Ce taux d'intérêt a suscité un vif enthousiasme parce que les émissions en francs suisses à cinq ans ne rapportent guère plus que 4 % l'an. Signe de la réussite, l'emprunt EDF se traite aujourd'hui au pair sur le marché secondaire. Comme, en outre, la devise allemande est présentement faible face à la suissesse, facteur qui porte les investisseurs à préférer cette dernière, de nombreux emprunteurs qui envisageaient de solliciter le marché du deutschemark l'abandonnent au profit du franc helvète.

Pour leur part, les débiteurs japonais se ruent massivement sur le marché suisse parce que, à la suite d'une correction des taux d'intérêt nippons, ceux-ci sont dorénavant plus élevés que les suisses. Le rendement, par exemple, des emprunts en yens à dix ans du gouvernement japonais est de l'ordre de 5,20 %, alors qu'il n'est que de 4 % pour celui du papier à huit ans de la Confédération helvétique.

Papier-or jaune et papier-or noir

La crise iranienne n'a pas manqué de ramener sa cohorte de transactions liées à l'or et au pétrole. Rhône-Poulenc a été le premier à sauter sur l'occasion en offrant, en début de semaine, 100 millions de francs suisses sur huit ans avec un coupon annuel de 2 %. A chaque obligation de 5000 francs est attaché un warrant permettant au porteur d'acquérir, au cours des vingt-deux prochains mois, 4,2 onces d'or fin à un prix de 475 dollars l'once. Lancé au moment même où le cours de l'or s'envolait sous la pression des événements au Moyen-Orient, l'emprunt Rhône-Poulenc a immédiatement bénéficié d'un vif intérêt. Par la suite, la détente sur le prix de l'or a rafraîchi l'ardeur initiale. Jeudi, l'opération se traitait avec une décote de 2 % à 1,50 % sur le marché gris. La transaction, dirigée par l'Américaine Shearson Lehman, est bâtie sur un swap qui permettra à Rhône-Poulenc d'obtenir des dollars à taux variable. Ce swap a été monté par la BNP Capital Markets, pour qui c'est la première opération publique depuis son implantation à Londres il y a à peine deux mois.

Dans la foulée, Olivetti est venue jeudi proposer une émission de 100 millions de francs suisses, elle aussi dotée de warrants-or. D'une durée de neuf ans, elle est accompagnée d'un coupon annuel de 2 %. Chaque obligation de 5000 francs est assortie d'un warrant donnant au porteur la possibilité d'acheter pendant les vingt-deux mois à venir 4,6 onces d'or fin à un prix de 465 dollars l'once. En se basant sur le cours de 470 dollars l'once en vigueur au moment du lancement et sur un coupon de 4,625 % ou de 4,75 % qui aurait été celui qu'Olivetti aurait dû offrir sur un emprunt en francs suisses classique, c'est-à-dire dénué de warrants, la proposition comporte une prime-or de 27 % à 30 %. Cela signifie que le cours de l'or jaune devra dépasser les 604 dollars l'once pour que l'investisseur y trouve son compte. On en revient toujours au même problème. Ce type d'opération comporte des primes trop élevées. Mieux vaut acquérir directement de l'or-métal que de transiter au travers d'instruments spéculatifs par trop onéreux.

Ce sont des warrants-or noir, et non plus or jaune, que la banque d'investissement américaine Goldman Sachs a choisi d'offrir jeudi. Au travers d'une euro-émission à deux ans lancée par sa filiale à part entière, J. Aron & Co, elle a proposé 10000 warrants d'achat (« call ») et 10000 warrants de ventes (« put »). Chacun d'entre eux permettra d'acheter ou de vendre 100 barils de pétrole brut léger à un cours de 21,5 dollars le baril. Les warrants ont été offerts à un prix unitaire de 420 dollars pour ceux servant à l'achat (« call ») et de 470 dollars pour ceux destinés à la vente. Cela signifie que le cours du baril du pétrole concerné devra dépasser 25,7 dollars ou tomber au-dessous de 16,8 dollars pour que devienne productif l'exercice respectif du warrant « call » ou du warrant « put ».

La reprise du dollar américain sur les marchés des changes n'a pas eu pour corollaire la réouverture du marché des euro-émissions à taux fixe libellées dans la devise des Etats-Unis. L'appréhension à l'égard de l'évolution des taux d'intérêt reste grande, et on a vu que la crise iranienne détourne l'attention des investisseurs vers d'autres produits. Toyota Motor Credit s'est néanmoins décidé à tester le marché en lançant cette semaine un euro-emprunt de 150 millions de dollars, accompagné de conditions particulièrement attrayantes. D'une durée de seulement trois ans, l'opération – qui sera émise à un prix de 101,3125 – portera un intérêt annuel de 8,625 %, l'ensemble étant assorti d'une commission bancaire de 1,375 %. Le tout, qui représente pour l'emprunteur japonais un rendement supérieur de 50 points de base à celui des bons du Trésor américain de même durée, est bâti sur un swap très avantageux pour Toyota. Celui-ci bénéficiera en fin de course de dollars à taux variable dont le coût sera d'environ 35 points de base inférieur au taux moyen du papier commercial en circulation aux Etats-Unis. Morgan Stanley International, la banque chef de file de la transaction, affirme que l'émission japonaise a été vivement appréciée par les investisseurs internationaux. Cette satisfaction ne paraît cependant pas entièrement partagée par les autres membres du consortium bancaire. La réouverture du marché du dollar à taux fixe est encore loin d'être évidente.

En revanche, les émissions étrangères libellées en couronnes danoises et en francs luxembourgeois continuent de briller de tous leurs feux. Les premières le doivent aux coupons élevés que procure la devise d'Hamlet : 10,365 % pour les 300 millions recherchés ces jours-ci dans cette monnaie par la Kredietbank luxembourgeoise sur une échéance limitée à quatre ans et deux mois. Dans ces conditions, on comprend que le dentiste belge soit plus que jamais attiré par la nature de la couronne. Mais il l'est tout autant par les coupons de 7 % que sont condamnées à offrir les émissions en francs luxembourgeois, quelle que soit leur durée. La devise du Grand-Duché ne peut offrir moins, sous peine d'entrer en concurrence directe avec le papier libellé en deutschemarks, qui donne des rendements frôlant les 7 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Le dollar en vedette

Sortant de sa torpeur estivale, le marché des changes a, comme celui de l'or et des produits pétroliers, réagi vivement à la dégradation de la situation dans la région du Golfe.

Le dollar a gagné plus de 2 pfennigs contre le deutschemark entre lundi 3 et vendredi 7, où il a clôturé à 1,8822 deutschemark. A Paris, la hausse a atteint 10 centimes, et on était proche de la barre des 6,30 F avec 6,28 F au dernier fixing de la semaine.

Une fois n'est pas coutume, ce sont des facteurs politiques qui déterminent actuellement l'évolution du cours du billet vert. Car, en période de crise, celui-ci apparaît comme une valeur refuge. Oubliant le déficit budgétaire américain, l'excédent commercial japonais, ou les anticipations sur les taux d'intérêt, les opérateurs ignorent les variables économiques pour se souvenir que le dollar est avant tout la première, et, par là même, la plus recherchée des devises du monde.

Raisonnement *a fortiori* valable pour l'or, dont les cours ont flambé dès lundi et ont atteint leur plus haut niveau de la semaine à 476 dollars l'once mardi à Londres. Sous l'effet de prises de bénéfices, une détente a ensuite été observée, et vendredi, sur la même place, l'once de métal fin était cotée à 464 dollars.

Le dollar a réagi avec un peu de retard, mais s'est emballé dans la nuit de lundi à New-York, sous l'effet d'une rumeur concernant le bombardement d'un navire américain dans le détroit d'Ormuz. Rumeur aussitôt démentie, mais qui témoigne de la nervosité d'un marché qui, en une séance, a poussé le billet vert jusqu'à près de 1,88 deutschemark.

Conséquence de cette tension : après une séance houleuse, mardi, où les cambistes ne juraient que par le dollar tout en reconnaissant que la tendance à long terme – plutôt baissière – ne s'était pas retournée, les banques centrales ont décidé d'intervenir directement sur le marché dès mercredi. Non pas dans le but de provoquer un repli de la devise américaine, qui nécessiterait des ventes massives de dollar, mais dans l'espoir de calmer les ardeurs haussières des opérateurs. C'est l'occasion, bien sûr, d'évoquer la poursuite de la mise en œuvre de l'accord du Louvre visant à la stabilisation des parités de changes. Depuis la signature de cet accord, le 22 février dernier, les fourchettes de changes des principales devises sont restées particulièrement stables, les banques centrales n'ayant pas hésité à intervenir à plusieurs reprises, notamment en mars et en mai.

Bras de fer

Résultats probants : le dollar n'est, depuis l'accord, pratiquement jamais sorti d'une fourchette de 1,80-1,90 deutschemark, et de 147-155 yens. La Bundesbank et la Réserve fédérale ont montré qu'elles entendaient persévérer dans cette voie, en vendant du dollar contre deutschemark de mercredi à vendredi – pour des montants symboliques il est vrai – dès que celui-ci atteignait un cours de 1,8850 deutschemark environ.

La Banque de France serait elle aussi intervenue timidement sur le marché parisien mercredi. Mais, comme le Fed, et contrairement à la Bundesbank, l'institut d'émission français a refusé d'officialiser son action.

La semaine s'achève donc par un bras de fer entre salles des marchés et autorités monétaires. « *Il y a une demande de billets verts, mais les intervenants font preuve de prudence. Ils savent que les banques centrales sont prêtes à intervenir à 1,8850 deutschemark* », affirme un cambiste allemand. A quoi l'un de ses confrères répond qu'il sera intéressant de voir jusqu'où ira la vigilance des banques centrales dans les prochains jours.

Seule l'opération de refinancement du Trésor américain (*voir ci-dessous marché monétaire et obligataire*) pourrait se révéler capable de détourner l'attention des opérateurs de la scène politique, dans l'hypothèse d'un apaisement ou d'une stabilisation de la situation. Elle fournit d'ores et déjà un soutien technique au dollar, notamment à Tokyo. Par ailleurs, l'annonce vendredi d'une nouvelle décrue du chômage aux Etats-Unis en juillet, avec 6 % de sans-emploi contre 6,1 % en juin, a contribué à soutenir le sentiment haussier sur le dollar.

En Europe, la livre sterling a été très chahutée, jouant comme à son habitude son rôle de pétromonnaie, mais se posa également en victime du relèvement des taux d'intérêt britanniques décidé par la Banque d'Angleterre. Ferme contre le dollar en début de semaine, elle a par la suite reflué en raison de la baisse des cours du brut et du mauvais accueil réservé par les marchés à la décision de la Banque d'Angleterre. Elle a clôturé la semaine à Paris à 9,8725 F, et s'inscrivait à 1,5675 pour 1 dollar en séance à New-York.

Importante conséquence pour le SME de la poussée du dollar : le franc français s'est affaibli contre le deutschemark suite aux interventions de la Bundesbank, et aux achats de deutschemarks réalisés par les opérateurs soucieux, dans le contexte international troublé, de se procurer des monnaies fortes. Le franc français demeure en tête du SME, mais le deutschemark a progressé, jusqu'à 3,3353 F vendredi à Paris, contre 3,3274 lundi. L'écart entre franc français et franc belge – en queue du SME – n'atteint plus que 1,17 % contre 1,26 % lundi.

(*Intérim.*)

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 3 AU 7 AOUT

(*La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.*)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5680	–	15,8806	63,7349	52,9641	2,5510	47,0588	0,07385
	1,5945	–	16,1943	65,0618	53,8647	2,5968	47,8469	0,07435
Paris	9,8737	6,2970	–	401,34	333,53	16,0638	296,33	4,5997
	9,8261	6,1750	–	401,76	332,62	16,0473	295,45	4,5911
Zurich	2,4602	1,5698	24,9166	–	83,1038	4,0025	73,8353	1,1461
	2,4587	1,5378	24,8907	–	82,7902	3,9943	73,5487	1,1428
Francfort	2,9684	1,8898	29,9875	120,33	–	4,8163	88,8478	1,3791
	2,9682	1,8565	30,0648	120,79	–	4,8246	88,8278	1,3803
Bruxelles	61,4656	39,20	6,2252	24,9841	207,63	–	18,4478	2,8634
	61,3564	38,48	6,2316	25,0358	207,27	–	18,4115	2,8610
Amsterdam	3,3328	2,1250	33,7462	135,44	112,55	5,4289	–	1,5522
	3,3325	2,0900	33,8462	135,98	112,58	5,4314	–	1,5539
Milan	2146,59	1369	217,41	872,53	725,11	34,9235	644,24	–
	2144,60	1345	217,81	875,08	724,48	34,9532	643,54	–
Tokyo	237,40	151,40	24,0432	96,4946	80,1987	3,8622	71,2471	0,1106
	238,54	149,68	24,2267	97,3325	80,5817	3,8877	71,5789	0,1112

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 7 août, 4,1592 F contre 4,1277 F le vendredi 31 juillet.

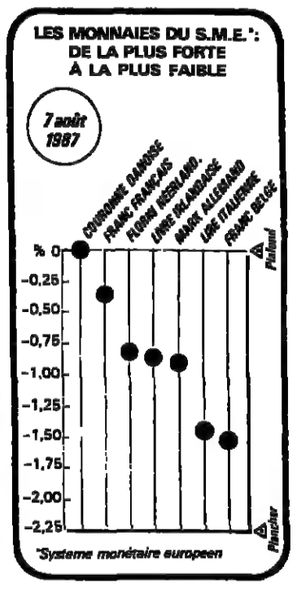

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'aluminium débridé

Depuis la fin du mois de juin, l'aluminium réalise des performances remarquables. Les cours ont crevé les uns après les autres tous les seuils de résistance fixés par les analystes sur graphique. En milieu de semaine, la tonne à trois mois a touché 1 045 livres avant que des prises de bénéfices d'origine spéculative ne ramènent sa valeur aux alentours de 1 030 livres.

Cette fermeté de l'aluminium, qui se traînait encore à moins de 800 livres fin 1986, est le résultat d'un assainissement du marché, les producteurs ayant peu à peu éliminé les petites unités de production obsolètes pour se concentrer sur des usines d'électrolyse et d'affinage à haute productivité. Comme le souligne le consultant international Anthony Bird Associates, le niveau actuel des prix devrait entraîner une poursuite de cette restructuration en permettant aux unités « marginales », c'est-à-dire les moins productives, de rester en activité pendant que les gros producteurs investissent dans des usines plus performantes.

Aujourd'hui, sur le London Metal Exchange, les cotisations font apparaître un déport (cours du comptant supérieur au terme) caractéristique d'un manque de métal disponible sur le marché. Il est vrai qu'après une consommation record de 13,32 millions de tonnes, les stocks des producteurs et des clients se retrouvent au plus bas. En outre, sur le marché de Londres, l'exercice des options contribue à la raréfaction du métal. Au mois de juillet, l'aluminium y a été particulièrement traité, contribuant avec le cuivre à 70 % du volume des affaires.

Cette tension sur les approvisionnements devrait encore se prolonger, estime-t-on dans les milieux professionnels. En effet, dans un premier temps, l'aluminium pourrait souffrir d'une perte de compétitivité en raison de sa récente remontée. Mais ce handicap devrait rapidement être surmonté du fait de la reprise générale des non-ferreux. Aux Etats-Unis, la production de métal primaire a baissé de 2,2 % au premier semestre par rapport au chiffre enregistré en 1986, à 1,6 million de tonnes. Les livraisons de l'industrie sont également en repli de 1,5 % à 3,075 millions de tonnes.

« *La situation devrait rester tendue jusqu'au premier semestre 1988* », indique-t-on chez Pechiney. Les brokers américains Shearson Lehman Brothers se montrent, quant à eux, plus nuancés. « *La pénurie devrait s'atténuer d'ici à la fin de l'année car de nombreux producteurs ont augmenté leur production pour profiter de la remontée des cours* », écrivent-ils dans leur dernier rapport semestriel. Cependant, un conflit social pourrait éclater chez le producteur canadien Alcan – comme cela est déjà arrivé – lors de la renégociation des contrats de travail qui aura lieu fin août, cela accentuerait encore le manque de métal.

Les Japonais, premiers importateurs mondiaux d'aluminium, sont très attentifs à ces problèmes d'approvisionnement, car l'empire du Soleil-Levant a pratiquement abandonné la production de métal primaire. C'est pourquoi l'industrie japonaise négocie actuellement avec les autorités du LME pour créer un point de livraison au Japon. Ce nouvel entrepôt serait utilisé par l'industrie nippone à la manière d'un stock régulateur lui permettant de mieux gérer les déports apparaissant sur le marché londonien. Le MITI japonais envisage la création d'un marché à terme qui pourrait voir le jour à Osaka.

(*Intérim.*)

PRODUITS	COURS DU 7-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 086,5 (– 6) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 028 (– 3) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 306 (+ 153) Livres/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 090 (+ 37) Francs/tonne
Café (Londres) Septembre	1 287 (+ 52) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 899 (– 63) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	258 (– 3,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	152,50 (– 11) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Août	168,60 (– 4,6) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

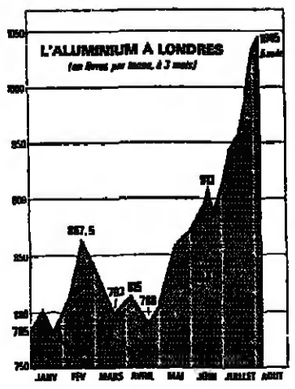

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Tension sur les taux

La tendance mondiale à la hausse des taux, sous-jacente depuis quelques mois, s'est vraiment confirmée cette semaine, au cours de laquelle la montée des tensions internationales dans la région du Golfe a déclenché un mouvement de pessimisme sur les marchés obligataires et monétaires. On redoute avant tout une résurgence de l'inflation, en particulier à cause de la poussée des prix pétroliers en début de semaine et des anticipations de poursuite de la hausse des cours du brut.

Aux Etats-Unis, d'ailleurs, le rapport sur l'économie américaine à mi-année, présenté au président Reagan jeudi, contient une révision en hausse des prévisions du taux d'inflation américain, estimé à 5,4 % en rythme annuel au premier semestre. M. Beryl, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, s'est voulu rassurant en estimant que « *les inquiétudes quant à une résurgence de l'inflation sont exagérées* ».

Cependant, les réallocations de capitaux au profit des métaux précieux et des matières premières observées ces derniers jours ont nui au marché obligataire. Ainsi, aux Etats-Unis, le rendement de l'emprunt de référence à trente ans, échéance 2017 émis à 8,3/4 % début mai, s'est tendu jusqu'à 8,96 % sur une base semi-annuelle.

Les principales maisons de courtage tablent sur un rendement à moyen terme de cette obligation de 9,3/4 %. De plus en plus de fonds de retraite américains déconseillent l'achat de titres à taux fixes, car, aujourd'hui, il n'est plus inconvenant d'anticiper des taux de 10 % et plus sur les emprunts d'Etat à dix ans.

La prochaine opération trimestrielle de refinancement du Trésor américain, qui interviendra dès que le Congrès aura voté un relèvement du plafond de la dette – peut-être la semaine prochaine, – risque de confirmer la tension sur les taux longs, surtout si les Japonais ne se portent pas aussi acquéreurs qu'à leur habitude (ils ont souscrit lors des dernières adjudications 40 % des titres émis). Mais, malgré le regain des fluctuations du dollar, l'écart de rendement entre les titres japonais et américains demeure intéressant pour les investisseurs nippons, avec 4 % environ.

Le retournement des anticipations sur les taux a également été ressenti en Allemagne, où l'Etat fédéral a relevé les conditions d'émission de ses emprunts, le taux de rendement des nouvelles obligations d'Etat à cinq ans étant passé de 5,11 à 5,50 %.

En Grande-Bretagne, enfin, la surprise est venue du relèvement par la Banque d'Angleterre de son taux d'intervention sur le marché à 9,7 %. Après une succession de corrections à la baisse, la décision de l'institut d'émission britannique marque un renversement de tendance et souligne certaines craintes en matière de résurgence de l'inflation.

C'est avant tout l'adjudication d'OAT (obligations assimilables du Trésor) effectuée le 6 août qui a témoigné de la mauvaise santé du marché obligataire français. Cette adjudication a en effet donné lieu à une poussée du coût de l'endettement à long terme de l'Etat français, puisque le prix instantané de la vente a été fixé à 9,73 % pour les échéances à dix ans (OAT 8,50 %, échéance juin 1997) et à 10, 01 % pour celle à quinze ans (OAT 8,50 %, échéance novembre 2002).

Lors de la précédente opération de ce type, en juillet, le taux moyen enregistré avait été de 9,30 %. Mais il convient de saluer la décision du Trésor français de tenir compte de l'état du marché et de ne lever que 4 milliards de francs, et non les 5 ou 7 milliards estimés nécessaires au financement du déficit budgétaire. Espère-t-il par là une amélioration des conditions d'emprunt sur le marché au cours des prochains mois ?

Sur le MATIF, dont la valeur des contrats n'a cessé de chuter, un plus bas niveau a été enregistré vendredi, l'échéance septembre 1987 ayant été cotée à 100,40. Des phénomènes de crainte ont été enregistrés, et de nombreux investisseurs ont couvert leurs portefeuilles par des positions courtes à la vente, accentuant ainsi la déprime du marché.

A noter enfin une opération technique intéressante sur le marché français. Il s'agit du rachat, avec garantie de maintien de cours, d'une obligation Gaz de France (16,80 % 1983). Ce rachat, dirigé par la BNP, est la première opération de ce genre réalisée par un grand emprunteur du secteur public français. Il a reçu un taux de réponses positives de 57 %, assorti d'un taux de privation de 9,33 %.

Le Monde

ÉTRANGER

3 La mort de Camille Chamoun. — La tension dans le Golfe.
4 Le décès de Nobusuke Kishi, ancien premier ministre du Japon. — L'anniversaire d'Hiroshima.

DATES

2 Il y a vingt-cinq ans : la mort de Marilyn Monroe.

POLITIQUE

5 L'enquête sur l'assassinat d'un gendarme en Corse. — La « guerre » selon M. Michel Debré. — Le décès de Léon Noël.

CHRONOLOGIE

10 Juillet 1987 dans le monde.

SOCIÉTÉ

6 Deux nouvelles expulsions au Pays basque. — Manifestation antiraciste à Nice après le meurtre d'un ouvrier tunisien. — Le sport sera-t-il victime de la loi contre l'alcoolisme ?

CULTURE

7 L'exposition Labourseur au Pavillon des arts. — Les photographies de Zola au musée-galerie de la SEITA.
5 Communication : brouilles et embrouilles sur la FM parisienne.

ÉCONOMIE

11 L'emploi du temps des Français.
11 Le rapport annuel de l'OCDE sur l'économie britannique.
11 Revue des valeurs.
13 Crédits, changes, grands marchés.

SERVICES

Abonnements 2
Météorologie 9
Mots croisés 9
Carnet 9
Spectacles 8

MINITEL

● *Exclusif : qui sont les tueurs corses.* EXL
● *Repères : flash-back sur la semaine.* REP
● *Jeux : jouez avec le Monde.* JEUX

Actualité. Sports. International. Culture. Jeux. Bourse.

3615 Tapez LEMONDE

Les négociations sur le désarmement

M. Chevardnadze espère qu'un accord sur les INF sera mis au point avant sa rencontre avec M. Shultz

GENÈVE
de notre correspondante

Bien que le terme « *constructif* » ait été brandi de part et d'autre telle une baguette magique destinée à exorciser le sort, l'impression qui prévaut, après le départ de M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, est que son passage sur les rives du Léman n'a été qu'une opération de publicité — encore que ponctuée de menaces — en faveur des positions de M. Gorbatchev.

La venue à Genève de M. Chevardnadze a eu aussi pour effet de redorer le blason de l'interminable et quelque peu terne conférence sur le désarmement, ainsi que de faire progresser les préparatifs de la rencontre que le ministre soviétique doit avoir dans un peu plus d'un mois, à Washington, avec le secrétaire d'Etat américain George Shultz.

Au cours de leur entretien de trois heures — une heure de plus que prévu, — le ministre soviétique et le chef des négociateurs américains à Genève, l'ambassadeur Max Kampelman, sont convenus d'accélérer les négociations afin qu'un projet de traité sur les fusées intermédiaires et de courte portée (INF) acceptable pour les deux parties, soit mis au point avant la rencontre de Washington. Pour ce qui est toutefois des 72 fusées Pershing 1-A basées en République fédérale, les positions ne semblent guère avoir évolué. Pour les Soviétiques, ces fusées doivent être éliminées, un point c'est tout. Tandis que les Américains réaffirment qu'elles appartiennent à la RFA, même si leurs ogives nucléaires sont la propriété des Etats-Unis. La conférence de presse tenue vendredi matin par M. Chevardnadze n'a été qu'une répétition en style plus morne de son intervention de la veille devant la conférence sur le désarmement (*le Monde* du 7 août).

Le texte soigneusement préparé prononcé au Palais des nations, sied mieux à M. Chevardnaze que l'improvisation. En dépit de ses efforts pour se limiter à ses déclarations de la veille, il y eut quelques questions portant sur d'autres points, notamment sur la situation dans le Golfe. M. Chevardnadze répondit qu'il jugeait celle-ci « *très compliquée* » et « *imprévisible* », que la présence sur les lieux d'un si grand nombre d'armements et de navires de guerre, en particulier de bâtiments américains, ne pouvait qu'être dangereuse, mais qu'il appartenait à tous les Etats de soutenir les Nations unies et leur secrétaire général, M. Perez de Cuellar afin que la résolution du Conseil de sécurité du 20 juillet tendant à mettre fin à la guerre Irak-Iran soit respectée.

Interrogé sur le projet de conférence de la paix au Proche-Orient et sur une éventuelle reprise des relations diplomatiques de son pays avec l'Etat d'Israël, le ministre soviétique estima que les deux questions ne sauraient être liées, ce qui l'autorisa à ne pas répondre à la deuxième, et assura que Moscou était naturellement favorable à l'idée d'une conférence de la paix.

ISABELLE VICHNIAC.

Le dialogue avec les Etats-Unis se poursuivra « quel que soit le président américain », *déclare M. Gorbatchev*

Moscou (*AFP, Reuter*). — L'URSS poursuivra le dialogue avec les Etats-Unis « *quel que soit le président élu par le peuple américain* », a déclaré, le vendredi 7 août à Moscou, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Recevant un groupe d'enseignants américains professeurs de russe, M. Gorbatchev a indiqué qu'il menait avec le président Reagan « *un dialogue sérieux* », même si « *parfois nous ne sommes pas contents l'un de l'autre. Les pourparlers se poursuivent. Certains ont intérêt à ce qu'ils aient simplement lieu. Cela ne nous arrange pas. Il faut passer au stade des accords* ».

« *Si les négociations de Genève doivent servir de paravent à la poursuite des programmes militaires et aux augmentations des budgets militaires, nous sommes résolument contre. Une telle approche est inacceptable* », a encore dit M. Gorbatchev.

« *Nous* [l'URSS] *allons suivre la ligne de Reykjavik, nous avons assez de patience*, a poursuivi le leader soviétique. *Nous continuerons de coopérer et nous poursuivrons le dialogue quel que soit le président, quelle que soit l'administration élue par le peuple américain.* »

« *Je ne serai jamais d'accord avec celui, quel qu'il soit, qui dit que le peuple américain est agressif envers l'Union soviétique* », a-t-il encore déclaré, en ajoutant qu'il n'avait aucune hostilité à l'encontre des Américains « *ni aucun irrespect* ». Il a reconnu que le niveau de vie des Américains était supérieur à celui des Soviétiques, mais que le système de protection sociale de son pays était bien supérieur.

La journal télévisé a diffusé quarante minutes d'extraits de la rencontre de M. Gorbatchev avec ces enseignants.

D'autre part, des extraits de l'allocution prononcée devant le corps diplomatique soviétique, en mai 1986, par M. Gorbatchev, ont été publiés pour la première fois vendredi dans *Messager du MID*, un bulletin bimensuel du ministère des affaires étrangères.

« *Il est impardonnable de penser que nos partenaires* (aux négociations) *sont plus bêtes que nous* », a souligné M. Gorbatchev. « *Il ne faut pas permettre que l'insistance sur une position se transforme en entêtement insensé et que l'on en vienne à surnommer les représentants soviétiques, Mister Niet* », a-t-il ajouté dans une allusion à Molotov, chef de la diplomatie soviétique sous Staline.

Les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale ont conclu un accord sur le règlement des conflits

Guatemala. — L'accord signé par les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale (Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et El Salvador) vendredi 7 août dans la capitale guatémaltèque reprend les grandes lignes du plan de paix proposé par le président costaricien Oscar Arias.

Une trêve non seulement au Nicaragua, mais aussi dans d'autres pays de l'isthme comme le Salvador devra prendre effet dans les quatre-vingt-dix jours suivant la signature de l'accord. La mise au point de ce cessez-le-feu sera confiée à une commission composée des ministres des affaires étrangères qui se réunira tous les quinze jours. Les pays concernés s'engagent à ne pas aider les groupes rebelles qui tenteraient de déstabiliser le gouvernement de l'un ou l'autre d'entre eux.

Le document de quatorze pages lu par le président Oscar Arias contient aussi un appel aux gouvernements « *extérieurs à la région* » à mettre fin au soutien qu'ils apportent à des mouvements rebelles. Cet accord prévoit en outre l'organisation d'élections « *libres, pluralistes et honnêtes* » dans les délais prévus par les Constitutions des pays concernés.

Les membres d'un futur parlement centraméricain seront élus, dans ces conditions, au cours du premier semestre de 1988. L'appel à l'engagement d'un dialogue interne dans les pays qui connaissent des conflits armés — Nicaragua, El Salvador et Guatemala — mentionne les groupes politiques « non armés », comme dans le texte originael du plan Arias, mais élargit cette possibilité aux groupes qui « *auront bénéficié de l'amnistie* ». Il s'agit en fait de rendre possible, des négociations, refusées jusqu'alors entre les gouvernements et les guérillas des pays concernés.

Au chapitre de la « démocratisation », qui vise particulièrement le Nicaragua, le texte appelle à l'instauration d'« *une liberté complète pour la télévision, la radio et la presse*) ainsi qu'à l'établissement d'« *un pluralisme politique total* ». Une commission internationale de vérification et de suivi devrait être créée avec des représentants des Nations unies, de l'Organisation des Etats Américains (OEA), du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) et de son « groupe d'appui » (Argentine, Brésil, Pérou et Uruguay). Elle sera chargée, dans un délai de cent vingt jours, de vérifier l'exécution des mesures prévues. Enfin, vers le mois de janvier prochain, les cinq présidents centraméricains se réuniront en un nouveau sommet. Ils examineront à cette occasion un rapport de la commission internationale de vérification et de suivi et prendront « *les décisions qui s'imposent* ».

Les réactions à ce programme étaient encore très prudentes ce samedi en fin de matinée. Aux Etats-Unis, le président de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, a indiqué avoir été informé de cette initiative par l'ambassadeur du Costa-Rica à Washington, en ajoutant : « *Cela me semble très encourageant.* » Le président de la Chambre a aussi estimé que Washington devait soutenir ce plan, même s'il diffère de celui qu'il a lui-même proposé cette semaine avec le président Ronald Reagan. — *AP, AP, Reuter, UPI.)*

AFGHANISTAN : l'absence prolongée du numéro un

M. Najibullah « se repose » en Union soviétique

Moscou (*AFP*). — Le numéro un afghan, M. Nijibullah, « *se repose dans une ville d'eaux* » d'Union soviétique, a affirmé le vendredi 7 août à Moscou un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov. Jeudi, un autre porte-parole du même ministère avait indiqué que M. Najibullah, âgé de trente-neuf ans, avait quitté Moscou le 21 juillet « *pour le sud de l'URSS afin d'y suivre un traitement médical* », mais sans pouvoir préciser s'il s'y trouvait encore (*le Monde* du 7 août).

Le leader afghan était arrivé le 19 juillet en compagnie de son épouse dans la capitale soviétique, où il avait été reçu par M. Mikhaïl Gorbatchev, avant de tenir une conférence de presse. L'agence Tass avait annoncé son départ de Moscou le 21, mais sans faire état de sa destination. M. Guerassimov n'a pas parlé de « *traitement médical* » vendredi. « *C'est le mois d'août* », s'est-il contenté de dire, faisant probablement allusion à la période des vacances. Il n'est pas rare pour les dirigeants de pays amis de l'URSS ou de « partis frères » de venir prendre des vacances en Union soviétique mais, en règle générale, les médias soviétiques font état de leur présence en vacances, ce qui n'a pas été le cas pour M. Najibullah. L'ancien dirigeant afghan, M. Babrak Karmal, remplacé en mai 1986 par M. Najibullah, se trouve à Moscou depuis trois mois, officiellement pour raisons de santé.

OUGANDA

La potion n'était pas magique : 201 morts

Chantant, tapant en cadence dans leurs mains, quelque sept cents membres de la secte Holy Spirit, (Esprit saint) opposée au gouvernement ont attaqué mercredi 5 août au matin l'aéroport de Soroti, à 250 kilomètres au nord-est de Kampala. Ils étaient persuadés que la potion, concoctée par leur « sorcière », Mme Alice Lakwena, qu'ils avaient tous absorbée avant le combat, les immuniserait contre les balles des troupes gouvernementales. Bilan : deux cent un morts, et sept prisonniers du côté des rebelles. Trois blessés parmi les troupes gouvernementales.

Afrique du sud

Retrait de la dernière grande banque britannique

Johannesburg. — Alors que l'Union nationale des mineurs noirs (NUM, le plus puissant syndicat noir du pays) confirmait, vendredi 7 août, l'ordre de grève donné à partir de dimanche 9 août dans plusieurs mines d'or et de charbon, on apprenait ce même jour le retrait d'Afrique du Sud de la dernière grande banque britannique encore présente. M. Henri de Villiers, le président de la Standard Chartered Bank (Stancha) annonçait en effet au cours d'une conférence de presse la vente des 39 % que la Stancha détenait dans la Standard Bank, l'une des deux principales banques sud-africaines. Ce retrait fait suite à celui, en 1987, d'une autre grande banque britannique, la Barclays, qui avait vendu les 40 % qu'elle détenait dans sa filiale sud-africaine. Depuis 1984, les opérations de désinvestissement des entreprises étrangères en Afrique du Sud ont dépassé la centaine. — (*AFP.*)

Pour permettre une tournée de joueurs australiens

Le président de la Fédération de rugby est prêt à démissionner

M. Danie Craven, le président de la Fédération sud-africaine de rugby (SARB), s'est déclaré, le jeudi 6 août, prêt à démissionner pour permettre à une équipe «rebelle» de rugbymen australiens de faire une tournée en Afrique du sud. « *Si c'est la meilleure solution pour mon pays*, a-t-il déclaré, *je démissionnerai afin que nos joueurs et notre public obtiennent ce qu'ils méritent.* »

Cette soudaine volte-face de M. Craven, qui avait promis l'an dernier à l'International Rugby Board (IRB), après la tournée des «cavaliers» néo-zélandais, que son pays n'accueillerait plus de tournée «rebelle», apparaît comme la conséquence des fortes pressions auxquelles il est soumis depuis quelques jours tant de la part des joueurs que des autres dirigeants sud-africains. Si, d'aventure, les rugbymen australiens «rebelles» effectuaient une tournée au pays des Springboks sans l'autorisation de leur fédération et de l'IRB, le rugby mondial se trouverait à coup sûr plongé dans l'une des crises les plus graves de son histoire.

M. Craven semble donc cette fois décidé à prendre le risque d'un conflit ouvert entre l'IRB et la Fédération sud-africaine de rugby pour permettre de rompre l'isolement sportif dans lequel sont plongés les joueurs sud-africains.

URSS

Le conteneur-espion s'intéressait à la radioactivité

Le ministère soviétique des affaires étrangères (MID) est revenu vendredi 7 août sur la découverte, en janvier 1986, à Moscou, d'« appareils d'espionnage » dans un conteneur affrété par une firme japonaise et destiné à une firme ouest-allemande.

L'organe du gouvernement, *Izvestia*, avait révélé cette affaire le 10 juin dernier. Le conteneur, embarqué au Japon, devait transiter par le Transsibérien, du port de Nakhodka (Extrême-Orient soviétique) à Leningrad, avant d'être envoyé à Hambourg. Un haut fonctionnaire des douanes soviétiques a expliqué, photos à l'appui, que le conteneur, supposé transporter des pots en terre cuite, était en fait « truffé » d'équipements, dont deux caméras, des appareils de mesure de radioactivité et des ordinateurs. Plusieurs de ces appareils ont été exposés au centre de presse du MID.

Le responsable des douanes, qui suppose que « *ce conteneur a transité à plusieurs reprises à travers l'URSS* », a affirmé que le but de l'opération était notamment de « *détecter des sources de radioactivité* » et de prendre des photos. La société japonaise Transsib, responsable du transport du conteneur, s'est vue infliger une amende de 3,2 millions de francs. (*AFP.*)

● **URSS : Grave collision ferroviaire dans le sud-ouest de la Russie.** — Une collision entre un convoi de marchandises et un train de voyageurs a fait de nombreux morts, vendredi 7 août, en gare de Kamenskaïa, près de Rostov-sur-le-Don, dans le sud-ouest de la République de Russie. L'agence Tass, qui a qualifié l'accident de « *désastre* », ne donne aucun bilan précis, mais laisse entendre que le nombre de morts pourrait être élevé. Les autorités soviétiques ont rarement révélé dans le passé les bilans des accidents ferroviaires. — (*AFP.*)

Le numéro du « Monde » daté 8 août 1987 a été tiré à 459 982 exemplaires

A B C D E F G H

A Washington

Le culte du chef

WASHINGTON
correspondance

Ils étaient tous là, magnifiques dans leur uniforme, portant toque et veste blanches, pour le grand pèlerinage du club des « Chefs des chefs » reçus dans la capitale avec tous les honneurs dus à leurs fonctions de servir les rois de Suède et du Danemark ou les chefs d'Etat de Chine, de France et d'Allemagne.

M. Normand, chef des cuisines de l'Elysée depuis de Gaulle, se montrait très discret sur les goûts de son patron actuel, indiquant seulement qu'il s'intéressait aux menus préparés pour ses invités. Le chef du prince de Galles, extrêmement réservé, car il a signé l'acte sur les secrets officiels, expliquait : « *Tout ce qui concerne la famille royale est secret.* » Il reconnaissait, néanmoins, avoir aidé la princesse Diana à garder sa ligne. M. Aller, chef de la Maison Blanche, déclarait, à quelques semaines de sa retraite, que « *la cuisine rapprocherait les peuples... l'amour passe par l'estomac* ».

Bien entendu, les chefs chinois, énigmatiques, souriaient, refusant tout commentaire sur la CIA, c'est-à-dire le Culinary Institute of America.

H. P.

Les pièces de 10 francs en nickel reprises jusqu'à fin septembre

Les pièces de 10 francs en nickel des types « République » et « Robert Schuman », qui risquaient d'être confondues avec les pièces de 50 centimes, ont cessé d'avoir cours légal le 1er mars dernier. Elles devaient être reprises par la Banque de France, les banques et les comptables publics jusqu'au 30 juin. Le ministère des finances vient de faire savoir que le délai de reprise par la Banque de France était étendu jusqu'au 30 septembre.

Les raffineurs appliqueront la décision sur le pétrole iranien

Les sociétés de raffinage opérant en France appliqueront la décision du gouvernement français de ne plus faire entrer de pétrole ou de produits raffinés iraniens sur le territoire français, indiquait le vendredi 7 août dans un communiqué l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière (UCSIP).

« *L'industrie française du raffinage demande aux pouvoirs publics que les dispositions nécessaires au contrôle de l'origine des importations de produits finis soient prises, afin que le pétrole iranien auquel les sociétés de raffinage doivent renoncer ne puisse revenir à bas prix sous forme d'importations de produits raffinés* », souligne l'UCSIP.

« *L'annulation des contrats en cours conclus avant la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran peut entraîner un renchérissement de l'approvisionnement pétrolier du pays* », signale le communiqué.

● **AUTOMOBILISME : Rallye d'Argentine.** — La troisième étape du Rallye d'Argentine, disputée le vendredi 7 août, autour de Cordoba, a été dominée, une nouvelle fois, par les deux Lancia Delta 4WD. Au classement général, l'Italien Massimo Biasion précède son coéquipier argentin Jorge Recalde de 1 min. 40 s. et l'Allemand de l'Ouest Erwin Weber (Volkswagen Golf GTI) de 17 min. 55 s.

● **VIETNAM : les négociations avec Washington.** — Les deux premières « *réunions d'experts* » vietnamiens et américains sur les soldats américains disparus pendant la guerre et sur les « *questions humanitaires urgentes* » du Vietnam vont avoir lieu au cours du mois d'août à Hanoï, a annoncé, le jeudi 6 août, le porte-parole du ministère vietnamien des affaires étrangères. Il s'agit de deux groupes d'experts, dont la création a *été* décidée lors de la récente visite à Hanoï, du 1er au 3 août, du général John Vessey, envoyé spécial du président Reagan.

De son coté, Vientiane a annoncé qu'une délégation américaine séjournera du lundi 10 au mercredi 12 août au Laos, à l'invitation du ministère laotien des affaires étrangères, pour des discussions sur le sort des soldats américains disparus au Laos. La délégation sera conduite par M. Richard Childress, directeur des affaires asiatiques au Conseil national de sécurité. — (*AFP.*)

● **ÉTATS-UNIS : Un ancien garde de camp de concentration devrait être expulsé vers l'URSS.** — Un juge fédéral de Chicago a ordonné l'expulsion vers l'URSS d'un ancien garde du camp de concentration nazi de Treblinka, Liudas Kairys, originaire de Lituanie. L'ancien nazi avait été déchu en décembre 1984 de la nationalité américaine — qu'il avait obtenue il y a trente ans — pour avoir caché aux services d'immigration américains ses états de service chez les SS. La décision d'expulsion, rendue le 27 juillet dernier, peut encore être contestée en appel.

● **SRI-LANKA : le sort des détenus tamouls amnistiés.** — Des navires de la marine indienne se préparaient, le vendredi 7 août, à appareiller pour évacuer près de cinq mille prisonniers tamouls relâchés par le gouvernement sri-lankais conformément à l'amnistie décidée à l'égard des séparatistes tamouls par Colombo, a rapporté, vendredi, l'agence indienne PTI. — (*AFP.*)

Dans « Le Monde Economie »

Devoirs de vacances

Quatre responsables politiques de la majorité et de l'opposition ont accepté de traiter les sujets proposés en juin dernier aux candidats au baccalauréat B d'économie. Les « copies » seront publiées, chaque semaine, à partir de lundi prochain (numéro daté du mardi 11 août) dans « Le Monde Economie ».

M. Michel Noir, ministre chargé du commerce extérieur, doit le premier « *expliquer pourquoi la balance commerciale de la France est généralement déficitaire depuis 1970* ». Il sera suivi, dans nos éditions datées du mardi 18 août, de celle qui l'avait précédé quai Branly, Mme Edith Cresson.

Puis M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, répondra à la question : « *Dans quelle mesure l'évolution démographique, économique et sociale met-elle en cause la nature du système de financement des retraites en France ?* » Enfin, dans nos éditions datées du mardi 1er septembre, ce sera le tour de M. Alain Juppé, ministre chargé du budget.

Il n'y aura pas d'oral de rattrapage. Aux lecteurs de noter ces « copies ».

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR CE QUI SORT DE L'ORDINAIRE ? - DEVENEZ

Graphologue MSI

Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à MSI, LM
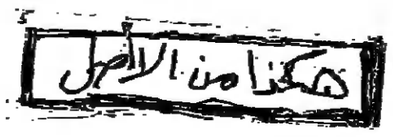
Ecole Suisse de Graphologie, Beau-Site 55, CH-2603 Péry (Berne) Suisse